

LE TEMPS QU'IL FERA

Générallement nuageux avec averses dispersées; plus chaud; vent du sud-ouest de 15 à 20 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières 50 et 75, La Tuque 50 et 70.

Bulletin plus complet en page 19
Charbonnerie St-Laurent Cie Ltee

Le Nouvelliste



Charbonnerie St-Laurent Cie Ltee
TELEPHONE: FR. 4-6221

41e ANNEE — N° 189

TROIS-RIVIERES, LUNDI, LE 12 JUIN 1961

CINQ CENTS LE NUMERO

L'URSS en manoeuvres

BERLIN: une nouvelle crise?

BONN — Il semble qu'une nouvelle crise de Berlin soit à la veille d'éclater. C'est du moins l'opinion des observateurs, surtout après que l'URSS eut envoyé avant-hier aux USA, à l'Allemagne de l'Ouest (pro-occidentale), à la France et à la Grande-Bretagne, une note accusant l'Allemagne fédérale (de l'Ouest) de se livrer à de "dangereuses provocations mettant la paix en danger".

Les quatre récipiendaires des notes, qui sont tous responsables de la zone non-communiste de Berlin ont manifesté de la surprise d'une part et ont d'autre part accusé l'URSS de vouloir augmenter la tension qui règne déjà dans ce secteur. Par ailleurs, l'agence de nouvelles de l'Allemagne de l'Est (communiste) s'est élevée contre la prochaine visite du chancelier Adenauer à Berlin, la qualifiant de provocation, étant donné la situation présente.



L'honorable JEAN LESAGE,

Cependant, Tass annonce qu'à Vienne

Khrouchtchev aurait proposé à Kennedy une solution au problème de Berlin

MOSCOU (PA) — L'agence Tass a rapporté hier, que le premier ministre soviétique M. Nikita Khrouchtchev, a proposé au président John Kennedy la tenue, dans le plus bref délai possible, d'une conférence de paix relativement au problème allemand.

Le chef du bloc soviétique aurait fait cette proposition à Vienne, où se sont rencontrés les deux hommes d'Etat il y a environ une semaine. La conférence aurait pour but de conduire à la ratification d'un traité de paix destiné à établir de façon irrévocable les frontières de l'Allemagne, la démilitarisation de Berlin-Ouest pour en faire une cité libre, la fin de l'occupation des puissances occidentales dans l'ancienne capitale du Reich et la remise du contrôle de ses voies d'accès aux communistes de l'Allemagne de l'Est.

Le premier ministre aurait offert une "solution intermédiaire" aux alliés si ces derniers ne peuvent accepter sa première proposition. Suivant cette "solution", les puissances occidentales disposeraient d'une période de six mois durant laquelle ils pourraient travailler de concert à la rédaction d'une formule qui servirait de base à un traité.

Genève: à la veille de la reprise de la conférence sur le Laos

La G.-B. et l'URSS demandent aux clans laotiens de respecter le cessez-le-feu

GENEVE (PA) — La Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont demandé hier, aux deux clans militaires du Laos de mettre fin aux hostilités et ont annoncé que la conférence internationale de Genève sur l'avenir du royaume de l'Indochine reprendra dès aujourd'hui.

Le secrétaire au Foreign Office, Lord Home, et le ministre aux Affaires étrangères d'URSS, M. Andreï Gromyko, ont émis la déclaration suivante:

"En qualité de président de la prochaine session de la conférence internationale sur le Laos, Lord Home a décidé, à la suite de consultations avec M. Andreï Gromyko, de convoquer les 14 membres de la conférence le 12 juin à 11 heures a.m.

Le Royaume-Uni et l'URSS, coprésidents, ont décidé d'adresser un message à la Commission n'a pas encore semblé partager

Le procès Eichmann après deux mois

Le référendum du Devoir

70% des 4,000 signataires en faveur du SEPARATISME

Par la Presse Canadienne
MONTREAL — "Considérez-vous que l'indépendance du Québec est: 1. souhaitable oui ou non; 2. réalisable oui ou non?"

Telle était la teneur de la question posée aux 40,000 abonnés du quotidien français "Le Devoir" qui a récemment organisé ce référendum ou plutôt ce sondage, pour connaître les opinions de toutes les classes de la société québécoise sur cette question qui, depuis quelque temps, fait couler beaucoup d'encre.

Les résultats
Les résultats de ce sondage sont basés sur un total de 4,029 réponses. Plus de 2,732 personnes, soit 69,76% ont répondu que l'indépendance du Québec était souhaitable et réalisable, contre seulement 777 opinions contraires, soit une moyenne de 19,84%.

Quelque 218 lecteurs, soit 5,57% ont répondu que l'indépendance du Québec était souhaitable, mais non réalisable tandis que les réponses contraires, c'est-à-dire non souhaitable mais réalisable, représentent 4,83% avec 189 réponses en ce sens.

Un certain nombre de personnes, soit 113 en tout, n'ont répondu que partiellement au questionnaire. Ces réponses sont réparties comme suit: souhaitable, 38; non souhaitable, 19; réalisable, 47; non réalisable, 9. La compilation des réponses donne donc les résultats suivants:

Souhaitable	2,988	(75,2%)
Non souhaitable	985	(24,8%)
Realisable	2,968	(74,7%)
Non réalisable	1,004	(25,3%)

AUJOURD'HUI

Annonces classées	18-19
Arts, sciences, musique	12
Bandes illustrées	17
C'est mon idée	2
Cinéma	12
Convocations	2
Courrier de Mamie	4
Editoriaux	8
Fauilleton	17
Horaires Radio T.V.	12
Météo	19
Mots croisés	17
Notices sociales	19
Nouvelles régionales	5-9-17-20
Plume et plumeau	8
Polichinelle	10
Shawinigan	6-7
et Grand'Mère	14-15-16
Sports	14-15-16

DÉCÈS

GELINAS, M. Omer
JOURDAIN, M. Charles
RAYMOND, Mme Vve Louis
THIVIERGE, Mme LIONEL
(Voir en page 19)

Prorogation d'une session "exceptionnellement féconde"

Par Paul-Emile Plouffe

Québec — La deuxième session de la 26e Législature provinciale a été prorogée, samedi dernier, par l'administrateur de la province, l'honorable André Taschereau, juge de la Cour d'Appel. Le bref discours du trône marquant la prorogation des Chambres fut lu par le juge Taschereau à 1h.30. C'était la plus longue session depuis la Confédération, qui prenait ainsi fin.

La session provinciale, qui avait débuté le 10 novembre ne passera pas à l'histoire uniquement pour sa longue durée, mais aussi et surtout pour la législation sur l'éducation d'abord, même si un grand nombre d'autres domaines importants ont aussi été touchés par de nouvelles lois.

Le gouvernement, dirigé par l'hon. Jean Lesage et l'opposition, ayant à sa tête M. Antonio Talbot, se sont livrés les luttes les plus ardentes sur l'éducation, les relations fédérales-provinciales, le patronage politique, la politique financière, la taxation et certaines réformes administratives.

Dans son discours du trône prorogeant la session, le juge Taschereau souligne que celle-ci fut exceptionnellement féconde en législation importante et nécessaire. "Je veux vous remercier du travail que vous avez accompli et du zèle que vous avez déployé pour résoudre les nombreux problèmes," dit-il en s'adressant aux membres des deux chambres.

"Vous avez voté des mesures qui simplifiaient depuis longtemps. Vous avez approuvé des réformes d'importance dans le but d'élargir le champ d'action et d'accroître l'efficacité de l'administration."

"Vous avez autorisé la création de nouveaux ministères afin de répondre aux exigences collectives les plus pressantes de la population: Affaires culturelles, Famille, Richesses naturelles et Revenu."

"L'éducation, l'agriculture, la santé et le travail ont été l'objet d'une action législative particulièrement énergique et progressive," dit encore le discours du trône.

"Les lois sociales que vous avez adoptées contribueront à protéger la famille québécoise et à alléger le sort des déshérités."

"D'importantes mesures ont été approuvées en vue d'accroître l'essor économique du Québec et d'assurer une exploitation plus rationnelle de nos richesses naturelles au bénéfice de notre population."

"Vous avez autorisé le gouvernement à mettre en oeuvre un vaste programme de voirie et de travaux publics dont l'exécution procurera de nombreuses occasions à notre main-d'oeuvre."



Le sourire du petit déjeuner

Les oeufs: c'est jaune et ça ne fait pas!

Aux fêtes du centenaire de Lévis

M. LESAGE: "Grâce aux Canadiens français"

Le Canada ne sera pas un satellite des USA

Par Jean-Louis Lafrance de la Presse Canadienne

LEVIS (PC) — Le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, a déclaré hier à Lévis, Que., que nos frères canadiens d'expression anglaise savent que le groupe canadien-français, s'il continue de s'affirmer, les aidera par sa présence à prévenir un danger qui menace notre identité canadienne, l'envahissement culturel américain qui risque de nous

faire devenir le titre peu enviable de satellite culturel des Etats-Unis.

M. Lesage a fait cette déclaration au cours d'un banquet donné dans le cadre des célébrations du centenaire de fondation de la cité de Lévis, située sur la rive sud du St-Laurent, en face de Québec. Lévis fut fondée le 18 mai 1861.

Par ailleurs, M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat à Ottawa, a déclaré au cours du même ban-

quet que les constituants de la cité de Lévis en 1861, lorsqu'ils lui ont donné ce nom, en souvenir du chevalier de Lévis, héros de la bataille de Ste-Foy, ont voulu honorer celui qui, avant refusé la défaite de la bataille des Plaines d'Abraham, avait témoigné d'un tel esprit de résistance et de chevalerie qu'il était devenu le symbole même de la survivance française en Amérique.

Caisses populaires

Lors de cette manifestation, M. Dorion remplaçant le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, qui avait accepté de prononcer un discours au cours de ce banquet, mais qui, à la dernière minute, a été retenu dans la capitale fédérale.

D'autre part, M. Lesage a affirmé que les Canadiens-français avaient été fidèles à eux-mêmes; chose que nos compatriotes canadiens-anglais attendaient de nous.

"Je suis sûr que nous perdrons leur estime si nous abandonnons nos caractéristiques," a dit M. Lesage.

Par ailleurs, le premier mi-

nistre de la province et le secrétaire d'Etat ont tous les deux souligné que c'était à Lévis qu'avait été fondée en décembre 1900 par M. Alphonse Desjardins la première coopérative d'épargne et de crédit en Amérique du Nord.

En posant ce geste, ont-ils dit, M. Desjardins a jeté les bases d'une institution qui allait devenir l'une des forces économiques les plus puissantes de notre groupe ethnique.

Les Caisses Populaires Desjardins, a dit M. Dorion, doivent être pour les Canadiens-français un symbole de courage, de dévouement et d'espoir.

"Que chacun ait donc conscience de la tâche commune et la prenne en charge. Nous ne devons pas des jours meilleurs, faisons-les. C'est nous qui en sommes les ouvriers, nous tous; chacun à son poste, que ce soit un poste de commande ou le plus infime des postes d'exécution. Tous les bras, toutes les têtes, tous les coeurs sont nécessaires. Que personne ne lésine ou n'attende, et l'avenir naitra," a dit M. Dorion.

Bilan de la session

(Voir en page 12)

A l'Assemblée législative

Les 49 ans de M. Lesage: des roses rouges et les hommages des ministériels et de l'Opposition

Québec (PEP) — L'Assemblée législative a rendu hommage, samedi dernier, au premier ministre de la province, l'hon. Jean Lesage, qui célébrait, le jour même, son 49e anniversaire de naissance. Ce fut la première chose que firent les députés, à l'ouverture de la dernière session de la session. Une gerbe de roses rouges avait été placée sur le bureau du premier ministre, en chambre, comme hommage des députés libéraux.

Avant l'appel des affaires du jour, le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, se leva pour présenter les vœux de l'opposition au chef du gouvernement. "Les fleurs qui ornent le bureau du premier ministre, dit-il, apprennent qu'il connaît aujourd'hui un double bonheur. Le jour même de son anniversaire de naissance, la session prendra fin. Pour le premier ministre et pour les ministres, la fin de la session est sûrement une cause de joie. Quand on connaît le travail lourd qu'ils doivent accomplir, on comprend que c'est une très dure besogne. Je suis donc heureux au nom de mes collègues de l'opposition, en mon nom personnel et au nom de tous les membres de la chambre, d'offrir mes meilleurs vœux de santé et de bonheur au premier ministre, d'y inclure ses vénérables parents et sa femme charmante."

Le député de Châteauguay poursuivit en disant que le premier ministre est un homme charismatique. "Il a fait des études secondaires et universitaires très brillantes. Il a mis fin à sa carrière d'avocat pour se lancer dans la politique et est devenu ministre fédéral. Ensuite il s'est lancé dans la politique provinciale et est devenu tout de suite premier ministre. "Il ne lui a manqué qu'une chose, ajouta M. Talbot, en souriant. C'est un stage dans l'opposition. Ça peut être excellent pour permettre de voir le point de vue de l'autre. Si cela lui manque et qu'il veuille en faire l'expérience, nous sommes prêts à lui rendre ce service."

Le chef de l'opposition ajouta qu'il ne voulait pas être indiscret mais qu'il croyait comprendre que le premier ministre devait faire un voyage de pêche. "Je ne doute pas que la pêche sera bonne dit-il car il excelle dans la prise des poissons." M. Talbot termina en re-

merciant ses vœux au premier ministre et aux membres de sa famille.

M. Gerin-Lajoie
Le ministre de la Jeunesse parla au nom du groupe ministériel. L'hon. Paul Gerin-Lajoie fit remarquer que ce n'est pas par inadvertance qu'il a laissé le chef de l'opposition parler le premier. "Nous avons pensé, dit-il, que c'était l'occasion, vu la fin de la session et la fête d'aujourd'hui, de manifester au public jusqu'à quel point nous demeurons tous membres d'une grande famille et que nous savons partager les joies que l'un et l'autre, nous avons, aussi bien que démontrer que nous pouvons avoir, d'un côté de la chambre comme de l'autre, des sentiments très humains."

M. Gerin-Lajoie dit que c'est avec joie qu'il avait accepté de se faire la porte-parole des députés ministériels et qu'il s'associait aux membres de l'opposition pour offrir des vœux de bonne santé et de bonheur au chef du gouvernement. Il dit toute l'admiration que les membres du Cabinet et les députés libéraux ont pour M. Lesage. (suite à la page 19)

Deux morts, un blessé à Plessisville



(Photo Raymond Gagnon)

DEUX PERSONNES ONT PERDU LA VIE et une autre a été blessée, quand une automobile a quitté la route, après qu'un pneu eut éclaté, à la sortie de Plessisville. L'accident s'est produit vers 4h.30, dimanche matin. Les morts ont été identifiés comme étant Jean-Roch Vidal, 25 ans, rue Laurier, à Victoriaville et Bernard Laroche, 22 ans, rue Onil à Victoriaville. Le blessé est M. Jean-Guy Carignan, également de Victoriaville. Il souffre d'un violent choc nerveux et d'une fracture d'une jambe. Il a été conduit à l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville par les ambulanciers de la maison François Rousseau de Plessisville. Son état est satisfaisant. Les morts ont été transportés à la morgue de la même maison. L'automobile, une Consul 1959 est une perte totale. Après avoir quitté la route, la voiture a labouré une partie du fossé puis a capoté.

Le projet de M. Florian Lagacé mis de l'avant par le Dr Godin

OTTAWA (PC) — Quatre délégués du Québec au congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada ont soumis à leurs collègues, un projet de drapeau national distinctif pour le Canada.

Le Dr Conrad Godin, des Trois-Rivières, porte-parole du groupe a exprimé l'espoir que les con-

gressistes adopteront une résolution appuyant le drapeau, dont des copies ont été distribuées à tous les délégués.

Le drapeau, dessiné par M. Florian Lagacé de Hawkesbury, en Ontario, est rouge, bleu et blanc avec une feuille d'érable au centre.

Les couleurs rouge, blanche et bleu, placées dans cet ordre en haut du drapeau, représentent les ancêtres d'un grand nombre de canadiens, soit les Anglais, les Écossais et les Irlandais. Les mêmes couleurs à la base du drapeau, mais dans l'ordre contraire, sont celles de la France.

La croix blanche au centre est le symbole de la chrétienté, et la feuille d'érable, l'emblème national.

Les trois délégués, qui ont appuyé le Dr Godin, étaient MM. Joffe Proulx, de Sherbrooke,

Leslie Berndt, de Buckingham et Maurice Villeneuve, de Chicoutimi.



LE DR CONRAD GODIN ET LE DR GUY BOISCLAIR, tous deux de Trois-Rivières, ont été élus respectivement président et secrétaire de la Société Dentaire du Québec. Les élections au sein de cet organisme eurent lieu lors du congrès provincial tenu ces jours derniers à Sherbrooke.



(Photo Le Nouvelliste)

LE CERCLE DES VOYAGEURS de Commerce de la Mauricie a élu son exécutif vendredi soir, lors d'une réunion à l'hôtel St-Maurice. Nous reconnaissons, de gauche à droite, assis, M. Gaston Pelletier, 1er vice-président, M. Noël Plouffe, président, M. Jean Quévillon, 2e vice-président, M. Camille Lebon, conseiller technique; debout: M. Théo Benoit, directeur du comité de réception, M. Gilles Godin, directeur du comité des sports, M. Germain Prince, secrétaire, M. Aimé Lebel, directeur du comité de recrutement, M. Guy Sutton, directeur du comité de publicité, M. Georges Dumont, trésorier.

La sagesse est à l'âme ce que la santé est pour le corps.

Dans le port

Après un mois d'activités intenses, le port connaît présentement une léthargie que les observateurs prévoient de courte durée. Deux océaniques seulement mouillaient aux différentes sections. Il s'agissait du Thorndrake et du Christian Russ qui étaient cependant au repos, hier. Aucune barge des Grands Lacs n'a visité le havre local tandis que la Canadian International Paper a accueilli 4 péniches et la St. Lawrence Corporation une seulement.

TERRE à VENDRE

CIE de CONSTRUCTION
DOLLARD LTEE
FR. 4-2426

SPECIAL!

cette semaine
ROBE UNIE 89¢

LES CHEMISES DE VOTRE MARI SONT MAINTENANT NETTOYÉES À NOTRE ATELIER AFIN DE LUI ASSURER ENTIERE Satisfaction



Un travail soigné, un emballage parfait vous permettent d'avoir une chemise toujours propre.

Chaque facture de nettoyage ou d'entreposage vous donne la chance de participer au tirage de deux jolies toilettes, choisies au Salon Béa. (tirage le 26 juin)

GAGNANT DU CONCOURS AVION de la semaine dernière

M. Bruno Lefebvre
1175, Père-Marquette
Trois-Rivières

Pickette
NETTOYEUR
TEINTURIER
140 RUE HERTZ
TEL. 76-3758

VITE

Vous pouvez encore vous embarquer pour une **CROISIÈRE DE 14 JOURS** à bord du fameux paquebot climatisé

S.S. RYNDAM



De MONTREAL et QUÉBEC:

22 JUILLET

Croisière sur le St-Laurent et la mer des Antilles, où la brise est toujours fraîche!

Escalade à Nassau! Fin de semaine à Miami!

À partir de \$295.00

PAIEMENTS DIFFÉRÉS

CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE.

Holland-America

Line

"If a Good is to be on a well-run ship"



LE CAMELOT DU MOIS - Robert Bourassa, 11 ans, fils de M. et Mme Raoul Bourassa, 615 rue Williams à Trois-Rivières, s'est classé le meilleur camélot du mois de mai dans le territoire de l'agent du tirage M. Roland Barabé. Le jeune Bourassa est un élève de 6e année de l'école St-Jean-Bosco.

Service D'URGENCE de 24 heures
pour brûleurs à l'huile
Appelez FR. 4-4615
ALBERT H. LACHARITE INC.
770 Hertel, Trois-Rivières
Detailant d'huile à chauffage SHELL

Convocations

Lundi
Trois-Rivières 6h30, hôtel St-Maurice, dîner du club Toastmaster.
Trois-Rivières 6h30, Château de Blois, dîner du club des Francs.
Trois-Rivières 6h30, hôtel St-Maurice, dîner mixte du club Kiwanis de Trois-Rivières et du club Kiwanis de Shawinigan.
Hôte d'honneur: M. Robert Weill, gouverneur de district.
Trois-Rivières 7 heures, séance de la Commission scolaire. Adoption du budget.
Trois-Rivières 8 heures, séance du conseil de ville.
Trois-Rivières 5 heures, ouverture officielle du bureau de renseignements touristiques de la Chambre de Commerce.
Cap-de-la-Madeleine 6h30, restaurant Penn-Mass, dîner du club Toastmaster.
Cap-de-la-Madeleine: 8 heures, séance du conseil de ville.
Mardi
Trois-Rivières 12h30, hôtel St-Maurice, déjeuner du club Rotary.
Trois-Rivières 8 heures, séance de la Commission scolaire de la paroisse.
Cap-de-la-Madeleine: 8 heures, réunion de la Commission scolaire.
Lac Vert: journée d'étude des comités protecteurs des Guides du diocèse.

L'Opinion du passant

Qu'est-ce qui ne va pas dans le baseball, aux Trois-Rivières?

M. Jean-Louis Vadeboncoeur, policier, Citadel Investigation 329, rue St-Roch, Trois-Rivières

Je ne comprends pas très bien ce qui se passe dans ce domaine. Ils ont tous les avantages, un stadium convenable, et ils ne réussissent pas à attirer des spectateurs. C'est à n'y rien comprendre. Il ne manque pas non plus de bons joueurs qui veulent jouer. D'autre part, les ligues de paroisses ou d'O.T.J. marchent à merveille. Quand les jeunes jouent pour le plaisir de jouer, tout va très bien. Peut-être le problème est-il là?

M. Philippe Marineau, plâtrier, 909, rue Cartier, Trois-Rivières

Il n'y a pas de problème. Qu'ils nous offrent du bon baseball, et la population se montrera intéressée. Les clubs actuels ne sont pas assez forts. Les Phillies en particulier. Tant que les clubs n'auront pas compris qu'ils doivent se montrer à la hauteur de la situation, ils ne recevront pas l'approbation de la population. Ils ne devraient pourtant pas oublier que sans spectateurs, ils ne pourront tenir le coup longtemps.

M. Jacques Rivard, étudiant à l'Ecole Normale, 535, des Volontaires, Trois-Rivières

Je crois que le principal problème pour le baseball, aux Trois-Rivières, c'est l'état du stade. Vous ne sauriez croire combien cela indispose les gens. Il y a quelques années, je me rappelle que le baseball avait une bien plus grande vitalité. Toutefois, je crois que le baseball est toujours susceptible d'intéresser les jeunes. Les prix sont peut-être un peu trop élevés.

M. Yvon Boisvert, commis, 1123, Ste-Louise, Trois-Rivières

Il me semble que le baseball a déjà été beaucoup plus populaire que ça. On dirait qu'il perd de plus en plus de popularité. Il faudrait organiser de grandes campagnes de publicité pour le revaloriser aux yeux du public. Il me semble que la principale raison que l'on pourrait donner de cet abandon soit le trop grand nombre de distractions actuelles. Les jeunes sont sollicités par plusieurs distractions différentes et c'est ainsi qu'ils délaisent lentement l'une d'elles pour en adopter une autre.

Transaction complétée

QUÉBEC (PEP) — L'hon. René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, a signé, vendredi après-midi, l'acte notarié par lequel le gouvernement de la province se porte acquéreur, au coût d'un million de dollars, des deux édifices des chemins de fer nationaux, rue McGill, à Montréal. Les deux édifices acquis par la province se font face. L'un a cinq étages et 60.000 pieds de plancher. L'autre a onze étages et 68.000 pieds de plancher. Ils serviront à la centralisation des bureaux du gouvernement sous un même toit, dans la Métropole. Le bureau du premier ministre à Montréal sera situé à l'étage supérieur de l'édifice de cinq étages.

Feu et fumée dans une auto

Un incendie s'est déclaré dans une automobile, samedi, vers 10 heures, en face du 2119 rue St-Olivier. Les sapeurs du poste numéro 1 se sont rendus à l'appel. L'automobile était conduite par M. Léo Dupont, de La Baillieue. Elle est la propriété de M. Arthur Bélanger, également de la Baillieue. Les dommages ne sont pas élevés. Le feu aurait pris naissance dans la boîte de transmission. Le capitaine Lucien Adam dirigeait les sapeurs. Ils étaient de retour à 10h15.

SYNTONISEZ

CKTR
LE MATIN À 10 H.
TOUS LES JOURS.

ADAM LEE
AU BOUCAN
AU CHIC DU SOULIER
FERNAND BOVIN
YVES BRASSARD
BUFFET LAVIOLETTE
CAFÉ HIRONDELLE
LUCIEN CARIGNAN
CORONNERIE
LAVIOLETTE
MAURICE CROTEAU
J.A. DESRUSSAUX
ROGER DION
W.H. FONTAINE
ARTHUR LAFRANCE
MAGASIN LALIBERTE
MARCHÉ CANADIEN
MARCHÉ ST-MAURICE
MERCERIE
NATIONALE
J.A. ST-PIERRE
SCARF PAINT
STUDIOS DESCHAMPS
ET MELANCON
SYNDICAT DE QUÉBEC
FRANÇOIS TURCOTTE
FELIX VILLEMURE

\$2,000 en prix

OPERATION 2000
OUI...

\$2000.00

En argent pour vous...
PROCUREZ-VOUS DES PREUVES D'ACHAT
Tous les commanditaires d'Operation 2000 vous les offrent gratuitement

Vous les identifierez facilement par les écussons du CENTRE D'ACHAT du QUARTIER NOTRE-DAME.

Rues: Laviolette, St-Maurice, Champfleury et Ste-Julie.

Sintonisez à 10 h. le matin **CKTR**

\$2,000 en prix



LISTE DES GAGNANTS DU PROGRAMME

Mme F. Brière, 1400 Denoue, T. Riv.	\$4.00 Fernand Boivin
Mme P. St-Onge, 401 St-Maurice, T. Riv.	\$3.00 J.A. Desruessaux
Mme D. Biron, 963 Ste-Ursule, T. Riv.	\$3.00 Maurice Croteau
Mme F. Rivard, 516 McDougall, T. Riv.	\$3.00 Adam Ltee
Mme M. Roulets, 1371, 7e Ave. Mis, Ste-Thérèse	\$3.00 J.A. St-Pierre
Mme R. Noël, 258 Ste-Élisabeth, Cap	\$3.00 Syndicat de Québec
Mlle Thérèse Gauthier, 34 Thibault, Cap	\$4.00 W. H. Fontaine
Mme H. Hamel, 128 Notre-Dame, Cap	\$3.00 Maurice Croteau
Mme P. Grandbois, 1500 Ste-Julie, T. Riv.	\$3.00 Lucien Carignan
Mlle J. Cormier, 1534 Denoue, T. Riv.	\$3.00 Adam Ltee
Mme P. Deslauriers, 788 Maréchal, T. Riv.	\$3.00 Lucien Carignan
Mme J. Lafleur, 907 Cinq-Mars, T. Riv.	\$4.00 Lucien Carignan
Mme A. Deschenaux, 1350 Lavenderdy, T. Riv.	\$3.00 Maurice Croteau
Mme F. Joly, 13 Rochefort, Cap	\$3.00 Au Chic du Soulier
Mme J.-D. Hamel, 94 Des Erables, Cap	

AU 9 JUIN LE GROS LOT est maintenant de \$664.00

VELVEXTONE

Latex d'intérieur
POUR UN TEMPS ILLIMITÉ
VOUS EST OFFERT
AU PRIX DE

\$7.89

LE GALLON

Tout achat d'un gallon vous donne droit à UN GALLON GRATUIT

CHOIX EXCEPTIONNEL DE COULEURS

SPECIAL: \$1.00 ENSEMBLE PLAT et ROULEAU à PEINTURER

PRUNEAU INC.

DEPOSITAIRE DES PEINTURES MARTIN-SENOUR

CONCOURS ouvert aux BRICOLEURS A QUI LA CHANCE? 5 PRIX de \$100 en ARGENT

seront attribués lors d'un tirage qui aura lieu le 30 juin 1961.
COUPONS DE PARTICIPATION REMIS POUR CHAQUE \$5 D'ACHAT AU COMPTANT.
VISITEZ NOTRE SALLE D'ÉCHANTILLONS ET TENTEZ VOTRE CHANCE.

2400 BELLEFEUILLE FR. 5-7747 TROIS-RIVIERES

Le bon français - Le bon usage

Ce qu'on dit :

Au point de vue travail

Ce qu'on doit dire :

Du point de vue travail

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, LUNDI, LE 12 JUIN 1961

MARTIAL PRINCE

SPECIALITE: PLANCHERS

446, Des Forges

FR. 6-3522

261 permis pour une valeur de \$3,029,100.

La construction domiciliaire plus active avec 116 nouveaux logements

Paul-Emile GUY

Depuis le début de l'année, le bureau des permis de l'hôtel de ville a émis 261 permis de construction représentant une valeur de \$3,029,100. Ceci représente une augmentation de deux permis sur les cinq premiers mois de l'année 1960 et un surplus de \$1,562,200 sur la valeur déclarée.

Ces permis représentent 116 logements et 88 nouvelles propriétés, contre 100 logements et 62 nouvelles propriétés en 1960.

Ces chiffres indiquent une recrudescence dans le domaine de la construction domiciliaire. L'activité que l'on peut remarquer dans tous les coins de la ville ira en s'accroissant à mesure que la température se maintiendra au beau.

Le secteur St-Jean-Baptiste-de-la-Salle et le secteur Péri-Daniel seront les épicentres de l'activité domiciliaire au cours de la saison estivale, surtout si l'on s'appuie sur le fait que le projet de la coopérative Péri-Daniel ne fait que commencer. Des 136 lots pris à même la nouvelle zone résidentielle, 38 ont été accordés à des contribuables qui avaient rencontré les spécifications requises.

Repartition
Dans le domaine domiciliaire, les 88 nouvelles propriétés représentent une valeur déclarée de \$959,000 et les réparations une somme de \$141,600 pour un total de \$1,099,600. Les statistiques démontrent que 44 des 88

nouvelles propriétés ont été ou seront construites dans le secteur St-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

Des permis ont été émis pour des sommes plus considérables dans cinq cas spécifiques: la nouvelle bâtisse du collège Marie de l'Incarnation, \$1,000,000; l'école St-Pie X, \$375,000; le pont devant relier l'île St-Christophe à l'île St-Quentin, \$360,000; le viaduc de la rue des Chénoux, \$100,000 et l'agrandissement de l'école normale du Christ-Roi, \$100,000.

En plus de ces constructions, d'autres bâtisses sont toujours en voie de parachèvement. Signalons l'école normale Maurice-Duplessis, avec un permis de \$3 millions émis en octobre dernier; l'école Ste-Ursule, sur le boulevard du Carmel, avec un permis de \$1 million émis en octobre dernier et le pavillon No 8 du campus des RR. PP. Franciscains, sur le boulevard des Forges, avec un permis de \$200,000.

Deux pêcheurs secourus à temps sur le lac St-Pierre

Deux pêcheurs de Pointe-du-Lac, MM. Donat Gauthier et Ernest Dufresne, qui s'étaient réfugiés sur la base de ciment d'un phare, dans le lac St-Pierre, samedi soir, ont été promptement secourus par trois de leurs concitoyens. Les deux pêcheurs avaient dû abandonner leur embarcation et monter sur la base de ciment du phare, à cause des bourrasques de vent qui rendaient la barque instable. Ils se résignèrent à passer la nuit sur leur refuge, exposés au vent et au froid.

M. Alexandre Dugré, chef des

pompier de Pointe-du-Lac, fut le premier à prendre conscience du drame qui se jouait. Il organisa immédiatement une expédition de secours. Il amena d'abord sur la rive son camion à incendie, afin de braver les phares sur les lieux du drame. M. Claude Comeau, aide de M. Maurice Crête, montèrent dans une embarcation et réussirent à rejoindre les deux malheureux. Ils revinrent à terre sans encombre.

L'opération de secours a eu lieu vers neuf heures, samedi soir.

M. Decosimo blessé gravement aux chantiers de l'usine de filtration

M. Mario Decosimo, âgé de 35 ans, un Italien de Montréal qui travaillait sur les chantiers de l'usine de filtration, a été gravement blessé, samedi matin. Il repose à l'hôpital St-Joseph sous les soins du Dr Louis Letienne. Il souffre de fracture et luxation de l'épaule droite, de fracture de l'avant-bras droit, d'arrachement du pouce droit et de fracture ouverte du fémur droit. Son état est grave, mais satisfaisant dans les circonstances.

L'accident se serait produit lorsque le câble qui retient la pelle au bout du mât se serait brisé.

Quelques autres ouvriers ont réussi à s'éloigner en vitesse. Le blessé a été conduit à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frère.

Sous la terrasse Turcotte

L'automobile volée, retrouvée moteur et accessoires en moins

"Je reviendrai aux Trois-Rivières le moins souvent possible". Telle est la réflexion de M. Réal Lafrenière, demeurant au 1023 avenue de l'église, à Verdun, à qui il est arrivé l'automobile la plus invraisemblable. On comprendra que M. Lafrenière n'ait pas été trop heureux de l'accueil qu'on lui a réservé.

J'avais stationné mon automobile, un chevrolet 1953, en face du 770 Hart, pour la nuit. Toutes les portes étaient soigneusement

verrouillées. Ce matin, elle avait disparu. Je me suis rendu au poste de police, à 8h55 pour prévenir que je m'étais probablement fait voler mon automobile. Elle était retrouvée peu de temps après, sous la terrasse Turcotte, près de l'International Paper. Imaginez dans quel état! D'abord on avait changé mes quatre pneus neufs pour des vieux, les deux roues avaient été complètement changées pour des vieilles. Dans le plancher, en avant, il y avait un trou de deux pieds carré: on avait enlevé la transmission. En regardant le tableau de bord, je vis que tout avait été enlevé, le radio, les cadrans, la chauffeferre. Sous le capot, il n'y avait plus de moteur. Tout avait disparu. Je me vois forcé de retourner à Verdun, avec ma femme et mes enfants en autobus.

Les détectives de la Sûreté municipale ont pris charge de cette enquête inhabituelle.



M. REAL LAFRENIERE examine les "vestiges" de son automobile. Tout a disparu, on a changé les pneus neufs pour des vieux, ainsi que deux roues, on a enlevé le moteur, la transmission, le radio, la radio. Il ne reste plus que les sièges.

Garçonnet de dix ans électrocuté

En jouant, Marcel Arseneault tombe sur un transformateur

L'accident qui a causé le plus d'émoi parmi la population Trifluvienne en fin de semaine, est survenu vers 20h30, hier après-midi. Un enfant a été électrocuté à la sous-station de la Shawinigan Water and Power, rue Mondelet.

Il s'agit du jeune Marcel Arseneault, 10 ans, fils de M. Jacques Arseneault, demeurant au 957 rue St-Marguerite. Il est décédé des suites de ses brûlures, peu avant dix heures, à l'hôpital St-Joseph. Le médecin qui avait été appelé à son chevet, le docteur Lucien Bedard, lui a rendu peu de chances de survie. Le garçon était brûlé au troisième degré, sur plus de 85% de la surface du corps. Le coroner, M. Guy Lebrun, a appelé l'ambulance.

Les ambulanciers de la maison Philibert le conduisirent en vitesse à l'hôpital St-Joseph. Il fut immédiatement placé sous la tente d'oxygène. Il est décédé peu avant dix heures.

L'enfant avait escaladé les supports d'acier qui entourent les transformateurs, quand il s'agrippa à un fil à haute tension, porteur de 12,000 volts. Il perdit pied et tomba sur le transformateur. Les flammes commencèrent à consumer ses vêtements. Ce voyant, ses petits compagnons prirent la fuite, emportés par la frayeur. Un témoin, qui venait de crier au garçon de descendre, eut l'idée de se porter à son secours, avec une couverture de laine. Il l'enveloppa dans cette couverture et l'étendit par terre. Pendant ce temps, les policiers étaient arrivés sur les lieux et avaient appelé l'ambulance.

Au conseil de ville ce soir

Déclaration du maire Mongrain au sujet de la route transcanadienne

La séance du conseil de ville aura lieu, comme à l'accoutumée, ce soir, à 8 hres, en la salle publique de l'hôtel de ville.

A cette occasion, Son honneur le maire J.-A. Mongrain, qui présidera les délibérations, fera une déclaration relative à la correspondance échangée avec le ministre de la Voirie, l'honorable Bernard Pinard, qui a déclaré en Chambre, récemment, n'avoir reçu aucune requête au sujet de la route transcanadienne. On se souvient que les autorités municipales avaient demandé que la route transcanadienne passe par Trois-Rivières et traverse le futur pont.

Le greffier Beaumier fera rapport au conseil au sujet des démarches entreprises pour connaître ce qu'il en coûtera à la ville pour la préparation d'un mémoire pour appuyer la demande de la Corporation de l'Université de Trois-Rivières.

Il sera également question des émanations provenant des tuyaux d'échappement des véhicules actionnés par des moteurs Diesel.

Le chef du contentieux, M. Léopold Pinsonneault, donnera un avis légal au conseil sur la question.

Une automobile s'est écrasée sur un mur de béton, à l'angle des rues St-Maurice et des Chénoux, samedi après-midi, vers 5 h 05. Elle était conduite par Mme Wilfrid Turcotte, du 1431 Lavallée, à Trois-Rivières.

Les dommages à l'automobile n'ont pas été évalués.

Le véhicule a frappé un mur de béton, entourant un réservoir à eau de la cité. Mme Turcotte n'a pas été blessée.

Les agents Germain Provencier et Henri-Paul Veronneau ont fait les constatations.

Cambriloge au restaurant du club de football

Des cambriloteurs se sont introduits, au cours de la nuit de samedi à dimanche, dans le restaurant du terrain de l'Exposition, propriété du club de football.

C'est le gardien du stade de baseball, M. Lucien Ricard, qui a constaté la chose hier matin, vers 7 heures. Les portes du restaurant étaient ouvertes.

Les cambriloteurs n'auraient pas apporté grand chose et les dommages ne seraient pas élevés.

L'enquête a été confiée aux détectives de la Sûreté municipale.

DEMANDEE

Fille avec expérience pour travail dans magasin de confection pour DAMES, rue Des Forges. Temps régulier, bon salaire. Répondre au 7955 Le Nouvelliste, Trois-Rivières.

WHIST

CE SOIR à 8 hres
Sous-sol Église St-Sacrament
au profit du COMITÉ PAROISSIAL DES ŒUVRES

ENTRÉE : 50c
Nombreux prix
Bienvenue à tous



Marcel Arseneault

Un automobiliste a été tué par une camionnette, le 11 juin, à l'intersection de la route 112 et de la route 113, à l'ouest de Trois-Rivières.

Poteau déplacé et fils brisés

Une automobile est venue donner contre un poteau de la compagnie Bell Téléphone, dimanche matin, vers 9 h 20, en face du 1125, rue St-Prospère. Sous la violence du choc, le poteau a été déplacé de sa base et quelques fils ont été brisés. L'automobile a subi pour environ \$800 de dommages. Elle était conduite par M. Pierre Monnier, du 1004 rue St-Maurice, à Trois-Rivières. Celui-ci n'a heureusement pas été blessé.

Les agents Lucien Plourde et Gaston Rochelle ont effectué les constatations.

PAUL LAMBERT

Spécialité
COUVERTURES
Asphalte et Gravier
Réparation
Briques - Pierres - Blocs
790 Godbout Tel. 6-6825

PRETS

de \$100 à \$5000
accordés en un jour
contre votre signature

Période de remboursement de 36 mois pour les prêts importants. Avance à votre disposition sur votre prêt.
Pour tous renseignements, appeler

Maurice Terroux
FR. 5-4976
315, rue Des Forges

COMMUNITY FINANCE

CCIF

Compagnie financière canadienne

A LOUER
LOCAL COMMERCIAL
CENTRE DES AFFAIRES
S'ADRESSER LE JOUR
A 503 DES FORGES
Le soir :
Tel. : FR. 4-5709

LA PLUS MODERNE
AU COEUR DU QUEBEC

IMPRIMERIE
IDF
DES FORGES

4000 Boul. Royal
Trois-Rivières
FR 5-4911

PARTIE de CARTES
Mardi à 2 hres p.m.
A L'ÉCOLE DOLLARD
135 ST-IRÈNE
Paroisse Ste-Famille - CAP
ENTRÉE : 35c

TRIOIS-RIVIERES, 505, rue St-Georges
SHAWINIGAN, 422, 4e rue
GRAND-MERE, 435, 4e avenue

Téléphone: FR 4-5501
Téléphone: LE 7-1801
Téléphone: LE 8-3347

AGENCES DE PRESSE: United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile United Press International.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.



TRIOIS-RIVIERES, LUNDI, LE 12 JUIN 1961

Les marchands du centre étudient les problèmes de la circulation

L'Association des marchands détaillants du centre continue à étudier les problèmes propres à notre centre commercial. L'activité qui se déploie à cet égard démontre qu'on est sur la voie du succès. Le sens de la cohésion, de l'entente, de la compréhension mutuelle est à l'origine des plus belles réalisations. Quand personne ne s'occupe des problèmes de la collectivité, on court au désastre. Mais lorsque tous s'entendent pour une action commune, il est impossible de connaître l'échec.

C'est le fait qu'il convient de signaler dans l'initiative des marchands du centre. Certaines complications, toujours négligées, finissent par causer des situations anormales et parfois dangereuses. C'est ce qui se produit dans notre ville, où le problème de la circulation n'a fait que se compliquer depuis de nombreuses années.

La circulation et le stationnement, qui n'en est qu'un aspect, sont aujourd'hui dans une condition à peu près impossible. Tous l'admettent, même les membres du conseil qui s'en préoccupent et qui cherchent à déterminer des moyens capables de faire cesser cette congestion. On a vu au cours des dernières semaines la police municipale tenter des expériences aux heures de grande activité. On analysera les résultats qui en découleront.

Mais il faudrait prendre garde de ne pas agir trop brusquement pour contre les solutions que l'on met à l'épreuve. Toute méthode nou-

velle apporte ses conséquences, bonnes ou mauvaises. On ne doit pas repousser trop tôt des suggestions qui portent en elles quelque chose de bon. C'est en repoussant des idées nouvelles brusquement, sans les avoir suffisamment étudiées, que l'on passe à côté de procédés excellents qui résoudraient nos difficultés.

Le problème de la circulation intéresse les marchands, et ils ont le droit de faire connaître leurs opinions. La municipalité, pour sa part, devrait étudier avec attention et sympathie toutes les suggestions de nos marchands. Ce qu'il faut éviter, c'est la panique. Le centre commercial ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Il ne disparaîtra même jamais et il continuera à progresser à la condition que l'esprit de solidarité manifesté jusqu'ici se maintienne et qu'un véritable esprit civique continue à inspirer nos concitoyens.

Il apparaît à première vue qu'il faudra affronter nos méthodes avec celles qui ont fait leur preuve à l'étranger. Les problèmes de circulation existent partout et se compliquent sans cesse. Mais, dans certaines villes, loin de se laisser étouffer par cette marée montante de véhicules, on en tire avantage par suite d'un achalandage plus grand. Qu'on évite tout malentendu. Les automobiles ne sont pas un obstacle au commerce. Ce sont précisément ce qui le stimule et le rend plus prospère. L'objectif à atteindre doit être d'accélérer la circulation,

de la rendre plus normale et de faciliter aux acheteurs l'accès aux magasins.

Pour y parvenir, il faudra multiplier les parcs de stationnement et en faciliter l'utilisation, c'est-à-dire bien les indiquer afin que les automobilistes, surtout ceux de l'extérieur, puissent y avoir accès en connaissant parfaitement les endroits où ils sont situés. Il semble que ce soit la principale raison pour laquelle les voyageurs ne vont pas y placer leurs voitures. Des indications claires résoudront ce petit inconvénient.

Les marchands du centre ne s'occupent pas uniquement de circulation. Ils préparent une vaste campagne de publicité qui aura lieu vers la fin de l'été. La publicité est aujourd'hui la clé du succès en commerce. Des campagnes bien orchestrées attireront des foules en plein désert. Lorsqu'on a au contraire des valeurs supérieures à faire connaître, la publicité peut accomplir encore davantage. On a comparé cet art à une fête. Pourquoi cette image? Parce qu'on a cru voir quelque chose de magique dans ce qui est en réalité une science véritable.

Une publicité soignée fera du centre commercial déjà l'un des plus actifs de la province de Québec, un noyau rayonnant de prospérité dont l'activité se reflétera sur toute la ville. Le sort du centre commercial est assuré. La population continuera à en faire le lieu préféré de ses achats.

Quel sera notre sort en 2011?

Les remarques et les prévisions de M. Jacques Henripin, professeur de démographie de l'Université de Montréal, sur les chances d'avenir de la race française au Canada sont d'une nouveauté qui serait de nature à jeter l'épouvante si l'on n'avait appris avec les années que les données scientifiques ont souvent été démenties par les faits quand il s'est agi des Canadiens français.

Suivant le savant professeur, dans cinquante ans, la proportion des francophones au Canada sera de vingt pour cent si les meilleurs facteurs entrent en jeu. Dans le cas contraire, la proportion de nos fils tomberait à dix-sept pour cent.

Si l'on tient compte du fait que nous formons actuellement une masse d'environ trente pour cent, il faut dire que nous allons à la catastrophe. Aujourd'hui, la ville d'Ottawa constitue la ligne de front, où d'ailleurs nous tenons très mal, puisque l'anglicisation débute dans les institutions d'enseignement. Si nous n'y prenons garde, notre ligne de feu sera repoussée jusqu'à Montréal, où nous sommes assurés de perdre.

Quel est, selon M. Henripin, le facteur capital? C'est que l'élément français ne compte pas aux yeux des Neo-Canadiens. Seulement deux pour cent d'entre eux choisissent notre langue. Les autres s'enfourment dans la masse anglaise. Rien plus, les citoyens de langue française eux-mêmes se laissent angliciser. La proportion s'accroît suivant une progression presque géométrique. En 1921, l'anglicisation n'atteignait que 3,5 pour cent des nôtres. Mais ce pourcentage passait à 7,9 en 1951, alors que cette année on s'attend à un pourcentage de 10 pour cent.

La situation la plus favorable de l'avenir, selon M. Henripin, du point de vue des Canadiens français serait que l'accroissement de la population soit dû aux naissances, auquel cas notre proportion serait en 2011 de vingt pour cent. Si c'est l'immigration qui assure la croissance, nous ne formerons plus à ce moment que dix-sept pour cent de la population.



Cessez de nous écorcher les oreilles!

Besoin d'urbanistes et d'autres choses aussi

La question de l'urbanisme est de nouveau venue devant le conseil municipal à la dernière séance de celui-ci. Il s'agit de savoir si l'on fera l'engagement d'un urbaniste. D'après les opinions émises lors de la présentation du plan directeur par MM. Benoit-J. Bégin et Georges Robert, les gestes que le conseil municipal devait poser pour appliquer ce plan d'urbanisme, qui n'est encore qu'une pièce d'archives, consistaient dans la nomination d'un urbaniste et de deux organismes qui auraient charge de ces matières.

Ces deux mécanismes comprennent, selon les spécialistes plus haut cités, une Commission d'urbanisme ayant des pouvoirs et composée de personnes capables de prendre des décisions en toute sérénité, et un comité de coordination. Celui-ci aurait une importance capitale, puisqu'il serait formé au sein de l'administration municipale et se composerait du représentant du maire, de l'urbaniste, de l'ingénieur, du trésorier, du greffier, etc. Ce comité serait responsable au conseil municipal et aurait pour but de préparer à l'avance et d'agencer des programmes de travaux. Tout serait ordonné, se déroulerait dans la logique et sans précipitation, suivant des données longuement mûries et comparées aux besoins de la municipalité.

On voit donc que la municipalité doit se choisir un urbaniste et que celui-ci aura la charge de l'application du plan d'urbanisme. On le sait, un plan d'urbanisme n'est pas en soi une chose achevée ni permanente. C'est un essai de prévision qui doit être constamment mis en regard des réalités actuelles et recevoir les modifications qui s'imposent. Mais justement parce que ce travail énorme doit être parfois adapté aux conditions présentes il faut qu'il soit confié à un urbaniste compétent appuyé et dirigé par la Commission d'urbanisme et le comité de coordination.

Le plan d'urbanisme doit être appliqué pour qu'il donne toute sa valeur. Cela ne signifie pas qu'il faut le faire d'un seul coup et tout chambarder. Cela veut dire qu'on ne doit rien faire sans consulter le plan d'urbanisme et le confronter avec les projets en cours.

Le silence une force de Macmillan

Il n'existe peut-être pas à l'heure actuelle, chez les chefs d'Etat, homme politique plus convaincu que Macmillan, premier ministre de la Grande-Bretagne, que la discrétion demeure le facteur primordial de toute entente internationale.

Même aux Communes, il s'est refusé à mettre les représentants de la nation au courant de ses entretiens avec Kennedy. Pas un mot. Et même silence total sur Berlin, sans oublier le Marché Commun. C'est à vainement que l'opposition l'a harcelé de questions.

Réponse identique de Macmillan à chaque question: rien à ajouter au communiqué conjoint émis par Kennedy et lui. De plus, le président des Etats-Unis avait demandé le huis clos et ce n'est certes pas à un gentilhomme anglais qu'on pouvait demander de ne pas respecter une entente du genre.

M. Gaitskell, chef de l'opposition, offre un compromis: que M. Macmillan révèle lui-même ce qu'il avait dit... mais une fois de plus le chef du gouvernement anglais riposta que la courtoisie envers un allié lui imposait de garder le silence.

M. Gaitskell ne nourrissait probablement aucun espoir de connaître même des bribes des entretiens entre Macmillan et Kennedy. Son rôle de chef de l'opposition lui imposait son intervention.

Les chefs des nations confèrent directement entre eux plus que jamais. A Vienne, le président des Etats-Unis a causé avec le chef de la Russie, puis ce furent ses visites à Londres et Paris. Officiellement, chaque entretien s'est clos sur un communiqué conjoint... mais qui, en résumé, ne dit rien et n'engage à rien.

Il ne faudrait cependant pas conclure à l'insignifiance de ces conférences entre chefs d'Etat. Ceux-ci en révéleront—et cela peut être le cas en Grande-Bretagne—au chef de l'opposition, mais sous secret. Dans le silence, il demeure possible d'aborder certains sujets autrement interdits.

La vogue est au camping chez les touristes à travers le Canada

Par Alex MORIN

Une nouvelle vogue se répand comme une traînée de poudre dans le domaine du tourisme au Canada, alors que cette industrie semble devoir connaître une autre année record: il s'agit du plaisir retrouvé du camping aux quatre vents.

De plus en plus, les touristes semblent préférer tout bonnement les vastes sites historiques, les emplacements, les lieux-vitrines, les balades - observatoires; cependant, la chasse, la pêche, la natation, les incursions dans les grands parcs sauvages et les expositions sont encore les piliers de cette industrie qui rapporte plus d'un milliard de dollars par année.

La popularité croissante du camping, accrue par la construction de la route Trans-Canada et l'installation de parcs de camping le long de ce parc-cour et d'autres grandes routes, reçoit un accueil mitigé. En tout et par tout, le relevé établi par la Presse Canadienne démontre qu'on s'attend à une saison très fructueuse d'un bout à l'autre du pays.

Année record
Le directeur de l'Office du Tourisme du gouvernement fédéral M. A. Field, déclare: "Tout semble indiquer que cette année sera encore meilleure que la précédente".

L'an dernier, les visiteurs étrangers ont augmenté leurs dépenses au Canada de sept pour cent pour atteindre la somme record de \$417.000.000. A eux

seuls, les touristes venus des Etats-Unis ont dépensé \$371.000.000, soit \$20.000.000 de plus qu'en 1959. Cependant, ces chiffres sont souvent dépassés par ce qu'on débourse: les Canadiens qui voyagent à l'intérieur du pays.

Ce qui continue d'inquiéter les autorités canadiennes, c'est que les Canadiens continuent de dépenser de plus en plus dans les autres pays, le total étant passé de \$598.000.000 en '59 à \$632.000.000 en '60, et le déficit national dans ce domaine de l'industrie est passé de \$207.000.000 à \$215.000.000.

Mais, pour revenir aux Américains, on souligne que le facteur déterminant de leur venue est la température, le temps, et non pas tellement celui qu'il fait au Canada que celui qu'ils subissent chez eux".

"Si les villes américaines connaissent de grandes chaleurs en mai et en juin, les gens commencent très tôt à tirer des plans et l'on pourra s'attendre à un influx considérable", a dit M. Field.

Il faut ajouter que les gouvernements ont pris plusieurs mesures pour aider l'industrie.

Prêts fédéraux
Pendant la session en cours, le parlement fédéral a passé des lois selon lesquelles les propriétaires d'entreprises touristiques peuvent obtenir des prêts allant jusqu'à \$25.000 pour moderniser leurs installations.

De son côté, la législature du Québec a adopté une loi créant

un comité d'étude sur le tourisme qui siégera dans différentes régions de la province et étudiera la situation de façon à pouvoir faire des recommandations touchant les améliorations à apporter pour tirer tout le parti possible des attraits géographiques et historiques.

Pour sa part, le gouvernement ontarien offre de défrayer la moitié des frais de publicité et de développement des attraits touristiques encourus par les associations régionales de tourisme.

Quant au ministère de la Récreation et de la Conservation de la Colombie-Britannique, il a pour politique de conseiller toutes les entreprises touristiques qui s'adressent à lui, leur décrivant quel genre de nourriture les touristes aiment et ce qu'ils préfèrent au point de vue logement et distraction. Le ministère semble trouver ces con-

seils individuels plus efficaces que l'explication de données générales aux Chambres de Commerce et autres organismes du genre.
Dans l'île-du-Prince-Edouard, on a entrepris une campagne conjointe l'hiver dernier, dans le but d'établir des centres de pé-

LOUEZ

UNE MACHINE à ECRIRE OU UNE MACHINE à ADDITIONNER



JEAN BANVILLE INC.
RENE HOULE, gérant
1605 Notre-Dame
FR 5-4771

FAUSSES DENTS

avec plus de confort

FASTETH, une poudre adhésive, assure une parfaite fixation des fausses dents plus fermement. Pour manger, parler avec plus de sécurité, soupapez du FASTETH sur vos dents. Aucune sensation ni aucun goût de bouche. Prenez l'habitude d'une vraie denture.

Achetez FASTETH à toute pharmacie.

ACQUITTEZ VOS COMPTES!

... Grâce à un prêt HFC. Apportez-nous vos comptes échus et demandez un prêt pour les régler tous! Acquitez vos comptes aujourd'hui même! Vous pourrez recommencer à neuf, et n'aurez chaque mois qu'une mensualité facile à payer à HFC. Venez en personne ou téléphonez... vous pouvez emprunter jusqu'à \$1000 et on vous accordera jusqu'à 30 mois pour payer.

Vous pouvez aussi protéger votre emprunt par une assurance-vie

HOUSEHOLD FINANCE
Incorporation of Canada

1401, rue Royale
TROIS-RIVIERES
SHAWINIGAN, 603, 5e rue, téléphone LE 6-4425
GRAND-MERE, 590-bis avenue, téléphone LE 8-3349

Pour vos achats de Bois & Matériaux de construction.

L'ADRESSE PAR EXCELLENCE:

Léopold Duplessis Ltée

NOS SPECIAUX de la SEMAINE:

PLANCHES BOUVETTES 5", 6" ou 7" Grade No. 1 Construction bois assorti, sec le m.p. \$78 00

2" X 4" X 10-12' Epinette No. 2 plané sec \$76 00

2" X 8" X 12' Bois assorti plané 4 faces \$83 00

BOIS DE CHOIX pour galeries et escaliers

CONTREPLAQUES sables pour planchers 48" x 48" \$1 59

PORTES ACCORDEON WALDOR 32" x 80" ivoire ou moka \$16 79

PORTES D'INTERIEUR unes acajou — à compter de \$5 95

PORTES EXTERIEURES combinaison FILCO Rég. \$78.50 \$59 50

PORTES EXTERIEURES Combinaison bois et métal, vitre glissoire, moustiquaire \$32 95

CHALoupes VERCHERES 14" et 16" — RAMES GRATUITES

PEINTURE LATEX Murs et plafonds - l'achat d'un gallon. Le gal. \$7 89 vous donne droit à 1 gallon gratis.

VERNIS ROCKSPAR GLIDDEN Le gallon \$10 95 Le 2ème gallon ne vous coûte que 21c

WOODLIFE Le gallon \$4 25

NOTRE PLAN BUDGETAIRE

Vous aidez à construire votre garage, votre chalet d'été, ou simplement à réparer vos galeries et escaliers. Jusqu'à 24 mois pour payer. — Intérêt minimal.

PILIER A VERIN

Pour le redressement des planchers ou plafonds, ils sont tout d'acier et résistants en hauteur pour les maisons et immeubles. Evitent les dommages causés par l'affaissement des planchers. Plus que le verin sous la poutre et tournez la poignée d'un demi-tour à cha, que semaine jusqu'à ce que vous retrouvez le niveau. Seulement 10 pièces. Assemblage et installation faciles. No. 1, réglable.
A compter de \$9,75 48" x 8".

Chaque achat vous donne droit à un billet de participation ou

TIRAGE DUNE AUTOMOBILE

Falcon 61



Le gagnant sera connu le 30 AOUT 1961

LEOPOLD DUPLESSIS LTÉE

BOIS et MATERIAUX de CONSTRUCTION

2093 BELLEFEUILLE

FR. 4-4604

L'esprit du congrès devra animer tous les actes de votre vie

Par J.-Claude Beaumier

La Tuque — Le président du congrès eucharistique vicarial de la Tuque, M. le chanoine Louis Caron, vicaire forain et curé de la paroisse St-Zéphirin de La Tuque, de même que S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, ont engagé la foule de près de dix mille personnes au reposoir du stade municipal de La Tuque pour la clôture du congrès eucharistique, à continuer dès demain dans l'esprit du congrès. Il faut, ont-ils souligné à la forte assistance, que les démonstrations extérieures d'attachement au Christ-Roi proclamées publiquement au cours du congrès eucharistique soient bien le reflet de convictions religieuses profondes d'attachement au Christ et à son Eglise et qu'au jour le jour, les actes de chacun prouvent bien cet état d'esprit et de cœur.

Ils ont rappelé que la communion fréquente rend plus courtois et aide à pratiquer les vertus de Jésus-Christ sur terre. Le congrès eucharistique vicarial de La Tuque a été, de l'opinion du chef spirituel du diocèse, de même que du président du congrès un total succès. Les nombreux fidèles du vicariat se sont fait un devoir de chrétiens de participer activement et nombreux aux différents exercices du congrès qui débutait jeudi soir pour se terminer hier après-midi.

A la clôture près de dix mille personnes se sont rassemblées à l'église-mère de La Tuque, St-Zéphirin. Hommes, femmes et enfants ont défilé dans les rues de la ville en proclamant leur attachement au Christ-Roi en se rendant au reposoir. C'était la manifestation publique et plénière d'un peuple attaché au Christ et à ses principes de vie.

Rendu au reposoir, on a déposé l'ostensoir qui avait défilé dans les rues de la ville avec les fidèles, sur le tabernacle du congrès. La foule nombreuse a continué ses acclamations au Christ et après les allocutions du curé Louis Caron et de Son Excellence et la consécration de la foule au Christ-Roi par le président de la commission scolaire, M. Raymond Arsenault, il y eut salut du Saint-Sacrement et Te Deum.

Mgr Pelletier
S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse, s'est adressé à la foule en rappelant que le congrès prenait fin, mais qu'il ne faut pas commencer dans les Ames de chacun. La communion, la messe et le chapelet, soulignent-ils, sont les trois principales armes du chrétien pour gagner sa vie éternelle heureuse.

L'on abandonne ici-bas. L'on déserte les églises sous les prétextes les plus futiles. Comment vivre honnêtement sa vie et sa messe.

Le chef spirituel du diocèse demanda aux pères et mères de famille comment ils entendaient élever chrétiennement leurs enfants dans les convictions profondes de la religion si eux-mêmes ne vont pas à la source de la vie spirituelle que sont la messe et la communion. Il engagea tous et chacun à prendre la décision finale et totale de ne jamais manger la messe le dimanche. C'est une valeur, expliqua-t-il, dont nous devrions (suite à la page 19)

Vœux du congrès

La Tuque — M. le chanoine Louis Caron, curé de la paroisse St-Zéphirin et vicaire forain, président du congrès eucharistique vicarial de La Tuque, a communiqué à l'issue du congrès eucharistique les vœux du congrès à la foule réunie au reposoir du stade municipal. En voici la teneur.

"Considérons que la messe est le centre de notre sainte religion et des lors de toute vie chrétienne, et que d'autre part, on y manque parfois le dimanche ou qu'on y assiste trop passivement, le congrès émet le vœu que tous soient bien fidèles au précepte dominical; que sur semaine, on s'efforce d'y assister en aussi grand nombre qu'on le fait durant cette année de préparation intensive, et qu'on y participe plus activement en s'unissant au prêtre et en utilisant le Missel, afin de mieux entrer dans l'esprit liturgique et d'en retirer plus de fruits.

"Considérons que l'Eucharistie est l'aliment nécessaire de notre vie surnaturelle et la source de l'esprit chrétien de la famille, le congrès émet le vœu que chaque membre de la famille s'efforce de communier, chaque semaine, en priant les uns pour les autres et en y apportant l'intention droite de mener sa vraie vie d'enfant de Dieu.

"Considérons que l'Eucharistie est le centre du culte catholique, que Jésus-Christ doit être entouré de nos hommages et que d'autre part la dévotion au très Saint Sacrement doit im-



(Photo Le Nouvelliste)

LE CONGRES eucharistique s'est ouvert en présence d'une foule dépassant les deux mille personnes. Tous étaient réunis devant le reposoir du congrès érigé au stade municipal, où se sont déroulées la majorité des activités religieuses du congrès.

DIX MILLE personnes environ ont assisté à la clôture du congrès eucharistique vicarial de La Tuque, hier, dimanche. Nous apercevons ici une partie de la foule groupée au reposoir du stade municipal.



(Photo Le Nouvelliste)

L'OSTENSOIR a été porté en triomphe par l'évêque dans les rues de la ville de La Tuque pour se rendre au reposoir du congrès lors de sa clôture, dimanche après-midi. Une foule de près de dix mille personnes l'accompagnait.

Jusqu'à 24 mois pour payer le solde... vous voyagez par jet 707 Rolls-Royce...

\$4968 COMPTANT

MONTREAL PARIS

ALLER-ET-RETOUR

Tarif économique pour le changement

B.O.A.C.

Consultez votre agent de voyages ou

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION

RA-PID-GRO

Le Premier et le Meilleur des Fertilisants Instantanément Solubles 100%

Nourrit par le feuillage aussi bien que par les racines. Analyse 23-21-17, aussi tous les éléments mineurs et Vitamines B1, B2. Résultat éclair. S'applique facilement et rapidement avec l'applicateur Tri-con.

S.R.A. P.D. GRO ne vous donne pas de meilleurs résultats (essai réel et scientifique) que tout autre fertilisant employé à date, nous vous rembourserons le montant payé.

Exigez-le de votre marchand. S'il ne l'a pas, commandez-le directement de nous. Liste de prix et feuillets descriptifs sur demande.

W. H. PERRON & Cie Ltée

515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFE, P.Q. (Montréal 40)

Cournoyer LTÉE

MEUBLES TRS-RIV.

JAMAIS de tels BAS PRIX N'ONT ETE VUS

SUR MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

VENTE DE DEMENAGEMENT

Il faut tout vendre le stock plutôt que le déménager... et risquer de l'endommager... En un mot, il faut éviter les pertes et frais de déménagement.

Nous voulons faire profiter la population des Trois-Rivières et de la région de prix coupés au coûtant et certains articles même en bas du coûtant.

MOBILIERS DE CUISINE

"CHROME CHAIR" 5 mex - Table - Pattes chromées, dessus Arborite. Chaises rembourrées recouvertes de vinyl. **GRAND SPECIAL \$39**

"CHROME CHAIR" chrome, 1 table, 4 chaises. **VENTE \$64**

"MODERN STEELWORKS" chromé, 1 table 4 chaises. **VENTE \$99**

"MODERN STEELWORKS" chromé, 1 table 4 chaises. **VENTE \$136**

DINETTES en bois, fini noyer, style scandinave, 1 table, 4 chaises rembourrées. Régulier: \$219. **VENTE \$151**

C'est vraiment un événement unique...

APPAREILS ELECTRIQUES

POELES ELECTRIQUES

"Moffat" — "Roy" — "L'islet" — "Enterprise" — "Adm" — "Gurney" — "Beatty" — "Gillon"

GRAND SPECIAL

22 pouces, 4 ronds, 220 volts. **\$119**

Rég. \$159 Grand Spécial "Moffat" — 30 pouces, automatique. **\$159**

Rég. \$219 Vente Entièrement automatique, 28 pouces. **\$199**

Rég. \$329 Vente 30 pouces, De Luxe avec Bar-B-Q. **\$209**

Rég. \$329 Vente 30 pouces. **\$299**

LESSIVEUSES AVEC POMPE

50 MODELES — Thor Beatty — Locomotive Simplicity — Gilson

Locomotive avec pompe démonstrateur. Rég. \$149. **GRAND SPECIAL \$89**

Rég. \$169 Locomotive, pompe. **\$99**

Thor modèle carré. Rég. \$209. **\$129**

LESSIVEUSES AUTOMATIQUES

THOR De Luxe. Rég. \$289. **VENTE \$269**

BEATTY De Luxe. Rég. \$429. **VENTE \$329**

LESSIVEUSE & SECHEUSE MOFFAT démonstrateur. Rég. \$699.95. **VENTE \$479**

SECHEUSES

THOR 220 volts, De Luxe. A chaleur multiple. Pleine garantie. Service gratuit. Rég. \$249. **VENTE \$129**

THOR De Luxe. Rég. \$259.95. **VENTE \$169**

MOFFAT De Luxe. Rég. \$339.95. **VENTE \$229**

REFRIGERATEURS

Roy — Admiral — Moffat Defrost-O-Matic

GRAND SPECIAL

"Defrost-O-Matic", ligne moderne. Rég. \$159. **Grand Spécial \$159**

"Moffat", 10 pi. cu. Rég. \$239. **Vente \$239**

"Potrait", 14 pi. cu. 2 portes, automatique. Rég. \$329. **Vente \$339**

"Defrost-O-Matic", 11 pi. cu. automatique, 2 zones. Rég. \$329. **Vente \$239**

"Admiral", 12 pi. cu. automatique, 2 zones. Rég. \$359.95. **Vente \$289**

TELEVISEURS

MARCONI — ADMIRAL

19 POUCE, noyer avec base. Rég. \$259. **VENTE \$189**

22 POUCE, console, 2 haut-parleurs. Rég. \$279. **VENTE \$229**

23 POUCE, console, 2 haut-parleurs, transformateur. Rég. \$329. **VENTE \$279**

FAUTEUILS

ASSORTIS — A LIQUIDER VOYEZ CES PRIX

Rég. \$45.95. **VENTE \$19.95**

Rég. \$69.95. **VENTE \$29.95**

Rég. \$109.95. **VENTE \$39.95**

MOBILIERS DE SALON

"CIRCLE" 3 mex, coussins air-foam, réversibles et detachables. Rég. \$259. **VENTE \$179**

CHESTERFIELD 4 places, 2 mex, air-foam réversibles. Rég. \$169. **VENTE \$129**

DAVENPORT 2 mex, solide construction, tissus au choix. Rég. \$149. **VENTE \$99**

"Love Seat" 2 mex style moderne. Rég. \$279. **Prix de déménagement \$159**

MOBILIERS DE CHAMBRE

IDEAL — 3 mex — Bureau avec miroir — Chiffonnier — Lit à Pannaux. Rég. \$149.95. **VENTE \$89**

MEUBLE IDEAL — 4 mex — Bureau, double Chiffonnier — Lit bibliothèque — Table de nuit. Rég. \$219.95. **VENTE \$139.95**

VICTORIAVILLE FURNITURE — 4 mex — Grand bureau 44 pouces, noyer, solide. Rég. \$419.95. **Vente \$294**

VICTORIAVILLE — 4 mex — Bureau double, 52 pouces — Lit bibliothèque — Chiffonnier — Table de nuit. Rég. \$349.95. **SPECIAL \$209**

1554, NOTRE-DAME, près St-Georges FR. 5-7305

Cournoyer LTÉE

MEUBLES TRS-RIV.

Paroisse-mère de Shawinigan-Sud

Notre-Dame-de-la-Présentation fête son 50e anniversaire de fondation



LA DIVISION BELGO, de la Consolidated Paper Corporation Limited, a fêté, samedi soir, au Casca- de Inn, ses employés qui comptent 25 ans ou plus de service. Les 135 invités d'honneur totalisaient 4.711 années de service. Sur la photo, de gauche à droite, MM. A.-F. Gurr, vice-président et contrôleur, H.-G. Timmins, gérant de la division, Romeo Carboneau, un employé qui compte 50 ans de service, R.-B. Calhoun, secrétaire, et M. W.-D. Mosher, gérant de la production.

La division Belgo de Shawinigan rend hommage aux employés ayant 25 ans ou plus de service

Shawinigan. — La division Belgo, de la Consolidated Paper Corporation Limited, a rendu hommage à ses employés qui ont acquis 25 ans ou plus de service, au 31 décembre 1960, à un banquet, samedi soir, au Casca de Inn. Ce banquet de reconnaissance pour longs états de services avait été organisé pour souligner la loyauté manifestée par les employés comptant 25 années ou plus de service. Les 135 invités d'honneur possédant de longs états de service avaient accumulé un total de 4.711 années de service. Trente-cinq des invités présents comptaient plus de 40 années de service chacun.

M. Romeo Carboneau, avec plus de 50 années de service, comme représentant senior, était assis à la table d'honneur avec MM. A.-F. Gurr, vice-président et contrôleur, R.-B. Calhoun, secrétaire, W.-D. Mosher, gérant de la production, C.-T. Robinson, surintendant général, L.-F. Horne, assistant surintendant-général, division Belgo, E.-R. McMullen, surintendant général, division Laurentide, de Grand'Mère, J. Beique, surintendant de l'entretien et de l'expédition, C.-F. Wright, comptable de la division, et G.-R. Blair, surintendant de l'embauchage. M. H.-G. Timmins, gérant de la division, agissait comme hôte pour l'occasion.

Puisque la Belgo a commencé de façon restreinte il y a environ 60 ans, nombre de gens présents à ce banquet ont vu le moulin progresser au cours des années, tout en procurant du travail à des centaines d'hommes.

Au cours du banquet, MM. Gurr, Calhoun et Mosher ont présenté des commentaires appropriés.

Comme marque d'appréciation de la part de la compagnie, chaque invité d'honneur s'est vu remettre un bouton de service, serti d'un diamant. Le gérant de la division, M. Timmins, qui compte lui-même 37 années de service a posé ce geste, insistant sur le fait qu'il était très fier de reconnaître la valeur qu'ont aux yeux de la compagnie.

A la ville de St-Tite

M. Paul Cloutier nommé secrétaire-trésorier

SAINT-TITE. — M. Paul Cloutier, qui avait été nommé secrétaire-trésorier de la ville de St-Tite, sera officiellement engagé à cette fonction, mercredi soir, lors d'une réunion du conseil de ville.

Vendredi soir, c'est M. Edgar Grosseau qui avait été nommé par le conseil de ville, mais il a refusé d'accepter la charge après consultation avec ses patrons de La Pantoufle Habitant où il est comptable.

M. Paul Cloutier remplacera son frère, M. Jean-Louis Cloutier, qui a partir d'aujourd'hui est devenu réviseur des Commissions scolaires de la Mauricie. Il a été nommé par résolution secrétaire-trésorier de la

Shawinigan-Sud. — De nombreuses manifestations marqueront le cinquantième anniversaire de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation de Shawinigan-Sud, paroisse mère de cette municipalité.

Ces fêtes, d'une durée d'une semaine, débuteront samedi le 17 juin par une soirée récréative dans la salle du collège St-Georges de Shawinigan-Sud. Cette école a été choisie, même si elle n'est pas dans la paroisse, parce que sa salle peut recevoir plus de monde. La chorale de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation et celle du collège de Louville feront les frais du chant.

Le lendemain 18 juin, Mgr Georges-Léon Pelletier procédera à l'ordination de l'abbé René Nadeau à 19 h. 30, en l'église paroissiale. Il s'agit là de la première ordination dans cette église depuis la fondation de cette paroisse. L'abbé Nadeau est également un enfant de la paroisse. Le 19 juin, le nouvel ordonné y célébrera sa première messe à 9 h. Au cours de l'après-midi, soit à 3 h. 30, il y aura une heure mariale prêchée pour les enfants de la paroisse. Elle sera suivie d'une messe.

Une heure semblable sera prêchée pour les adultes de la paroisse le 21 juin à 8 h. 15 du soir. Cette heure mariale sera suivie de la messe. Le prédicateur de ces deux heures mariales sera le Père Antonio Hamel, o.m.i.

Une soirée folklorique est prévue pour le 22 juin prochain, à 8 h. 30 au terrain de l'école Notre-Dame-de-la-Présentation. Cette soirée se déroulera à l'extérieur et les Laitiers du Rocher de Grand'Mère dirigeront les danses. En cas de mauvais temps, cette soirée sera reprise le samedi soir.

La journée de clôture sera le dimanche 25 juin. Une grande



TOUT UN TRESOR ARTISTIQUE décore les murs intérieurs de l'église Notre-Dame-de-la-Présentation de Shawinigan-Sud. C'est l'oeuvre de M. Orlan Leduc. On sait que des fêtes marqueront le cinquantième anniversaire de la fondation de cette paroisse. Sur cette photo on peut voir ce temple dédié à la Vierge.

Cours sur les arts plastiques donnés à la Grange-aux-Moines

Grand'Mère. — Des cours d'arts plastiques, portant sur les arts plastiques, seront donnés durant les mois de juillet et août au Centre culturel de la Grange-aux-Moines de St-Jean-des-Piles. Les cours seront sous la direction de professeurs compétents.

Pour les cours d'arts plastiques, les professeurs seront M. Louis Parent, M.A., et le Père Jean Lang, S.J. Le programme comprend le sens artistique, la perspective, la couleur, le contraste, la composition, le dessin, le métier, la forme, les trois dimensions et l'expression.

Les cours sont théoriques et pratiques. Ils porteront sur la peinture, le dessin, la sculpture, la décoration et le style. Ils s'adressent surtout aux professeurs en vue de développer chez nous une véritable pédagogie artistique.

La première série de cours sera donnée du 1 au 14 juillet, la deuxième du 17 au 23 juillet, la troisième, du 31 juillet au 11 août et finalement, la quatrième du 14 au 25 août. Une série comprend 10 jours de cours. De 9 heures à midi se fera l'étude théorique, tandis que les travaux pratiques débuteront à 1 heure pour se terminer à 4 heures l'après-midi. Chaque série peut recevoir 25 élèves.

Pour la première année, des cours d'initiation à la musique seront donnés en 5 recitals par le pianiste trilingue réputé, C. Kaczynski. Ces recitals seront commentés par Mme A. Rousseau. Ces cours seront complétés par les arts comparés entre la musique et la littérature, grâce à la collaboration des abbés Boulet, Panetton et Toussaint, tous du Séminaire Ste-Marie, de Shawinigan.

Ces concerts auront lieu au mois d'août, soit les mardis 8, 15, 22, 29 et jeudi, le 17 août à 7 h 30. Le programme comprend l'étude des oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Debussy, Bartók, Casella, et Prokofiev. Ces cours peuvent accepter 35 auditeurs, et il faut s'enregistrer avant le 24 juin.

En littérature, on fera l'analyse d'oeuvres de Victor Hugo, Paul Verlaine et Paul Eluard; les cours auront lieu les 17, 22 et 29 août.

Des cours d'art et de culture populaires seront donnés cet été encore, aux enfants de St-Jean-des-Piles par le Père J. Lang, grâce à la collaboration de M. François Roy, du ministère de la Jeunesse.

Pour de plus amples renseignements, on est prié de s'adresser pour les cours d'art, à Mme Marcel Crête, ou Mme A.-E. Fisher et pour les cours de musique et de littérature, à Mme A. Rousseau de Trois-Rivières, ou Mlle Thérèse Trudel, de Shawinigan, ou au Dr E. Gobeil de Grand'Mère ou à M. L. Dube, de La Tuque.

Le conseil de Grand'Mère félicite les organisateurs de la campagne

Grand'Mère. — La campagne de bon parler français entreprise par les employés du Bureau National de Placement de Grand'Mère et Shawinigan ont entrepris depuis quelques mois de corriger les locutions vieilles et de combattre l'usage des anglicismes propres à leur travail.

Il est proposé par M. l'échevin Martial Millette et résolu unanimement.

Qu'une lettre de félicitations soit adressée à l'Exécutif de l'Association des employés de la Commission d'assurance-chômage, promoteur de cette campagne, et qu'une copie de cette lettre soit adressée à M. Pierre Fortier, surintendant du Bureau National de Placement de Grand'Mère et à M. Marcel Décarie, gérant du Bureau de Shawinigan, qui ont appuyé cette campagne.

Voici copie de la résolution adoptée par le conseil de Grand'Mère:

"ATTENDU qu'il se fait des efforts louables un peu partout dans la province pour améliorer le langage parlé et écrit.

ATTENDU que c'est le devoir des autorités d'encourager les initiatives qui sont prises dans ce sens.

Le service de la comptabilité de l'usine de Shawinigan de la Du Pont a maintenant un nouvel employé en la personne de M. Raymond Lacourse, diplômé en commerce de l'université de Sherbrooke.

M. René Martel, qui collaborait à la rédaction du journal "Detente" de l'usine de Shawinigan de la CIL a été transféré à Hamilton, où il assume la direction du département du personnel d'hydrogène.

Toujours à l'usine de Shawinigan de la CIL, l'équipe participant à la rédaction du "Contact", journal de la compagnie, a été renouvelée. Lise Yee et

C'est un Regal

Tres froid Lait au Chocolat

Laiterie Shawinigan Enrg.

723 Ste-Cécile T41 LE 6-4471

CLUB SOCIAL

CETTE SEMAINE

Jean-Pierre Masson
Populaire chanteur - comédien
Vedette bien connue des "BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT"

Bernie Fields
Virtuose de l'harmonica

Pierrette Hébert
Chanteuse M.C.

MANOIR BEAUMONT LOTUS LOUNGE
cette semaine **DANIELLE DARY**
Ravissante chanteuse

A VENIR **Sandy Scoville**
Chanteur vedette du disque et de TV Américaine
N.B. — Tous les dimanches soirs, souper et danse! Jusqu'à 9 h.

ABSENT
pendant un mois
Dr MARC GOBEIL
dentiste
GRAND'MERE

HOTEL De La Salle
Les "ARVACKS"
4 chanteurs, vedettes du disque
DOMINIQUE DANSEUSE
YVES RICHARD — Gagnant de la finale du concours d'amateurs.
SEMAINE PROCHAINE:
GERMAINE DUGAS — Gagnante du 1er Prix du disque canadien en 1960.

PALACE GRAND'MERE
JUSQU'AU MARDI
"IN COLOR! NEW! SENSATIONAL!"
La plus grande Aventure de **TARZAN**
avec Gordon Scott
en plus "LES LIONS DE BABYLONE"
Avec George Thomalla, Theo Lingen

Nouvelles esquisses de France (5)

L'histoire illustrée par la pierre et le marbre

Par Claire ROY

Arlès n'est pas seulement la patrie des belles Arlésiennes, célèbres par Daudet, c'est en même temps un résumé de l'histoire de France, depuis les temps les plus anciens. Elle recut les Phéniciens et les Grecs avant de devenir province romaine. C'est Octave, le futur Auguste, fils adoptif de Jules César, qui lui donna le nom de Colonia Julia Paterna Arlatensis. Au cours des siècles, Arlatensis devint Arles, Arlaten en provençal. L'héritage de ces peuples anciens se retrouve dans le type physique de ses habitants et la ville conserve des reliques de toutes les époques de l'histoire, non seulement dans la partie de son périmètre qui est encore encadrée de murailles, mais aussi dans son sous-sol.

Ces murs d'Arles, faits d'énormes moellons scellés par l'indestructible ciment romain, sont égayés de vignes grimpantes et de larges grappes de céramiques qui ressemblent, avec grâce, à une dentelle de pierre, ou de centaines de personnalités sculptées avec le plus grand réalisme. Nous sommes attirés dans le cloître de la cathédrale, au-dessus de la nef, par les délicates colonnettes de marbre portant des chapiteaux très différents ou s'inscrivent l'histoire d'Arles aux douzième et treizième siècles, autour d'une pelouse baignée de soleil où des pigeons viennent se poser.

Impossible de décrire le charme de la ville où le présent donne partout la main au passé. Les églises, un pont sur le Rhône, et de nombreuses maisons sont classées comme monuments historiques et pourtant, dans les petites rues étroites, les montres des magasins sont remplies de jolies choses, les nouveautés de Paris alternant avec l'artisanat provençal, poteries, cuivres, étoffes tissées, bois sculpté et cuir ciselé.

Comment décrire les monuments romains dont plusieurs sont dans un remarquable état de conservation, telles les arènes où la course de taureaux a remplacé les combats de gladiateurs? Je me suis assise sur ces gradins de pierre et j'ai admiré la piste, aussi grande que celle du Colisée de Rome, ma-t-on dit.

Le théâtre antique est moins bien conservé. Quelques colonnes,

En rentrant à notre hôtel, nous (suite à la page 19)

La plume et le plumbeau

Recensement

Pour un gouvernement, vouloir connaître le nombre exact des habitants d'un pays c'est une idée vieille comme le monde. Elle ne peut surprendre les chrétiens puisque même les petits enfants apprennent que c'est à l'occasion d'un recensement que Jésus est né à Bethléem, quand ses parents habitaient Nazareth.

Aujourd'hui on n'oblige plus les citoyens à se rendre à leur village natal pour s'enregistrer comme on le faisait lorsque la Palestine se trouvait sous la domination de Rome. Au contraire, des recenseurs qualifiés et courtois se rendent dans tous les foyers et posent des tas de questions.

Le premier recensement au Canada eut lieu vers la fin du dix-septième siècle et les documents qui ont été conservés nous montrent que chaque chef de famille était obligé de mentionner non seulement les noms et les âges de tous les siens mais encore le bétail qu'il possédait: vaches, chevaux, moutons, cochons et poules. Ces vieux papiers sont très précieux pour les historiens qui veulent nous donner des précisions sur la vie de nos ancêtres. Ils servent également aux généalogistes qui établissent la filiation des familles. Pour les simples curieux et les amateurs de la petite histoire ils constituent une lecture passionnante, parfois émouvante. Pauvre Baptiste qui n'avait qu'une petite vache, tandis que son voisin, mieux loti, possédait "une vache qui ne meurt pas", trois génisses et deux veaux!

Les questions que l'on pose aujourd'hui sont un peu différentes. On peut les juger indiscrètes ou non, suivant sa propre attitude d'esprit. Les coquettes vieillissantes n'aiment pas à dire leur âge. Les messieurs un peu rusés n'avaient pas la somme totale de leurs revenus, redoutant quelque indiscretion du côté de l'impôt, en dépit de la garantie de discrétion parfaite sous ce rapport. Quand les statisticiens auront compilé les chiffres, nous allons passer, nous gens du Québec, pour une province peuplée de pauvres. Nos voisins de l'Ontario, qui aiment bien faire connaître leur richesse, auront ensuite pour nous des mots un peu dédaigneux.

Allons, messieurs, un peu plus de franchise, un peu plus d'orgueil national. Ces biens que vous dissimulez, personne ne viendra y toucher. Et vous, mesdames, un peu moins de coquetterie!

Mamie



(Photo Le Nouvelliste)

C'était samedi soir le banquet de fin d'année des élèves finissantes de l'école Sainte-Madeleine, au Cap-de-la-Madeleine. Les élèves que nous voyons sur cette photo quittent maintenant l'école pour se lancer dans la grande aventure de la vie.

le courrier de



Présentez vos amis à vos parents

DEMANDE: — J'ai dix-sept ans et je travaille à un endroit que j'aime bien. A cet endroit il y a un garçon de vingt et un ans que je connais très bien. Il n'est pas comme les autres garçons que j'ai connus. Il est beaucoup plus sérieux.

Ce garçon m'a demandé si je lui permettais de me fréquenter. Pensez-vous que je sois trop jeune pour lui?

Une autre chose me tracasse. Comment vais-je dire à mon père, qui est très sévère, que ce garçon veut me fréquenter? Il faudra bien que mon père en vienne à admettre que je puisse être fréquentée par un garçon. Je ne suis pas pour demeurer seule toujours.

DIX-SEPT PRINTEMPS

REPONSE: — Vous êtes un peu jeune pour être fréquentée sérieusement, c'est-à-dire en vue du mariage. Vous ne l'êtes pas trop cependant pour vous trouver, à l'occasion, en compagnie de jeunes gens. Je ne vois pas pourquoi vous hésitez à en parler à vos parents. Votre père est sévère, dites-vous. Il ne veut certainement pas que vous demeuriez toujours toute seule et il ne prétend pas vous empêcher de goûter aux plaisirs honnêtes de votre âge. Parlez-lui calmement de ce jeune homme. Dites-lui que vous aimeriez le recevoir quelquefois à la maison et sortir quelquefois avec lui, en compagnie d'autres jeunes gens et jeunes filles. Ajoutez que vous êtes assez sérieuse pour ne pas vous emballer, pour ne pas vous croire amoureuse, à la première sortie. Dites que vous avez l'intention de traiter ce garçon en ami, en camarade et non pas en amoureux.

Quatre ans de différence, ce n'est pas énorme quand il s'agit d'un bon garçon qui sait respecter les jeunes filles, qui ne boit pas, qui ne cherche pas à emmener sa petite amie en des endroits peu convenables. Ce qui importe c'est que ce garçon aille vous voir chez vous, qu'il soit présenté à vos parents et aux autres membres de votre famille, qu'il aille toujours vous chercher et vous reconduire à votre domicile lorsque vous sortez avec lui et qu'il accepte de vous ramener chez vous à une heure raisonnable, celle qu'auraient déterminée vos parents.

Les jeunes filles devraient toujours se méfier d'un garçon qui refuse d'être présenté aux parents et qui exige qu'on aille le rencontrer en ville. Il cache alors de mauvaises intentions. Et les parents, avec leur expérience de la vie, sont presque toujours meilleurs juges que leur fille du caractère et de la personnalité d'un prétendant.

Donnez-vous tous les deux le temps de vous connaître avant de tomber amoureux l'un de l'autre. Pendant ce temps vous vieillirez un peu et il deviendra temps pour vous de songer au mariage.

DEMANDE: — J'ai vingt ans et je ne mesure que cinq pieds et deux pouces. Je voudrais savoir si les cours de culture physique pourraient me faire grandir. S'ils ne le peuvent pas, que puis-je faire? Quels exercices me conseillez-vous? Je pèse cent vingt livres. Mon poids est-il normal?

REPONSE: — Il est extrêmement rare qu'un adulte puisse grandir quels que soient les exercices qu'il pratique. Il arrive cependant qu'une personne qui a un mauvais maintien se redresse et gagne quelques lignes de taille après avoir suivi des cours de culture physique. La taille d'une personne est déterminée par son hérédité, mais, dans sa petite enfance, les exercices, la bonne hygiène et surtout une alimentation bien équilibrée favorisent

sa croissance. Au cours des siècles, la taille moyenne des populations de race blanche a un peu augmenté et on lit que les enfants japonais, depuis qu'ils boivent du lait, sont un peu plus grands que leurs parents ne l'étaient à leur âge. Je ne vois pas pourquoi vous vous plaignez, votre taille est normale, elle indique la moyenne de la plupart des Canadiennes. Votre poids aussi est normal.

DEMANDE: — Je serais heureuse que vous disiez quelles toilettes conviennent pour voyager en bateau au cours de juillet.

UNE TRIFLUUVIENNE
REPONSE: — Sauf à l'heure du midi où lorsque le bateau est arrêté, c'est plutôt frais sur l'eau. Pour le matin, vous pouvez porter un pantalon, si vous y êtes habituée, avec un chapeau.

(suite à la page 19)

Exagère-t-on la valeur des crèmes de beauté?

Quelquefois oui, quelquefois non! Une crème à laquelle on attribue des résultats "magiques", ne possède évidemment pas les qualités qu'on lui prête. Les traitements de beauté "magiques" n'existent pas mais vous pouvez obtenir d'excellents résultats par l'emploi régulier d'une crème qui offre qualité et ingrédients naturels et purs. La DRY SKIN CREAM POND'S par exemple. Cette crème réputée, qui contient de l'allantoïne, est faite spécialement pour revitaliser l'épiderme sec qui laisse paraître les signes de l'âge. L'allantoïne disperse les cellules mortes de la surface de l'épiderme et permet à la riche lanoline émolliente de la crème POND'S d'agir en profondeur. Employez la DRY SKIN CREAM POND'S régulièrement! Elle garde votre épiderme doux et velouté!

POUR BIEN DORMIR... Et Vous Reveiller Dispos



prenez SOMINEX

Contient un mélange spécial d'ingrédients qui aide à trouver un sommeil reposant et réparateur

Si vous passez trop souvent des nuits blanches, voici une nouvelle qui vous fera plaisir! On a enfin mis au point un somnifère qui permet de dormir profondément toute la nuit: c'est SOMINEX.

Pris au coucher, SOMINEX calme la nervosité et procure un sommeil naturel et reposant. Vous vous réveillez le matin frais et dispos... plein d'entrain... prêt à faire face à une journée de travail ou de plaisir. Ne passez plus de nuits blanches. Achetez SOMINEX dès aujourd'hui chez votre pharmacien. Combattez l'insomnie avec SOMINEX.

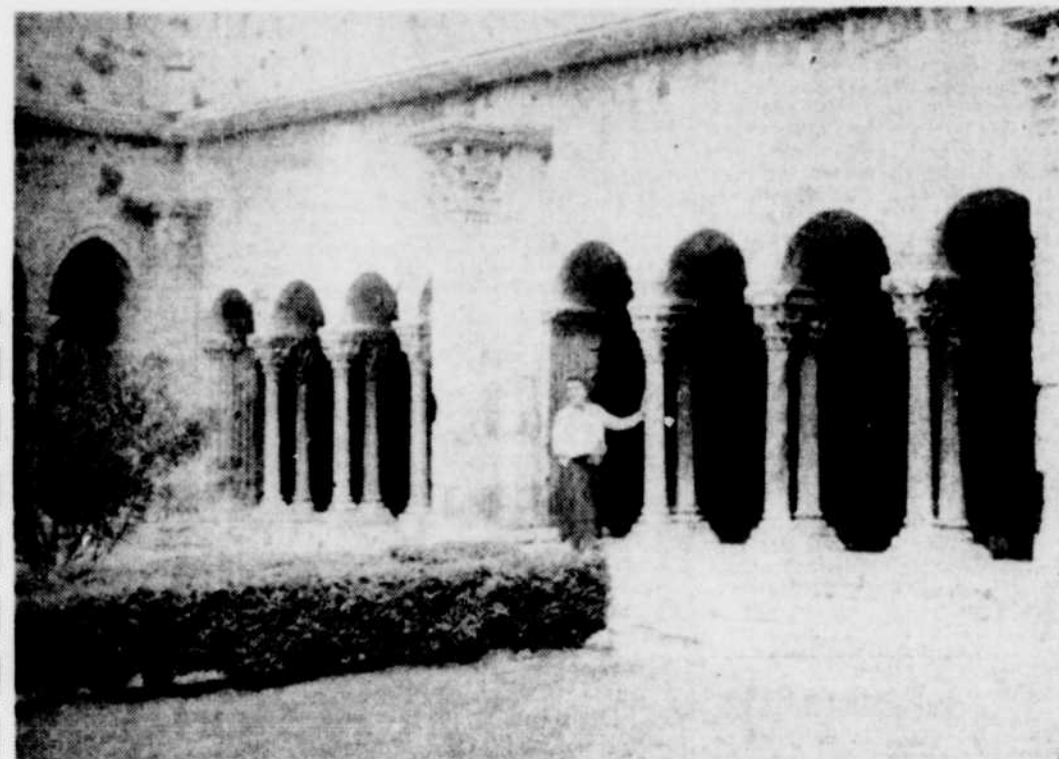


178 ROBES

Régulier jusqu'à \$49.95

\$5.00

250 Des Forges — Trois-Rivières



(Photo Michelle Roy)

OASIS DE PAIX ET DE SILENCE. le cloître de Saint-Trophime évoque plusieurs périodes du Moyen-âge chrétien d'Arles, au cœur de la Provence.

Un pli permanent

Un nouveau procédé chimique remarquable aide les tissus de laine à conserver leur rang dans la confection. Le procédé Dura-press, inauguré par Tip Top Tailors au Canada, donne aux pantalons en tissu de laine, un pli permanent qui résiste à la pluie, la neige ou à l'humidité.

Le pli fait par le procédé Dura-press, qui agit sur la laine comme le font les permanentes à cheveux, peut résister jusqu'à près de 200 nettoyages à sec.



(Photo Le Nouvelliste)

LES FILLES DE L'EMPIRE (I.O.D.E.) ont eu leur soirée annuelle vendredi au Trois-Rivières Curling Club. On reconnaît ici quelques-unes des personnalités qui ont participé à cette réunion. De gauche à droite, M. R. McMullen, Mme F.W. Brown, Mme R. McMullen, régente, M. F.W. Brown.

Pour le

Grand Jour...

Vous vous devez d'être impeccable... C'est pourquoi il vous faut voir notre sélection de robes de mariées ainsi que les accessoires appropriés. Nous avons tout ce qu'il vous faut pour un mariage parfait.

Prix à \$39.95
compter de

Nous louons les robes de mariées

Pour rendez-vous le soir, signalez FR 6-6004

1417 NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES

LUNDI

MARDI

MERCREDI

ACHATS-BONIS

LES 12, 13 ET 14 JUIN

L'ARGENT est encore la meilleure chose à EPARGNER!

A&P NE VEND QUE LE PLUS BEAU BOEUF DU CANADA DE MARQUE ROUGE

Biftecks en Cubes lb 89¢

TENDRES, DELICIEUX

Poulets en Panier lb 39¢

CRY-O-VAC, CATEGORIE "A"

BANANES... 2 lbs 29¢

No 1 JAUNE DORE

AP EST DIGNÉ DE CONFIANCE

Banquet mixte des Chevaliers de Colomb

LOUISEVILLE — Un grand banquet mixte, organisé à l'occasion de la clôture de la Campagne de stabilisation des Chevaliers de Colomb, conseil 2703 de Louiseville, aura lieu à l'Hôtel Windsor, lundi, le 19 juin, à 7 heures du soir.

La présidence d'honneur de ces agapes est dévolue au chanoine Joseph Baril, V.F., curé de Louiseville et le conférencier invité sera M. Alexandre Bastien, nouveau cérémoniaire d'Etat des Chevaliers de Colomb. Le grand tirage de \$300 parmi les membres en règle pour l'année entière 1961 sera fait à cette occasion. Une soirée récréative, avec orchestre, suivra le banquet.

Ceux qui désirent obtenir des billets pour ce banquet du 19 juin n'auront qu'à communiquer, soit avec le Dr. Marcel Marchand, Grand Chevalier ou avec M. Philias Beaudoin, cérémoniaire.

Collecte réussie

LOUISEVILLE — La récente collecte du club Richelieu, dont le président est M. Romuald Lemay, gérant municipal, a rapporté le joli montant de \$600.

Des membres ont fait la collecte aux portes de l'église après toutes les messes. En fin de semaine dernière les Cadets de Shawinigan, en route pour Montréal, avaient fait un arrêt et donné une démonstration à travers les rues de la ville.

Le membre Richelieu en charge de l'organisation de cette souscription était M. Charles Auger, O.D. de Louiseville. C'est la première fois qu'une telle campagne est organisée à Louiseville, le club Richelieu n'ayant été fondé officiellement que depuis un an environ.

BESOIN D'ARGENT? Demandez et vous recevrez!

Besoin urgent d'argent? Téléphonnez à "BENEFICIAL". Obtenez rapidement l'argent dont vous avez besoin. Un téléphone et une visite au bureau suffiront. Téléphonnez ou venez au bureau aujourd'hui!

"LE CLIENT EST ROI" ... CHEZ "BENEFICIAL". Prets jusqu'à \$750 ou plus. Votre prêt peut être garanti par une assurance-vie.

511 51ème RUE
Téléphone: LE. 6-4438
SHAWINIGAN
110 DES FORGES
Téléphone: 2R. 5-4731
TROIS-RIVIERES
BENEFICIAL
FINANCE CO. OF CANADA



(Photo Le Nouvelliste par Studio Côté)

LORS DE LA REMISE des bagues-souvenirs aux finissants de l'école secondaire Saint-Louis, on voit ici le père et la mère du président des élèves, André Lafrenière, M. et Mme Vital Lafrenière, remettant cette bague à leur fils.

Remise de bagues à plus de 40 finissants

Louiseville — Une remise de bagues-souvenirs a eu lieu, samedi soir, à l'école secondaire St-Louis en présence du chanoine Joseph Baril, V.F., curé de Louiseville, de religieux, de l'institution et de l'étranger, de la Commission scolaire et de nombreux parents.

Au début de cette soirée, le chanoine Baril a commenté la devise étudiante du collège "Ad Lucem". Vers la lumière. Le commentateur, le F. Gilles Villeneuve, présente les finissants qui se virent passer la bague au doigt par leurs parents.

La Chorale du Collège, dirigée par le F. Jules Paré, a exécuté des chants, agrémentés par des solos du F. Clément Leclerc, de Pierre Lafontaine et André Lafrenière, ce dernier président de l'Association des élèves du Collège.

Plusieurs prix en argent ont aussi été décernés à certains finissants, dont ceux de l'Association Textiles, de la Pharmacie Bonin et de la Caisse Populaire de Louiseville.

Une perle de fleurs fut présentée à Mme Vital Lafrenière, sœur scolaire, M. Aurèle Lesage, mère du président des élèves.

PLUS DE CORS!

LES ZINO-PADS PRÉVIENNENT, SOULAGENT ET FONT DISPARAÎTRE RAPIDEMENT LES CORS

Les Zino-Pads du Dr. Scholl agissent pour vous de différentes façons: Ils retirent le développement des cors si vous les utilisez dès que les cornes deviennent douloureuses... Ils suppriment la souffrance en un instant. Enfin, c'est un des moyens les plus rapides, connus de la science médicale, pour faire disparaître les cors. Résistez à l'eau — ne se dissolvent pas pendant le bain.

Dr. Scholl's Zino-pads

Initiation à la Garde paroissiale de Daveluyville

Daveluyville (DNC) — La garde paroissiale Ste-Anne-de-Daveluyville tenait, mercredi, au lieu habituel de ses réunions une importante cérémonie d'initiation.

A cette occasion, deux nouveaux gardes furent initiés membres et le corps s'est en outre enrichi de la présence de douze jeunes cadets.

Ceci porte à vingt et un le nombre des membres de cet organisme qui est en pleine période d'expansion. Les douze cadets agissent comme ensemble musical et rehaussent donc de leur présence et de leur habileté les différentes manifestations auxquelles la garde est invitée.

L'initiation fut suivie de l'assemblée régulière mensuelle. On y discuta de quelques problèmes d'administration interne et on discuta du choix d'un drapeau pour la garde Ste-Anne qui est appelée à suivre les activités régionales et provinciales en raison de son affiliation à la Fédération provinciale des Gardes paroissiales.

On discuta également d'une prochaine tombola dont les profits seront entièrement versés au fonds de la garde.

En collaboration avec le conseil municipal on procéda ensuite à l'assombrissement de six membres de la garde qui aideront au maintien général de l'ordre dans le village et plus particulièrement, le dimanche, à l'heure des messes.

L'assemblée étudia encore la participation de Daveluyville à la réunion des états majors provinciaux qui se tiendra à Magog les 17 et 18 juin prochains.

L'assemblée se termina sur le projet de participation de la garde Ste-Anne au congrès provincial des gardes paroissiales qui aura lieu à Québec en août prochain.

L'abbé Aurèle St-Yves ordonné le 24 juin en l'église de Saint-Léon

SAINT-LÉON — Mgr Georges-Léon Pelletier, conféra le sacerdoce à l'abbé Aurèle St-Yves, le samedi, 24 juin, en l'église paroissiale de Saint-Léon.

Le nouveau prêtre célébrera sa première messe solennelle, le lendemain, dimanche, à 9 h. 30, dans l'église de Saint-Léon. Lundi, le 26 juin, il célébrera une messe pour tous les enfants de la paroisse.

L'abbé Aurèle St-Yves a obtenu du Petit et du Grand Séminaire de Trois-Rivières son baccalauréat en philosophie et en théologie.

Il est le fils de M. et Mme

Léo St-Yves, du rang Saint-Charles, de Saint-Léon.

Une troupe d'amateurs renait à Victoriaville

Victoriaville — Une troupe d'artistes amateurs dont les activités étaient suspendues depuis deux ans vient de se remettre à l'œuvre à Victoriaville. Il s'agit du groupe connu sous le nom d'"Essor Artistique" fondé en 1953 dans la ville Reine des Bois-Francs.

Les membres de cette troupe ont décidé de reprendre les activités et ils ont adopté un nouveau nom pour désigner leur organisation. A l'avenir cette troupe portera le nom de "Comédiens Routiers". Le but principal est de présenter au public du bon théâtre réalisé par des artistes amateurs.

La troupe sera à la disposition de tout le public qui manifesterait l'intention de les voir évoluer sur la scène. Le travail de réorganisation se poursuit rapidement et les représentations pourront débuter dans un avenir prochain.

On prépare le congrès régional

Plusieurs comités ont été formés à la Chambre de Commerce de Victoriaville en vue de l'organisation du congrès des Chambres de Commerce des Cantons de l'Est. Les manifestations de ce congrès auront lieu dans la ville centenaire le 1er juillet prochain.

Le comité chargé de l'inscription a été confié à M. André Vaillancourt. M. Omer Achon a été chargé de celui de la Coordination. La réception des dames aura M. Pierre Daigle comme président. L'organisation du banquet a été confiée à M. Jacques Letellier.

Une réunion spéciale a été tenue à cet effet en la salle de conférence de la maison Auger & Fils de Victoriaville. Les membres présents ont fait une étude préliminaire du programme de la journée du 1er juillet. Les détails de ce programme ont été presque complètement définis à la même occasion.

Le congrès sera sous la direction générale de M. Benoit Auger, de Victoriaville, président régional des Chambres de Commerce des Cantons de l'Est. Les principales activités du congrès se dérouleront à l'école secondaire. Pour les dames, le club de golf a retenu l'attention des organisateurs. Tous les responsables se donnent la main afin d'assurer le plein succès de cet événement du 1er juillet à Victoriaville.

Inauguration d'une ligue de tennis

VICTORIAVILLE — C'est Mgr Alphonse Roux, curé de la paroisse des SS. Martyrs Canadiens de Victoriaville, qui a présidé à l'inauguration officielle des activités de la ligue de tennis des Bois-Francs. Le dévoué pasteur a félicité chaleureusement les promoteurs de l'initiative d'organiser et de favoriser un sport qui prend une popularité de plus en plus grande dans la région.

Un programme double mettant quatre équipes de la ligue en action a suivi la manifestation d'ouverture. Les officiers de la ligue ont établi leurs quartiers généraux au Centre de Loisirs St-Alphonse à Victoriaville.

Messe de graduation

Louiseville — La messe de 8 h 30, dimanche matin, était celle des diplômés du Pensionnat des religieuses de l'A.S.V. de Louiseville. Toutes avaient pris place dans une section de l'église, vêtues de la tenue des diplômées.

Plusieurs chants furent exécutés à l'orgue par la chorale du Pensionnat.

Messe patronale

Louiseville — Une messe solennelle sera chantée, mardi avant-midi, à 10 heures, à l'occasion de la fête du patron de la paroisse, saint Antoine de Padoue.

Le soir même, il y aura procession avec la relique à travers la ville et le parcours sera le même que celui de la Fête-Dieu, soit de Saint-Laurent, Notre-Dame, Sainte-Dorothée, Saint-Thomas, Sainte-Elisabeth, Saint-Antoine et retour à l'église; ce défilé religieux est fixé pour 7 heures 30 du soir.

POUR LA PREMIÈRE fois dans son histoire, l'école Notre-Dame a ses diplômées. On voit de gauche à droite, 1ère rangée, Mlle Marie-Paule Lesage, Sœur Paule de Jésus, directrice, Danielle Dupuis, Sœur Jeannine-Thérèse, Claire Lavergne. 2e rangée, Mlles Andrée Hénault, Denise Houle, Clémence Lacharité, Pauline Thidsl.

Contrat signé

Louiseville — L'entrepreneur de la construction de l'école primaire de 16 classes de la Commission scolaire et le président de cet organisme local ont signé le contrat, au coût de \$196.500.

On sait que le nom de M. A. Devost, du Cap, apparaissait sur la plus basse soumission présentée lors de l'ouverture des lettres d'une dizaine de soumissionnaires, dont quatre de Louiseville, lors d'une assemblée, convoquée à ces fins, durant les derniers jours de mai.

La compagnie Capital Construction s'est engagée à terminer ces travaux en 190 jours et il semble bien qu'au début de septembre, les classes requises, si les travaux ne sont pas trop avancés, seront faites suivant les demandes indiquées.

Plusieurs s'étaient demandé si le soumissionnaire au plus bas

SI C'EST PAR HABITUDE QUE VOUS ACHETEZ TOUJOURS LA MÊME MARQUE DE VOITURE...

'61 EST L'ANNÉE OU JAMAIS DE CHANGER VOTRE AUTOROUTINE EN AUTOPROFIT

INFORMEZ-VOUS DU PRIX QUE VOUS OFFREZ VOTRE VENDEUR DODGE POUR VOTRE VOITURE ACTUELLE. Le monsieur qui vend la Dodge Dart à tout intérêt à vendre le plus grand nombre possible de voitures en un temps minimum. C'est également son intérêt d'augmenter son stock de voitures usagées en achetant la vôtre. C'est pourquoi il vous accorde une remise des plus généreuses.

INFORMEZ-VOUS DU PRIX D'UNE DODGE FLAMBANT NEUVE. La Dodge Dart est une voiture "pleine mesure", mais son prix est aussi bas que celui des modèles moins dispendieux. Si vous soustrayez la généreuse remise que votre vendeur Dodge vous accorde sur votre voiture actuelle, du prix de votre nouvelle Dodge, vous êtes force d'admettre qu'on vous propose un marché en or.

INFORMEZ-VOUS DE TOUS LES AVANTAGES EXCLUSIFS À LA DODGE MONOCOQUE. Sa carrosserie d'une seule venue est soudée de partout, ce qui lui assure une grande solidité. Pas de boulons, pas d'écrous, pas de bruits de ferraillement.

SIX TREMPAGES DANS L'ANTI-ROUILLE. Chaque Dodge Dart est soumise à six trempages dans des composés antirouille qui protègent l'intérieur aussi bien que l'extérieur de sa carrosserie.

MOTEUR SIX-CYLINDRES INCLINÉ. Le "6" incliné de la Dart fournit 20% plus de puissance que les pauvres six-cylindres ordinaires et lui permet de faire plus de milles à chaque plein d'essence.

SUSPENSION TORSION-AIRE. La fameuse suspension Torsion-Aire lui assure une admirable tenue de route et une stabilité parfaite au cours des manœuvres précipitées.

GARANTIE DE 12.000 MILES OU D'UN AN (selon le cas qui se produit le premier)



BEAUTÉ!
PUISSANCE!
ÉCONOMIE!
ELLE A TOUT POUR ELLE
ET POUR VOUS!

DODGE
DART

ROY AUTOMOBILE LIMITEE

LE PLUS GROS DÉPOSITAIRE de PRODUITS CHRYSLER au COEUR du QUÉBEC

2525 RUE ROYALE TROIS-RIVIERES FR. 4-2448

VOTRE DÉPOSITAIRE DODGE-VOLANT VEND ÉGALEMENT DES AUTOS ET DES CAMIONS USAGÉS "DEPENDABLE"

ce spécialiste travaillera pour vous gratuitement!

Il peut vous montrer comment...

- comprimer vos frais de communications
- diminuer les frais d'appels interurbains
- accélérer les communications destinées à la clientèle et à vos succursales
- devancer la concurrence — par un système amélioré de communications
- réduire les erreurs et les malentendus coûteux.

Ce spécialiste s'appuie sur l'expérience de la grande équipe des télécommunications qui dessert les 10 provinces du Canada. Il peut vous indiquer les grands avantages d'une variété de services de télécommunications — télégraphe classique, téléscripteur et télex, traitement de l'information, fac-similes, Wirefax, télécommande ou télélecture de compteurs.

Consultez votre spécialiste du Canadien National — Canadien Pacifique pour une analyse gratuite de vos besoins en matière de communications commerciales.

CANADIEN NATIONAL TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIEN PACIFIQUE

La piscine de l'exposition ouverte au public le 24 juin



(Photo Le Nouvelliste)

LE NOUVEL EXECUTIF du conseil 1001 des Chevaliers de Colomb de Trois-Rivières. Première rangée, de gauche à droite: MM. Philippe Daviault, chancelier, Roland Forest, secrétaire-archiviste, Arthur Levasseur, grand chevalier sortant, Adjuter Begin, grand chevalier élu, le Dr Auguste Massie, ex-ceremoniaire d'Etat et J.-Bernard Tremblay, député de district No 3. Seconde rangée, de même ordre: Alide Boucher, syndic, Auguste Musan, sentinelle, Maurice Bechard, sentinelle, Paul Valois, secrétaire-financier, Guy Bourque, syndic, Jean-Baptiste Poliquin, trésorier, Douglas McRae, syndic, Dr Florent Groleau, aviseur legal et Benoit Vaurin, député grand chevalier.

La piscine du parc de l'exposition ouvrira définitivement ses portes le 24 juin, soit le lendemain de la fin de l'année d'étude dans les écoles de la Commission scolaire. Cette assurance nous a été donnée, hier après-midi, par l'échevin André-O. Dumas, membre de la Commission du parc de l'exposition, plus spécialement attaché aux travaux de réfection de la piscine.

En effet, les employés de la compagnie Francis Harkin, de Montréal, sont à l'ouvrage depuis deux semaines et auront terminé les réparations aux filtres de la piscine pour le 24 juin. Les quatre réservoirs qui remplissent la fonction de filtres ont été vidés de leur contenu, sable et gravier, et grattes jusqu'à disparition complète de la rouille qui les recouvrait à l'intérieur.

L'ancien système de filtration a été enlevé et sera remplacé par un nouveau, à base de blocs Miller. La paroi intérieure des filtres a été couverte de trois couches de peinture "rustorium" ou antirouille. Les blocs Miller seront recouverts de 56 tonnes de sable et de 38 tonnes de gravier spaciaux que l'on fait venir des Etats-Unis.

A l'extérieur, les valves et les tuyaux qui conduisent l'eau ont été remplacés ou réparés pour éviter toute perte. Certaines valves avaient été brisées par la gelée et il a fallu les changer.

Quant à la piscine elle-même, elle sera nettoyée complètement au chlore et sera parfaitement hygiénique. Plus tard, vraisemblablement l'an prochain, la piscine sera recouverte d'une matière plastique pour permettre d'en faire le nettoyage plus facilement.

L'eau de la piscine sera analysée une fois par jour pour éviter qu'elle ne se détériore.

Cette année, du moins avant la tenue du référendum, aucune réparation ne sera faite aux vestiaires qui se trouvent aux extrémités de la piscine. Toutefois, si le référendum autorisait les réparations prévues dans les plans préparés par les ingénieurs, on commencerait par transformer le vestiaire situé à l'extrémité ouest de la piscine et occupé présentement par les Cadets et Majorettes de Trois-Rivières. L'autre vestiaire sera réparé lorsque le premier aura été complété.

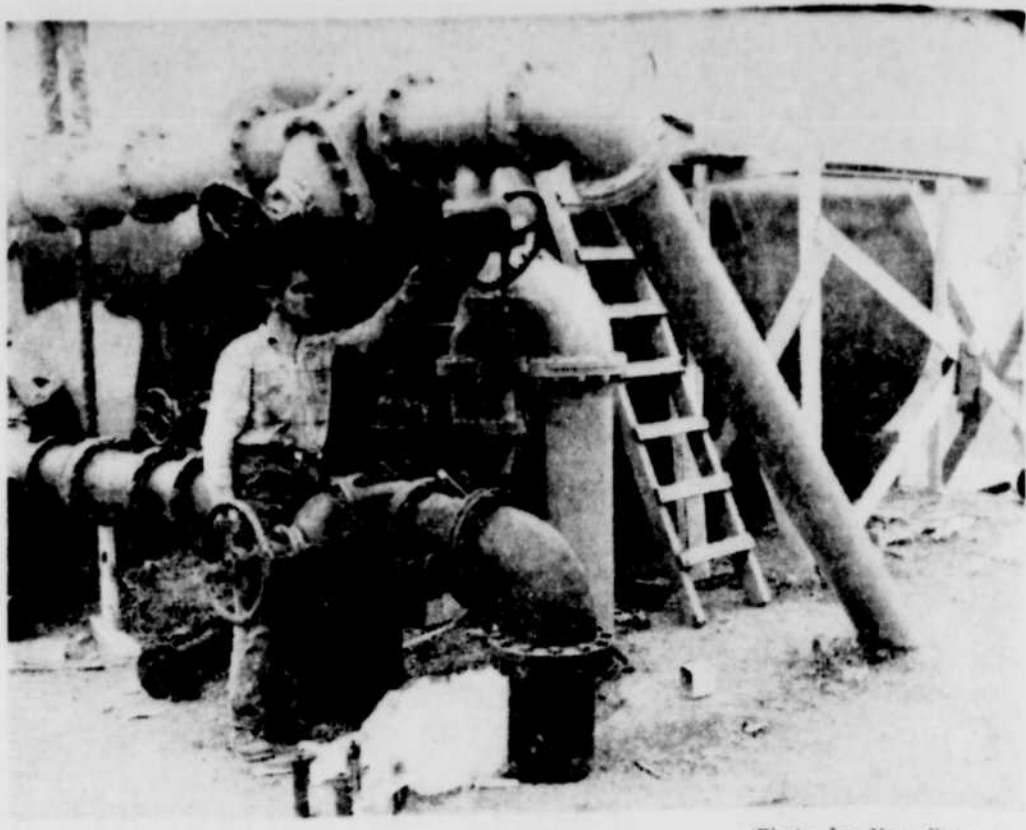
A son tour Princeville abolit la prohibition

Princeville — Par voie de référendum, les contribuables de Princeville, section urbaine ont approuvé un règlement autorisant la vente des liqueurs alcooliques selon les lois provinciales établies au cours de la dernière session. Les résultats du scrutin indiquent que 254 personnes se sont prononcées en faveur du règlement, que 24 ont donné une réponse négative alors que 4 bulletins ont été rejetés et considérés nuls.

Le bureau de vote établi à l'hôtel de ville a été fermé un peu avant midi, la deuxième journée du scrutin vu qu'une demi-heure s'était écoulée sans que personne ne se présente. M. Alphonse Baillargeon agissait comme président du référendum alors que le poste de greffier avait été confié à M. André Cloutier, secrétaire du conseil de ville.

Lors d'une récente séance publique, les édiles municipaux avaient adopté un règlement par lequel tous les précédents concernant la prohibition étaient abolis. Un autre règlement autorisant la vente des liqueurs alcooliques avait été adopté par les édiles municipaux à la même occasion. Ce dernier devait toutefois être approuvé par les contribuables et par mode de référendum et des avis à cet effet avaient été affichés dans les endroits publics.

Des permis pourrnt donc être émis à l'avenir pour la vente des liqueurs alcooliques à Princeville. Les autorités civiles et religieuses auront une certaine responsabilité à exercer et verront à ce que les débits de boissons ne soient pas multipliés et que les lois soient observées.



(Photo Le Nouvelliste)

LES VACANCES DES ECOIERS APPROCHENT à grands pas. C'est pourquoi, les travaux de réparations à la piscine du parc de l'exposition sont menés rapidement afin de rencontrer l'échéance du 24 juin. Presentement, les employés de Francis Harkin Ltée s'affairent autour des filtres qui seront entièrement réparés et remplis de sable nouveau et de gravier. Pour rafraichir le tout, une couche de peinture donnera une dernière toilette à cet ensemble.



(Photo Le Nouvelliste)

LES ELEVES et les professeurs de l'Académie de la Salle se réunirent, vendredi après-midi, pour fêter la récente nomination d'un des professeurs, M. Guillaume Garon, comme principal de la nouvelle école St-Pie X, actuellement en construction. Sur la photo, dans l'ordre habituel, R. F. Elzeat, f.e.c., préfet des études à l'Académie de la Salle, Mme L. Louise Parsons, professeur d'anglais, R. F. Léon, f.e.c., directeur de l'Académie, M. Guillaume Garon, principal de l'école St-Pie X, Mme Garon, son épouse, M. Jean Godin, inspecteur d'écoles, Mlle Mireille Garon, institutrice et fille de M. Guillaume Garon, M. Robert Desaulniers, inspecteur d'écoles. A l'avant, la jeune Helene Garon, fille de M. et Mme Garon.



Le tenor Roger Doucet, qui chantait dans un club de notre ville, la semaine dernière, a fait une courte visite à nos bureaux.

Un type bien sympathique, il prend la vie en philosophie. La vie d'artiste, nous confiait-il, n'est pas toujours facile, c'est un perpétuel combat. Il faut prendre ce qui passe, dit-il, et accomplir son travail le plus consciencieusement possible.

Pour plusieurs, la fin de l'année scolaire est une espèce de cauchemar. Un confrère à moi me le rappelle en commentant l'épreuve du baccalauréat, par laquelle passent, ces jours-ci, dans les institutions classiques de notre région, plusieurs centaines d'élèves des classes de philosophie, rhétorique et versification.

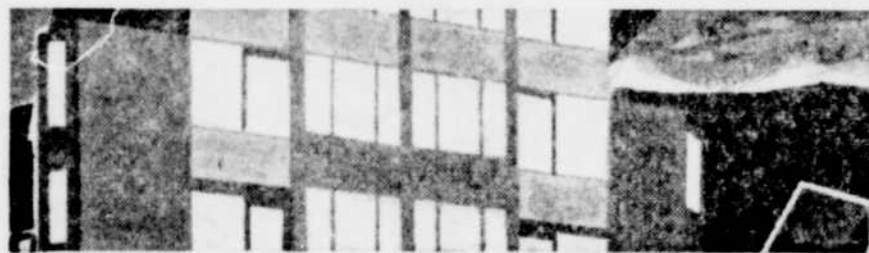
Nombreux sont les promeneurs qui se sont rendus, en fin de semaine, voir le pont temporaire qui relie déjà les îles St-Christophe et St-Quentin. Plus nombreux encore sont les parents qui attendent avec impatience le jour où ils pourront se rendre en ces lieux gâtés avec leurs enfants quelques heures de détente bien méritée.



(Photo Le Nouvelliste)

LES DERNIERS ELEVES du Collège Séraphique de la rue Laviolette nous saluent peu avant leur départ pour les grandes vacances d'été. C'est un peu en même temps leur dernier salut à cette institution vieille de 47 ans qui n'entendra plus leurs joyeux ébats de collégiens. Des septembre prochain tous les étudiants du collège séraphique seront logés dans les nouveaux pavillons du boulevard Des Forges. Dans le coin gauche de la photo, derrière le scout, nous pouvons remarquer le R.P. Solon Painchaud, o.f.m., actuel directeur de ce collège et sûrement le dernier.

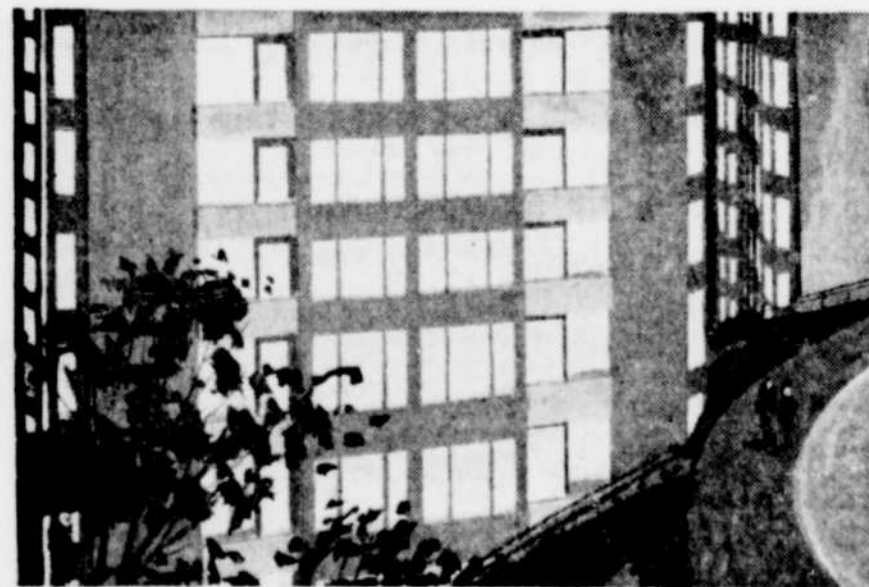
L'INCO ÉLARGIT LE MARCHÉ MONDIAL DU NICKEL



EN SUÈDE

CARBURANT ATOMIQUE POUR LE CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL

Le premier réacteur industriel de Suède, en construction près de Stockholm, est conçu pour fournir à la fois du courant et de la chaleur. Il apportera 10,000 kilowattheures de plus au réseau de distribution de Stockholm, et fournira assez de chaleur pour chauffer 12,000 appartements dans des immeubles modernes du faubourg de Farsta. Les experts suédois prévoient qu'en moins de dix ans, le chauffage résidentiel utilisant l'énergie nucléaire sera économiquement rentable dans leur pays.



L'énergie nucléaire ouvre un marché mondial pour le nickel

Le nickel et ses alliages présentent les propriétés requises pour la production de l'énergie atomique. Dans l'aménagement des centrales nucléaires, des alliages spéciaux, mis au point par les chercheurs de l'Inco, permettent aux canalisations, pompes, condenseurs, échangeurs de chaleur et réservoirs à carburant de mieux résister aux pressions énormes, à la corrosion et à la chaleur intense.

L'Inco s'est toujours employée activement à créer ou à perfectionner les produits contenant du nickel, en mettant au point des alliages répondant à des besoins particuliers dans

l'industrie et les habitations, et en recherchant de nouveaux modes d'utilisation pour les alliages existants.

Le Canada est le plus grand producteur de nickel au monde, et l'Inco—grâce à son organisation mondiale de vente, de recherche et de mise en marché—continue à créer des débouchés dans le monde entier pour le nickel canadien.

L'exportation de nickel Inco s'intensifie, vers des marchés mondiaux en pleine expansion... contribuant ainsi à donner plus d'emplois aux Canadiens, à équilibrer les échanges commerciaux et à stimuler le développement économique du Canada.

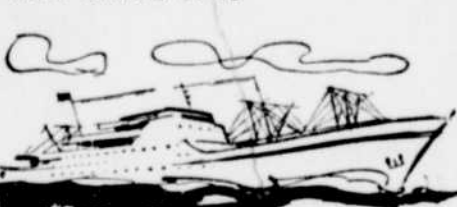
AU CANADA



PRODUCTION D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Des savants et des ingénieurs canadiens ont procédé à de longues expériences sur divers types de piles nucléaires avant de dresser les plans de la première centrale atomique du Canada, maintenant en construction à Chalk River.

AUX ÉTATS-UNIS



NAVIRE MARCHAND À PROPULSION ATOMIQUE

Le N. S. Savannah est le premier navire marchand à propulsion atomique au monde, l'acier inoxydable au nickel, résistant mieux à la chaleur et à la corrosion, a été employé dans son réacteur... et aussi, à cause de sa beauté, sa propreté et sa facilité d'entretien, dans les cuisines, l'hôpital, la buanderie et les locaux des passagers.

EN ANGLETERRE



PREMIÈRE CENTRALE NUCLÉAIRE AU MONDE

La première centrale nucléaire du monde est entrée en service en Angleterre, en 1956, à Calder Hall, sur la côte du Cumberland. L'Angleterre a construit depuis d'autres centrales atomiques.

THE
**INTERNATIONAL
NICKEL**
COMPANY OF CANADA, LIMITED
85, RUE YONGE, TORONTO





UN EXCELLENTE MGR ALBERTUS MARTIN, évêque de Nicolet, présidait hier après-midi la cérémonie du basement des pieds des missionnaires partants au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap. On le voit ici baisant le pied d'un missionnaire, suivi du Rev. Père Paul-Henri Barabé, o.m.i., supérieur du Sanctuaire, et de Monseigneur Joseph Brunault, de Sherbrooke.

366 obédiences missionnaires dans les cinq continents

"L'Eglise canadienne jette un regard ému de fierté sur ses missionnaires". (Mgr Martin)

Un événement d'importance pour l'Eglise canadienne et le Canada français, se déroulait, dimanche, au sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap, lors de la 29e fête annuelle du départ des Missionnaires Canadiens, présidée par S. E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet.

Les supérieurs majeurs de trente-huit sociétés et congrégations missionnaires et retours en mission dans différents pays des cinq continents.

Plus de trois cents prêtres religieux, religieux et membres d'instituts séculiers figuraient dans l'imposant défilé des missionnaires sur le "Pont des Chapelle" vers le pavillon extérieur près du fleuve ou eut lieu la cérémonie toujours touchante du basement des pieds.

Les nombreux parents et amis ainsi que la foule des pèlerins offraient un saisissant spectacle tant ils paraissent animés de fierté et d'admiration envers les vaillants missionnaires en partance.

Parmi les dignitaires présents, on reconnaissait, entre autres, Mgr Joseph Brunault, de Sherbrooke; le R. P. Jean-Charles Laframboise, O.M.I., prov. de Québec; M. l'abbé Nérée Turcotte, ass.-gén. des Missions Étrangères; le R. P. Henri Côté, des Pères Blancs; le R. P. René Dumais, prov. des Religieux de St-Vincent-de-Paul; le R. P. Louis-Marie Parent, O.M.I., fondateur des Voluntas Dei; R. F. Paul Hervé, prov. des Frères du Sacré-Cœur; le R. F. Robert François, prov. des Frères St-Gabriel; Rde Mère St-Gregoire-le-Grand, sup. gén. des SS. de St-Joseph de St-Hyacinthe; Rde Mère Ste-Madeleine-du-Sacre

Cœur sup. gén. des Missionnaires de l'Immaculée-Conception; Rde Mère Marie-de-la-Salette, sup. gén. des SS. Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours; Rde St Louis-Marie, ass. des SS. Grises de la Croix; Rde St Marie Pelagie, ass.-gén. des Filles de Jésus; Rde St Jean-Marie, ass.-gén. du Bon-Pasteur, de Québec; Mlle Reine-Aimée Welsh, dir. gén. des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée etc.

S. E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet adressa la parole à deux reprises. D'abord pendant la messe qu'il célébra à 11 h 15 A.M. en plein air et à la cérémonie du basement des pieds l'après-midi. Devant les milliers de pèlerins rassemblés autour du saint Autel pour demander à Notre-Dame du Cap de protéger à son divin Fils les floraisons missionnaires, l'évêque au nom de tout l'épiscopat du pays félicita chaleureusement les missionnaires qui s'unissaient à sa messe pour conserver toute leur vie à l'apostolat en pays étrangers.

Il n'y avait pas de meilleur dimanche pour célébrer le départ de nos missionnaires et leur offrir nos prières, que ce troisième dimanche après la Pentecôte où l'on célèbre l'Amour miséricordieux de notre divin Sauveur pour les âmes qui se sont égarées ou qui sont loin de lui, affirma Mgr Martin. L'Amour miséricordieux par nature est celui qui se penche sur les âmes misérables. Or les âmes les plus misérables sont bien celles qui vivent loin du Christ, qui ne connaissent pas le mystère du salut. Voilà pourquoi l'Eglise qui est messagère de vérité, de justice et de sainteté se doit d'aller porter le flambeau de la Foi aux âmes

qui ignorent le Christ. Les missionnaires, qui nous quittent pour aller travailler en territoires infidèles doivent être d'abord et avant tout des âmes miséricordieuses. Ils se partent pas pour établir la-bas des impérialismes temporels ou nationaux, mais bien pour bâtir la véritable Eglise du Christ dans un sentiment profond d'Amour miséricordieux.

On exige d'eux de très grands sacrifices en faveur de l'extension du royaume de Dieu. Ils doivent s'éloigner de leurs parents et amis, sublimer les affections de leur cœur dans un amour plus grand et plus vaste que le simple amour terrestre. Ils doivent aussi se détacher de leur patrie afin que le territoire qui leur a été confié devienne pour eux leur véritable patrie, n'ayant qu'un seul et unique amour, celui des âmes qu'ils conduiront au Christ Jésus.

Gloire de l'Eglise canadienne. S. E. Mgr Martin assure aux missionnaires partants que l'Eglise canadienne jette sur eux un regard de fierté, un regard ému; nous vous suivrons dans votre labeur apostolique; vous pouvez compter sur nous tant sur nos prières que sur nos secours matériels afin que votre oeuvre la-bas soit féconde pour la plus grande gloire de Dieu.

Nous prions la Vierge du Cap de vous accorder les grâces de générosité spirituelle, de foi, d'espérance ferme, d'Amour miséricordieux ardent pour les âmes afin qu'aux heures terribles de la sécheresse et de l'insuccès apparent, vous tourniez votre regard vers la Madone canadienne qui vous accompagne sur les plages lointaines, et conservera inébranlable la vertu de foi, la grande arme du missionnaire. S'adressant aux parents et amis des partants, Mgr Martin continua: "Evidemment, vous ne

pouvez pas ne pas sentir une larme glisser au coin de votre œil à la page 19)



Motions votées en Chambre

Retrait du bill concernant l'Université trifluvienne

QUÉBEC (PEP) — L'Assemblée législative a approuvé, samedi, deux motions de M. Oswald Parent, député libéral de Hull, à l'effet que l'ordre de la chambre referant le bill 220, concernant l'Université de Trois-Rivières, au comité des bills publics, soit renvoyé, que le bill soit retiré et que les pétitionnaires soient remboursés des frais encourus.

A l'appui de sa motion pour la révocation de l'ordre de la chambre, M. Parent a donné lecture d'une lettre adressée par Me Léon Lamothe, de Shawinigan, à M. Massé Fortier, greffier du comité des bills publics, en date du 16 mai, pour l'informer que les promoteurs du projet d'université retireraient leur bill en attendant les conclusions de la commission d'enquête sur l'enseignement formée au cours de la session qui s'est terminée samedi.

"Plus que jamais", M. Maurice Bellemare, député de Champlain, a dit qu'il regrette profondément le retrait de ce bill et le fait que les intéressés n'aient pu se faire entendre. "Nous avons besoin plus que jamais d'une université dans la Mauricie", dit-il. Je ne veux pas présumer des conclusions de la commission d'enquête mais je suis assuré qu'elle nous accordera cette école de haut savoir souhaitée par toute la région".

Le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, a répondu que la commission, formée de personnes compétentes et avisées, est mieux placée pour examiner les demandes en regard des besoins. C'est

pour cela, dit-il, que nous avons suggéré aux promoteurs de projets universitaires de se faire entendre à la Commission. Grâce aux constatations de celle-ci, il sera plus facile de prendre une décision sans créer de précédent ni commettre d'injustice.

Des motions analogues furent adoptées au sujet du projet d'université Sainte-Marie M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot, a demandé ce qu'il arrive au bill 111, concernant l'Université Loyaliste, qui avait aussi été adopté en première et deuxième lecture et référé au comité des bills publics.

— "Il est resté là", dit M. Lesage qui se refusa à plus de commentaires.

Environ la moitié des employés de la Paul Guilbault sont entrés en grève vers la mi-mai, les porte-parole syndicaux ont expliqué cet arrêt de travail par la mise à pied de plusieurs camionneurs de l'entreprise. La compagnie soutient qu'aucune raison ne motive cette grève.

La Paul Guilbault est représentée à Montréal, Trois-Rivières, Grondines et Québec.

Audition fixée au 14 juin

Québec (PC) — Le juge Gérard Corriveau a fixé au 14 juin la date de l'audition d'une demande d'injonction de la Cour supérieure faite par la compagnie de transport Paul Guilbault contre le syndicat des camionneurs.



W. MARTEL, PRÉSIDENT, 33 ans d'expérience

Pour rendez-vous, appelez: FR. 4-3886

ÉCOLE COMMERCIALE MARTEL

Affiliée aux Concours bilingues Canadiens de Québec
13 rue Duguay, Cap-de-la-Madeleine.
INSCRIPTIONS: DU 16 AU 25 JUIN

- Pour ne pas vous exposer à un refus, faute de place, inscrivez-vous sans tarder.
- Nous acceptons les élèves, garçons et filles, pourvu qu'ils aient complété leur 7e année.
- A date, environ la moitié de nos diplômés de cette année, ont un emploi.
- Une visite vous convaincra de la valeur de notre cours et de notre organisation.

ÉPICIERS

des comtés de Lavolette, St-Maurice, Champlain
Trois-Rivières

VOUS SONGEZ à JOINDRE UN GROUPE DANS UN BUT DE PROGRES

TRANS-KEBEC

GROUPE TRES PROGRESSIF EST TOUT DESIGNE POUR REPONDRE A VOS ASPIRATIONS.

Pour des détails additionnels, s'adresser à: M. GUY NANTAIS, gérant

Alliance Trans-Kébec Alliance Ltée

583, Est, Henri-Bourassa
SUITE 2, Montréal, P.Q.

JAMAIS VUE A TROIS-RIVIERES

GRANDE VENTE D'APPAREILS DE CLIMATISATION

du 12 au 17 JUIN

Grand choix d'appareils à "air-conditionné"

A PRIX TRES SPECIAL

A cause d'un achat massif de ces appareils, nous sommes en mesure de vous les offrir à prix très convenables. Assurez-vous pour l'été qui vient, un confort agréable.

GRATIS:

TOUS CEUX QUI VIENDRONT A NOTRE MAGASIN ENTRE LE 12 ET LE 17 JUIN, AURONT DROIT AU TIRAGE D'UN MAGNIFIQUE APPAREIL DE CLIMATISATION DE 2 TONNES - NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE DE GAGNER

Système résidentiel, commercial, et industriel

TROIS-RIVIERES REFRIGERATION INC.

REFRIGERATION — ET AIR CLIMATISE — VENTE — SERVICE — EQUIPEMENT à GLACE

2184 ST-PHILIPPE Trois-Rivières FR. 5-7375

DECOUPEZ CE COUPON

Servez-vous de ce coupon pour estimations gratuites de la climatisation requise à votre commerce ou résidence. Il n'y a aucune obligation de votre part.

• RESIDENCE • BUREAU • COMMERCE • INDUSTRIE

Nom
Adresse Tél.
Ville Prov.

A la Télévision

LUNDI 12 JUIN 1961

3.00

5P - Young Dr. Malone

6 - Reflections

8 - Queen for a day

12 - Rower Room

2-7-13 - Bonjour, Madame

5P - From These Roots

6 - Rosemary Clooney

8 - Who Do You Trust

2-13 - Bobino

5P - Make Room For Daddy

6 - Crunch and Des

7 - Cine-Feuilleton

8 - American Bandstand

10 - Long Mèrge

12 - Jeff's Collie

7 - Be My Guest

2-7-13 - La Boite à Surprises

5P - Here's Hollywood

6 - Junior Roundup

12 - Surprise Party

2-7-13 - Le Courrier du Roy

5P - Rin-Tin-Tin

6 - Junior Roundup

12 - Three Stooges

2-13 - Roi de la Jungle

5P - Cartoon Carnival

6 - Quick Draw McGraw

7 - Man Without a Gun

8 - Movie

10 - Aigle Noir

12 - Carte Blanche

2 - Nouvelles

5P - News

6 - I Love Lucy

7 - Melody Ranch

10 - Télé-méto

12 - Sports

12 - Camera 13

2 - Carte Blanche

6 - 2.30

12 - Carte Blanche

2 - Histoire à suivre

5P - Cartoon Carnival

6 - Nouvelles - sports

7 - News - Weather

8 - News - Weather

12 - Carte Blanche - Weather

5P - 6 - News

12 - Carte Blanche

CKTM-TV 13

LUNDI 12 JUIN 1961

1.00 Dessins animés

1.15 Cine-Matinee

2.45 Pour vous, Madame...

Nouvelles féminines

Recette

Magasinage et Claire

Carrières de femmes

3.30 Bonjour, Madame...

4.00 Bobino

4.30 La Boite à Surprises

5.00 Le Courrier du Roy

5.30 Le Roi de la Jungle

6.00 Camera 13

6.25 La Tuque vous invite

Activités du cinquantenaire

8.00 En bien, chantez mainte-

nant

8.30 La poule aux oeufs d'or

9.00 La pension Velder

9.30 Destination - Danger

10.00 Histoire d'amour

10.30 L'Afrique en marche...

11.00 Téléjournal

11.15 Nouvelles Sportives

11.30 Météo

11.55 Le 13 vous informe...

12.00 CBC TV News

12.10 Fin des émissions

LE POSTE DE TV

LE PLUS POPULAIRE

AU COEUR DU QUEBEC

2 - Cinéfeuilleton

5 - Don Messer's Jubilee

6 - Americans

7 - Télésupplément

8 - Cheyenne

12 - Movie

7.45

CETTE SEMAINE

en vedette au

Club Des Forges

• GRIP HEARD

chante et danse

Vedette internationale

• JANET

Aguichante danseuse

• LINDA JONES

Jolie danseuse

• ROGER JOLIN, M.C.

A L'OASIS

• Claire BERGERON

Chanteuse, organiste.

Deux concours

d'amateurs, avec

Boum, Boum Filion

Mardi: 10h30 p.m.

Dimanche: 9 hres p.m.

AIR CLIMATISE

2 - Télédiagues

7-13 - Par le trou de la serrure

8.00

2-7-13 - Eh bien! Chantez

6 - Danny Thomas

8.30

2-7-13 - La Poule aux Oeufs d'Or

5P - Tales of Wells Fargo

6 - Music Makers

8 - Surfside 6

9.00

2-7-13 - La Pension Velder

5P - Whispering Smith

6 - Flintstones

10 - Au comptoir du rire

12 - Sportmen's Club

9.30

2 - Reportage

6 - Festival '61

7-13 - Destination Danger

5P - 8 - Adventure in Paradise

12 - Télé-policier

12 - 77 Sunset Strip

2-7-13 - Histoire d'amour

10 - Ecran d'étoiles

10.30

2-7-13 - Afrique en marche

5P - Deputé

8 - Peter Gunn

10 - Qui sont-ils donc?

12 - Pulse

10.45

10 - Nouvelles

2-5P - 7-8-13 - Téléjournal

News - Sports - Weather.

12 - Movie

11.10

10 - Long Mèrge

5P - Jack Paar

6 - Viewpoint

8 - Movie

11.15

1 - Commentaires

11.25

13 - Le 13 vous informe

11.30

2 - Arts et les Hommes

6 - Boxing

7 - Wrestling

13 - Les Hors La Loi

12.00

13 - CBC TV News

12.00

5.50 NOUVELLES

9.00 CH-55

10.30 RADIO JOURNAL

10.40 CH-55

11.30 SPORTS EN REVUE

11.40 CH-55

11.55 Résumé des nouvelles

de la journée

12.00 Pensée du Soir

Fin des émissions

DEMAIN

5.50 Ouverture et Intermède

6.00 Messe du sanctuaire

6.30 En Bas d'la Couchette

avec ROGER DROLET

6.55 NOUVELLES

7.00 En Bas d'la Couchette

avec ROGER DROLET

7.30 Météo et manchettes

7.35 CH-55

8.00 RADIO JOURNAL

8.10 Nouvelles sportives HFC

8.15 Concours Suprême

Nesbitt's

8.20 En Bas d'la Couchette

avec ROGER DROLET

8.30 Mexico Via CH-55

(Cyrille Labelle)

8.35 CH-55

8.55 NOUVELLES A & P

9.00 HOROSCOPE ESTA

9.05 CH-55

9.30 Mexico Via CH-55

(L'homme Chic)

9.35 CH-55

9.45 Concours Mon Terrain

9.50 CH-55

10.00 CH-55

10.15 GUY BEART présente

ses CHANSONS

10.30 Mexico Via CH-55

(Magasins des Textiles)

10.35 CH-55

10.45 Concours Mon Terrain

10.50 CH-55

10.55 NOUVELLES

11.00 Concours Suprême

Nesbitt's

11.05 CH-55

11.30 Mexico Via CH-55

(Naud électrique Liée)

11.35 CH-55

11.55 ACTUALITES DU JOUR

(Fromage Champlain)

12.00 La Vie Agricole

(Massey Ferguson)

12.00 CH-55

12.00

Le philosophe Jean Guitton à l'Académie

PARIS (Reuters) — La réunion de l'Académie française, plus précisément l'Académie Guitton, vient d'admettre dans ses rangs le philosophe Jean Guitton par suite d'un vote dont le résultat a causé une certaine surprise.

On s'attendait en effet que le siège laissé vacant par suite de la mort, l'an dernier, de M. Léon Bérard, avocat, ancien ministre et ancien ambassadeur, soit confié au duc Armand de Gramont, physicien bien connu.

Et pourtant, M. Guitton, qui est âgé de 59 ans, a recueilli 14 voix contre huit pour le duc.

M. Guitton, auteur de nombreux ouvrages de philosophie, est professeur d'histoire de la philosophie et de philosophie depuis 1955 à l'Université de Paris.

Un récital de ballet des mieux réussis

L'Ecole de Ballet du Centre d'Art Mauricien de Trois-Rivières présentait une soirée de ballet, samedi, à l'Auditorium du Collège Séraphique. Son honneur le maire et Mme J.-A. Monrogin présidaient cette soirée.

Un programme varié et vraiment très intéressant permit aux élèves, les toutes petites comme les grandes danseuses, de faire preuve de leurs talents et de faire connaître au public trifluvien les progrès réalisés depuis leur dernière représentation.

Mentionnons également la magnifique représentation de danses folkloriques présentée par le groupe folklorique du Club des Nations de Trois-Rivières. Les Trifliviens avaient déjà eu le plaisir de connaître et d'apprécier ce groupe lors de la soirée de fondation de ce club social composé de néo-Canadiens. Samedi soir, ce fut une nouvelle occasion de voir évoluer ces brillants interprètes de danses qui nous sont étrangères mais que nous avons toujours plaisir à revoir.

Pour les élèves de Mme E. Proscheck, cette soirée était en quelque sorte un festival de fin d'année. Les toutes petites danseuses de ballet de la section de Shawinigan de l'Ecole de Ballet furent les premières à venir faire montre de leur savoir-faire et de leur élégance.

Puis tour à tour, des élèves des classes de ballet junior, intermédiaire et ballet avancé vinrent sur la scène présenter un spectacle gracieux dans des extraits de ballets très connus, comme "Sylvia", "Les Sylphides", "Don Quichotte" et "Coppélia".

Plus de trois cents personnes s'étaient rassemblées dans l'Auditorium du Collège Séraphique pour assister à cette soirée.

Tous les spectateurs, si on en juge d'après les applaudissements, furent enchantés de cette soirée.



(Photo Le Nouvelliste) Le public trifluvien a eu le plaisir d'admirer, samedi soir, à l'Auditorium du Collège Séraphique, la grâce, la souplesse et l'élégance des jeunes danseuses de l'Ecole de Ballet du Centre d'Art Mauricien de Trois-Rivières. Sur la photo nous pouvons voir des jeunes filles exécutant quelques pas de danse.

Champlain
THEATRE DES PRIMEURS

CE SOIR
Jusqu'à Vendredi
Horaire: 6.30 - 8.00

Joe Franc. Sensationnel!
REVELATION AVEC LE
"VIE GARÇON"

PASSEPORT
POUR LA HONTE
Marion Michaels
Hardy Kruger

LA NEIGE
SAUVAGEONNE
ASTHMA COULE

CAPITOL
Présentation d'un grand film

LE SAINT mène la danse
FELIX MARTEN-MICHELE MERCIER

'LA CUCARACHA'

Maria Felix, Dolores del Rio, Emilio Fernandez, Pedro Armendáriz

Mat.: 2 h. p.m. - Soirée: 6h.45 - Prix régulier

Projet de drapeau présenté par de jeunes architectes

Une équipe de jeunes architectes a mis au point un projet de drapeau canadien présenté au public par l'intermédiaire de ses représentants au Sénat et à la Chambre des Communes. Il sera diffusé à travers le Canada par l'entremise de tous les quotidiens du pays.

Le dessin est une représentation de l'aspect géographique et de la structure administrative du pays, sans référence à ses aspects politiques ou ethniques.

Concert à l'école de l'Assomption

Ce soir, à 8 heures précises, aura lieu un concert pour les élèves de l'école Supérieure de l'Assomption.

Le concert sera sous la présidence du Frère Paul-Arthur, s.c., directeur de l'institution.

A cette occasion un groupe de musiciens se fera entendre dans de nombreuses pièces classiques, semi-classiques, descriptives et même quelques populaires de bon choix.

Les pièces au programme seront les suivantes: Green-sleeves... thème radiophonique.

Poète et Paysan... ouverture de Van Suppe.

Le Ballet Egyptien de Luigni, pièce la plus souvent réservée à l'orchestre. Tournement... ouverture qui décrit les anciens combats de gladiateurs.

Festival de Charles Trenet... pot-pourri sur des chansons célèbres de ce chanteur de renom.

Enfin et qui ne sera pas le moins intéressant pour les jeunes, de nombreuses marches militaires du répertoire canadien et américain.

L'apogée des fanfares est sans contredit la marche militaire et c'est dans ce domaine qu'elles se font valoir davantage, déclare M. Camille Tanguay, directeur de l'enseignement du solfège.

CINEMA PARIS
LA SAISON

3 BEAUX FILMS
EN FESTIVAL
Marisa Allasio

"VENISE, LA LUNE ET TOI"
(En couleurs)

Gianna Maria Canale

"LES VAMPIRES"
(Cinemascope)

Milly Vitale
"LA VENGEANCE DU DESTIN"

Rep. 1 hre et 6h.40

MADALON
JUSQU'À VENDREDI

ELVIS PRESLEY
dans
"AMOUR FRENETIQUE"

2 COULEURS
EN FRANÇAIS

DEAN MARTIN et JERRY LEWIS

"UN VRAI CERCLE DU CINEMA"
EN PLUS
Jusqu'à Mardi
"NOTRE UNIVERS"

Le CLUB MONACO

Angle Champflour et St-Maurice
vous présente cette semaine:

LISE DUVAL

Chanteuse populaire
SEMAINE PROCHAINE
UNE GRANDE SURPRISE
VOUS ATTEND

JEUDI SOIR

En plus du spectacle régulier, "L'HEURE CHAMPAGNE" avec Claudette et Hyacinthe de l'école de danse Real Paquet

Pour réceptions de tous genres
(Noces, banquets, etc.)

TELEPHONEZ A
FR. 5-7675

EN VEDETTE
CETTE SEMAINE

HOTEL X-TRA

Spectacle tout à fait
exceptionnel
Production de
• ARLEIGH PETERSON
& Cynthia

Chorégraphe de CBFT-TV
Danseurs Étoiles

• CLARA
Contorsionniste, chanteuse

• ANDY PASKIS
Nouveauté musicale sensationnelle

Présenté par
• Jacques BERNARD
Chanteur M.C., vedette de la radio et TV

MARDI SOIR
Grand Concours
de Danse et
Heure Champagne
Organisé par l'école
de danse Real Paquette

2 PROGRAMMES D'AMATEURS
LUNDI SOIR
Amateurs de l'extérieur,
programme organisé et animé
par Boum-Boum Filion.

MERCREDI SOIR
Comme à l'habitude,
programme d'amateurs locaux.

Chateau De Blois
EN VEDETTE CETTE SEMAINE

Cé Cé Monette
Chanteuse
★ MARCEL DELAGE, M.C.

en vedette, la semaine prochaine
ANDRÉE CHAMPAGNE, (Donald) Miss TV 1961.

DIRECTION MUSICALE
MARCEL PARENTEAU
MAURICE GARCEAU, F. GAUDREAU

**CUISINE FRANÇAISE
SALLE A MANGER**
Nous invitons les gourmets à venir se délecter des
spécialités gastronomiques françaises à leur meilleur.

EDDIE CONSTANTINE
dans
"chien de Pique"
RAYMOND PELLEGRIN
MARIE VERSINI

UN CONSTANTINE QU'EDDIE
VOULAIT TOURNER!

En Plus
ROGER BERNARD
ETIENNE
HANIN • BLIER • BLAIN

l'ennemi dans l'ombre
L'histoire d'un agent d'Interpol
cassant d'ennemi au réseau secret!

Aujourd'hui
en français

IMPERIAL
11-1111-1111

EN EXCLUSIVITE A

CH-55
(CHLN 550 AU CADRAN)

GUY BEART
CHANTE ET PRESENTE SES CHANSONS

ECOUTEZ CE MATIN A 10-15

• CHANSON POUR MA VIEILLE
• VOUS et • LE TERRIEN

GUY BEART est un véritable poète de la chanson, un être sensible et sympathique, qui sait mettre beaucoup de chaleur, de finesse, bref de personnalité dans ses chansons. CH-55 est heureux de vous présenter en exclusivité au Coeur du Québec, les chansons de GUY BEART présentées par lui-même, ce matin, demain et mercredi entre 10-15 et 10-30. Cette émission sera animée par Louis Dufresne. Soyez des nôtres.

CH-55 maintenant 10,000 watts

TOUJOURS LE POSTE LE PLUS ECOUTE

AU COEUR DU QUEBEC

De l'assurance - hospitalisation à la charte de l'éducation

Par P. E. PLOUFFE

La revue des principales lois adoptées au cours de cette session commence avec celle instaurant un système d'assurance-hospitalisation au Québec, adoptée avant les vacances de Noël de sorte que les avantages prévus par la loi ont pu bénéficier aux citoyens dès le début de la présente année.

Assurance-hospitalisation

Le gouvernement présente au même moment une loi réduisant la déduction de base en regard de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers et sur les profits des sociétés. L'opposition, qui avait déjà formulé certaines critiques sur les modalités de la loi de l'assurance-hospitalisation, saisit l'occasion pour engager la chambre dans un long débat au cours duquel les députés unifiés ont proclamé que cette mesure visait à financer, en partie, le programme d'assurance-hospitalisation, malgré que le premier ministre ait donné l'assurance que ce régime pourrait être mis en vigueur sans aucune nouvelle taxe.

Cette loi assure aux malades un séjour gratuit à l'hôpital, à condition qu'ils soient dans une chambre publique. Elle signifie aussi l'hospitalisation gratuite partout au Canada d'un citoyen du Québec et le remboursement des frais jusqu'à concurrence du montant payé pour chaque jour d'hospitalisation moyennant preuves justificatives - dans le cas où un Québécois devrait aller à l'hôpital alors qu'il est en visite dans un autre pays.

Lois sociales

D'autres mesures sociales importantes ont été adoptées. Des septembre, la mère de tout adolescent de quinze et seize ans qui fréquente l'école recevra une allocation scolaire de dix dollars par mois durant toute l'année scolaire.

La Loi de l'Assistance publique a été modifiée pour assurer dix dollars de plus par mois, selon les besoins, aux personnes âgées, invalides et autres qui reçoivent déjà l'assistance de l'État. L'allocation aux veuves et célibataires de sexe féminin dans le besoin a été portée à \$65 par mois.

Au cours de l'examen de ces mesures et d'autres appelant la contribution fédérale, l'opposition a reproché au gouvernement de M. Lesage d'ouvrir la porte trop grande aux augmentations fédérales et de créer ainsi une menace à l'autonomie provinciale. Le chef du gouvernement s'est bien défendu de vouloir laisser le gouvernement central s'immiscer

dans les champs d'action provinciaux. Il a clairement établi ses positions, à ce sujet, vendredi, lorsqu'il a déclaré que les plans conjoints sont acceptés comme mesures transitoires, en attendant qu'il ait réussi à arracher à Ottawa les champs de taxation propres au Québec. Il faudra du temps avant que cela ne soit réalisé et le premier ministre estime qu'en attendant, il faut faire bénéficier les citoyens de la province de l'argent qu'Ottawa vient chercher dans le Québec, en taxes.

Tribunal de sécurité
Le gouvernement a accordé beaucoup d'importance à la question de la responsabilité financière des automobilistes. Il a fait approuver une loi créant un fonds d'indemnisation des victimes des accidents de la route. Le fonds

sera administré par les compagnies d'assurances. Sous l'empire de la loi, tout automobiliste impliqué dans un accident perdra son permis de conduire s'il n'offre pas les garanties nécessaires à faire face à ses obligations. Le permis ne lui sera rendu qu'au moment où il aura satisfait aux exigences de la loi. Cette loi crée un tribunal de sécurité routière auquel il sera loisible de soumettre son cas.

Le ban sur la margarine a été levé par une loi qui réglemente la vente des succédanés du beurre. Un crédit a été ouvert par le gouvernement aux cultivateurs qui désirent améliorer leurs fermes et leurs troupeaux.

Régie des alcools
Le gouvernement a créé une

issue à la page 19.

Dernière loi votée à la session

Des indemnités parlementaires plus fortes sont approuvées

Québec (PEP) — L'Assemblée législative et le conseil législatif ont approuvé, samedi avant-midi, le bill présenté par l'hon. Jean Lesage pour augmenter les indemnités parlementaires des ministres, du chef de l'opposition, des conseillers législatifs et des députés.

Le projet de loi porte les répartitions totales des députés et des conseillers législatifs à \$10,000. Les ministres et le chef de l'opposition recevront, en tout \$22,000 tandis que le premier ministre aura \$28,000. Le leader du gouvernement et celui de l'opposition au Conseil législatif recevront chacun \$18,000. Les présidents des deux Chambres auront \$20,000.

Le texte législatif édicte que les indemnités des députés seront de \$6,700 au lieu de \$6,000 pour une session qui dure plus de trente jours, tandis que leur allocation annuelle pour frais de dépenses sera de \$3,300 au lieu de \$2,000. Les ministres et le chef de l'opposition qui bénéficient de ces augmentations obtiennent \$2,000 additionnels.

La population comprendra
En expliquant le projet de loi, M. Lesage a dit qu'à son sens, les députés ne sont pas

suffisamment rémunérés, surtout lorsque l'on considère le coût des dépenses de voyage et de séjour. Ce n'est pas raisonnable, ajouta-t-il, quand on songe à leurs obligations. Je fus député de l'opposition un an dans une autre juridiction, à \$10,000 par année et je n'arrivais pas. Si nous voulons protéger les députés contre ce que l'on pense, il faut les bien payer. Et \$10,000, à mon avis, ce n'est rien qu'un petit pas en avant. Si nous accordions plus, qu'à Ottawa, ce serait mal compris, malgré que les députés méritent d'avoir plus.

Le chef de l'opposition et les ministres recevront \$2,000 additionnels. Je suis convaincu que la population de la province comprendra que tous accomplissent un travail si ardu que c'est nécessaire pour le plus grand bien de la province, conclut-il.

Le chef de l'opposition répondit, en souriant: "Pour la première fois, l'éloquence du premier ministre nous a convaincus."

Le bill subit aussitôt ses deuxième et troisième lectures et fut envoyé au Conseil législatif qui l'adopta à son tour, avant la sanction.

Les parents exerceront une influence directe dans un collège classique

Québec (PEP) — Pour la première fois, dans la province, les parents exerceront une responsabilité et une influence directe dans un collège classique, sous l'empire d'un projet de loi approuvé en première lecture, mardi, à l'Assemblée législative.

Un bill relatif au collège St-Paul, de Montréal, a été préparé à la requête de son éminent cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal. Le projet de loi vise la création d'un collège catholique dont l'administration sera confiée aux parents des élèves.

En présentant le projet de loi, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, a déclaré qu'il s'agit d'une formule nouvelle qui servira d'expérience et sera susceptible d'orienter le développement d'autres institutions d'enseignement secondaire.

Le ministre a dit que trois soucis principaux ont présidé à l'élaboration de ce projet de loi. Tout d'abord, le souci de confier aux parents l'administration de l'institution. Le conseil d'administration du collège sera composé de douze membres dont cinq nommés par le conseil des parents, deux nommés par le conseil académique, deux nommés par les membres associés, un nommé par l'archevêque et un nommé par le ministre de la Jeunesse. A ces onze membres s'ajoutera le recteur, M. Gérin-Lajoie, a fait remarquer que si l'on ajoute aux délégués des pa-

rents ceux des membres associés, qui seront vraisemblablement des parents, eux aussi, ce groupe de sept membres aura la majorité au conseil d'administration.

La composition du conseil, a poursuivi le ministre, reflète également les deux autres soucis qui ont dirigé la préparation du projet. On a voulu, en effet, faire participer les éducateurs à l'administration du collège. Le 3e souci a été de faire participer également l'État et l'Eglise avec

la nomination du délégué de l'archevêque et de celui du ministre de la Jeunesse.

M. Gérin-Lajoie a exprimé le souhait que d'autres groupes de parents, dans la province, cherchent bientôt à imiter cette initiative.

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a demandé que soient produites les lettres échangées entre le ministre et le Cardinal à ce sujet. Le président lui a demandé de formuler sa demande en 2e lecture.

En fin de session

Trente-deux lois sanctionnées samedi

se terminer.

Québec (PEP) — Trente-deux lois, dont celles constituant la grande charte de l'éducation de la province de Québec, ont été sanctionnées, samedi, par l'honorable juge André Taschereau, administrateur de la province, avant la prorogation des chambres. Il faut aussi compter dans ce chiffre deux bills de subsides accordant les deniers requis pour les dépenses du gouvernement en 1961-62.

Quatre-vingt-neuf lois du gouvernement, quatre-vingt-trois lois privées et six lois de subsides auront été approuvées au cours de la session qui vient de

se terminer. A la fin de la session précédente, on avait adopté 98 bills du gouvernement et 125 bills privés.

En beaucoup d'endroits au Canada, les cliniques d'hygiène mentale traitent les cas bénins de maladies mentales qui leur sont référés par les omnipraticiens, les instituteurs, les travailleurs sociaux, les infirmiers-hygienistes ou les parents. Il y a aussi des cliniques d'orientation de l'enfance.



COMBIEN DÉPOSENT LEURS ÉCONOMIES À LA BANQUE?

Probablement tous / Il y a, dans les banques à charte, quelque 10 millions de comptes d'épargne. C'est de beaucoup le genre de compte le plus populaire. Il convient à tout le monde, aux salariés et aux hommes d'affaires, aux ménagères, aux cultivateurs et aux étudiants, qui savent que leur argent est en sûreté, qu'il rapporte de bons intérêts et qu'il sera à leur disposition quand ils en auront besoin. Ils apprécient d'ailleurs l'efficacité et la politesse des hommes et des femmes qui sont à leur service / Le meilleur endroit où déposer vos économies, c'est la succursale la plus proche. Vous pouvez y faire, en outre, toutes vos opérations de banque.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE



M. MAURICE LESSARD a été nommé sous-ministre adjoint de la Chasse et des Pêcheries. Sa nomination fut annoncée, vendredi dernier, par l'hon. Gérard D. Levesque, titulaire de ce ministère.

Maigrissez tout en mangeant trois repas par jour

PORT-ARTHUR, ONT. — "Mon docteur m'avait conseillé de maigrir, mais cela m'était très difficile. J'ai entendu parler du Plan Naran, et je suis enchantée du résultat. J'ai perdu du poids facilement, sans avoir à me priver de nourriture. Et je me sens tellement mieux depuis que j'ai perdu du poids. J'espère que les personnes trop grosses essaieront le Plan Naran. Je suis persuadée qu'elles en seront aussi satisfaites que moi."

Mme M. Laughran, Port-Arthur.

Se priver de nourriture peut être aussi néfaste à la santé qu'être trop gros. Vous pouvez maigrir sans danger et d'une façon raisonnable, et manger trois repas par jour tout en perdant du poids. Si vous voulez maigrir facilement et raisonnablement, allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran.



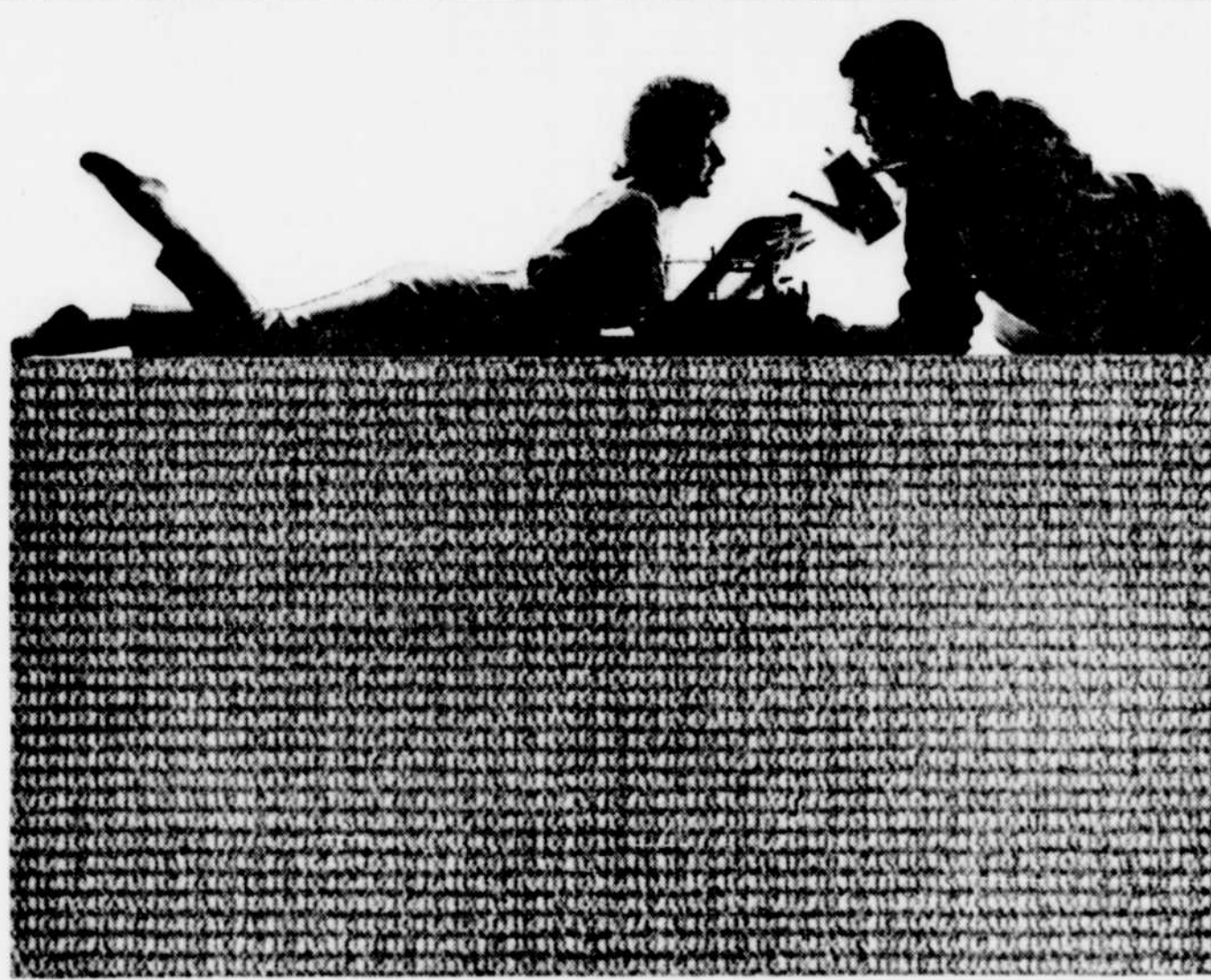
(Photo Le Nouvelliste)

PLUSIEURS CENTAINES D'ÉTUDIANTS ET D'ÉTUDIANTES du séminaire St-Joseph et des collèges Séraphique et Marie de l'Incarnation sont actuellement à passer des examens qui les mènent au baccalauréat. Les examens ont débuté samedi matin et se poursuivront jusqu'à mercredi. La photo ci-haut fait voir une scène croquée au séminaire St-Joseph où les finissants étaient aux prises avec la dissertation philosophique, samedi.



(Photo Le Nouvelliste)

LES CADETS ST-PAUL de Trois-Rivières ont su faire honneur à leur cité lors du festival provincial des corps de clatrons et tambours de Victoriaville, samedi soir dernier. Ils se sont placés au premier rang de la classe B. Ci-haut le jeune tambour-major André Bellemare reçoit le trophée du rendement général de la classe B des mains de M. Philippe Bergeron, président de la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska.



POUR UN INTÉRIEUR MODERNE!

le nouveau TAPIS BEAUPONT DE HARDING!

Voici le tapis dernier cri... le Beaupont de Harding! luxueux, confortable, intime! C'est également un tapis pratique! De texture molle et douce, tissé de laine sélectionnée, le tapis Harding résiste bien aux marques de pas. Il est confortable... il se nettoie facilement. Il complète bien n'importe quelle décoration par la simplicité de ses motifs et la variété de ses couleurs. Il fera la joie de toute une vie car il est durable, ses couleurs demeurent vives et il est à l'épreuve des mites.

Le Beaupont n'est que l'un des nombreux tapis de tous modèles que vous pouvez admirer chez le vendeur Harding. Ils portent tous la signature Harding qui vous garantit que vous obtenez la meilleure qualité possible. Avant d'acheter un tapis, assurez-vous qu'il porte cette signature. Les tapis Harding sont fabriqués au Canada par une entreprise entièrement canadienne.

HARDING CARPETS LIMITED - Brantford - Canada

ON PEUT LE VOIR CHEZ LE VENDEUR DE TAPIS HARDING



(Photo Le Nouvelliste)
M. RICHARD BERGERON a été réélu à la présidence du club de curling Le Lavolette lors des élections annuelles du club tenues récemment. Nous remercions dans l'ordre habituel, assisté: MM. Marcel Montmarquette, secrétaire, Germain Deschênes, 1er vice-président, Richard Bergeron, président, Arthur Richard, 2e vice-président, J. Maurice Héroux, trésorier. Deuxième rangée, même ordre, MM. Jean-Paul Boucher, en charge du curling Real Goyette et Maurice Chabot, entraîneur des glaces, Lionel Bellefeuille, publiciste, Roland Bacon, décoration, Milton Konrad, réceptions pour le curling, René Desllets, tirage, Wilfrid Godin, perception, Aimé Boissvert, raquetteur. Était absent M. Maurice Beauchamp, directeur des sports.

Une victoire et deux revers pour les Phillies en fin de semaine

Par Pierre COURTEAU

Les Phillies de Trois-Rivières ont bien inauguré leur triple programme de fin de semaine samedi soir en remportant une brillante victoire de 6 à 3 contre les Miners de Thetford Mines au Stade Duplessis. Dimanche ils ont cependant perdu les honneurs de leur programme double contre les Indiens de Québec en subissant un premier revers de 5-4 après 10 manches de jeu ici en après-midi pour ensuite essayer une raclée de 15-5 dans la Vieille Capitale en soirée.

Revers de 15-5

Jean Lemelin a très bien espacé cinq coups sûrs pour les hommes de Hugues Beaudoin hier soir à Québec pour remporter une brillante victoire de 15-3 aux dépens des hommes de Pleau.

Ackroyd Smith, le grand lanceur gauche des Phillies a apparemment perdu sa maîtrise habituelle au monticule en accordant 14 coups sûrs en six manches. Il fut relevé par Roland Bégin qui ne lança que trois balles pour être aussitôt remplacé par André Pleau qui

n'accorda pas un seul coup sûr par la suite.

Yvon Després le combattif et rapide champ centre des Phillies, apparemment aveuglé, a été frappé par la balle en pleine figure au moment où il s'apprêtait à l'attraper dans le champ extérieur à la huitième manche.

Pour les Québécois, René Ouleau a pris la vedette à l'offensive en frappant trois fois en lieu sûr en cinq apparitions, deux de ses coups étant des triples. Jacques St-Pierre a été le meilleur au bâton pour Trois-Rivières avec deux coups sûrs en quatre présences.

T-Rivières 002 001 002 5 7 4 Québec 230 306 10x 15 15 1

Hier après-midi

Les Phillies étaient pratiquement assurés de la victoire hier après-midi au stade local menant 4-2 après sept manches de jeu mais les Indiens sont revenus de l'arrière à la huitième pour égaliser les chances. Ils devaient croquer le marbre à une reprise en manche supplémentaire par la suite pour remporter un gain cossé de 5-4 sur les hommes de Pleau.

St-Etienne l'emporte 9-7 sur St-Marc et passe au 3e rang

Shawinigan — Le club St-Etienne a relayé l'équipe de St-Marc en troisième position de la ligue de baseball du comté St-Maurice en lui infligeant une défaite de 9-7 dans une partie disputée samedi soir, à St-Etienne. La joute a été arrêtée à la sixième manche à cause de la noirceur.

Roger Boissvert qui a remplacé Marcel Melançon à la 4e manche a été le lanceur gagnant. Yvon Garneau, le deuxième lanceur à parader au monticule pour les perdants, a été débité de la défaite.

Jacques Lafrenière a cédé sa place à Garneau à la 5e manche. Garneau a fait face à trois coups sûrs et a fait produire deux points. Pierre Sokolik, toujours à la 5e manche. Les deux lanceurs du St-Etienne ont accordé 10 coups sûrs aux

perdants, tandis que ceux du St-Marc alloquaient 9 coups sûrs aux trappeurs du St-Etienne. Les perdants ont commis 3 erreurs, et les vainqueurs, 4.

St-Marc est venu au bâton dans la première moitié de la 7e manche et il a compté trois points. Toutefois, ces points furent annulés quand la noirceur a empêché St-Etienne de prendre son tour au bâton.

Roger Boissvert, du St-Etienne a frappé 3 coups sûrs en autant de présences au bâton. Son coéquipier Roger Melançon a coché un coup de trois buts, comme Marcel Mongrain, du St-Marc.

Claude Lafrenière a réussi un coup de trois buts et un autre de deux buts pour les perdants. Shawinigan-Sud jouait à St-Basile dimanche après-midi, mais il nous a été impossible de savoir le résultat de la partie.

Début du congrès annuel de la LNH

Le nombre de joueurs éligibles pour une partie sera-t-il réduit de un ?

Par W. R. WHEATLEY

MONTREAL (PC) — Le comité des règlements de la ligue Nationale de hockey étudiera, semble-t-il, aujourd'hui, la possibilité de réduire de un, le nombre maximum des joueurs susceptibles d'être utilisés au cours d'une joute de la LNH.

Cette question a été mise en lumière à la suite d'un relevé effectué par le président Clarence Campbell. Ce relevé démontre en effet que les équipes de la LNH ont fort bien réussi à se tirer d'affaire alors qu'elles étaient à court de joueurs, état de chose résultant de blessures ou d'autres causes.

De plus, à maintes reprises, les équipes n'ont pas utilisé tout le personnel dont elles disposaient.

Ce comité qui inaugurera la session annuelle de la LNH, n'est pas nanti du pouvoir d'adopter ce projet. En effet, les propriétaires d'équipes sont ceux qui décideront en faveur ou contre l'adoption de la mesure. La juridiction du comité ne s'étend qu'aux règlements proprement dits.

Par ailleurs, les autres modifications susceptibles d'être étudiées sont de moindre importance.

À l'heure actuelle, chaque équipe peut disposer de 17 joueurs en uniforme à chaque partie, en plus des gardiens de buts. De plus, les équipes peuvent aligner 18 joueurs jusqu'au 1er décembre de chaque saison.

Moyenne

Le relevé du président démontre qu'au cours des 210 joutes de la saison dernière, les équipes ont joué avec au moins un joueur en moins à chaque partie.

On impute aux blessures la plus large part de ces absences. Toutefois, il demeure que les équipes semblaient prêtes à évoluer non seulement avec des alignements réduits, mais également sans utiliser des joueurs en uniforme.

Maintenant, il reste à définir s'il existe réellement un gaspillage de main-d'œuvre, ce qui donne à entendre que les joueurs de la ligue Nationale sont meilleurs, ou du moins aussi bons, que les joueurs des circuits mineurs.

Toutefois, cette réduction n'est pas sans entraîner de conséquences, dont l'une relative à la liste des joueurs qu'une équipe peut protéger du repêchage. Chaque équipe est en droit de retenir les services de 18 joueurs, en plus de deux gardiens de but.

Ces joueurs ne peuvent être prêtés. À moins que l'on ne réduise également le nombre des joueurs pouvant être protégés, une équipe affronterait alors le problème de disposer d'un ou deux joueurs supplémentaires.

Autres questions

En plus de ce problème, les dirigeants de la LNH étudieront probablement aussi le style du hockey. Cette étude n'entraînera pas des changements radicaux des règlements. Ils se demanderont plutôt s'il n'y aurait pas lieu de

faire observer plus strictement ces règlements. Pres de 175 délégués sont attendus à ce congrès qui se déroulera au cours des trois prochains jours. Au nombre de ces derniers il y aura des représentants des circuits professionnels mineurs et de l'Association canadienne du hockey amateur.

Entre-temps, on a appris que Sid Abel, instructeur des Red Wings de Détroit, ne participerait pas à cette rencontre.

En effet, le beau-père d'Abel est décédé samedi soir à Détroit et l'instructeur des Wings songe à demeurer dans la Ville des

Vents avec son épouse pendant quelques jours.

Lorsqu'on a demandé à Jack Adams, directeur général des Wings, s'il avait un but bien précis relativement à la saison du repêchage, il a déclaré: "Nous prendrons tout joueur susceptible d'aider notre cause".



(Photo Le Nouvelliste)

LA LIGUE JUNIOR DE BASEBALL DE L'O.T.J. a fait ses débuts, hier soir, au stade municipal. Nous voyons sur cette photo, de gauche à droite, Emile Jéneau, président de l'O.T.J. du Cap, M. l'abbé Jean-Marie Denomé, aumônier, Alexandre Michaud, président et commissaire des ligues Ojétiotes, le juge Maurice Laurin, président de l'O.T.J. des Trois-Rivières, l'échevin Antoine Gauthier, Paul Cousin, vice-président et le R. P. Robert Gagnon, aumônier du club Ste-Madeleine.

Le Ste-Madeleine inaugure bien sa saison avec un gain de 8-7

L'équipe Ste-Madeleine a bien inauguré sa saison hier soir, dans la ligue Junior de baseball de l'O.T.J. en triomphant du Notre-Dame au compte de 8 à 7.

Ce 1er, au stade local, à 6 h 45, le Ste-Cécile de Yvan Leclerc fera face au Ste-Marguerite de Gilles Chamberland. André Lefebvre qui a créé une bonne impression au camp des Phillies sera au monticule pour le Ste-Cécile contre Donat Mailloche ou Jean-Claude Lafrenière du Ste-Marguerite.

Hier soir, un erreur du receveur Doyon alors qu'il échappa une troisième prise sur le joueur Jacques Boissvert, a permis à Jean-Marie Martel de venir croquer le marbre et donner une victoire de 8 à 7 au Ste-Madeleine.

Fernand Hébert avec une performance de quatre coups sûrs et 10 retraits au bâton a remporté la victoire. Roger Ouellette, qui accorda 5 coups sûrs, a été débité de la défaite. Sept

Le baseball majeur

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Première joute:

Cincinnati 400 011 000-6 11 0

St-Louis 000 010 010-2 8 0

Hunt et Zimmerman: Sadecki,

Cicotte 6 Miller 8 et Schaffer,

G-Hunt 6-3, P-Sadecki 4-4. Cir-

Cin-Elizabethe 1, Freese 12 St-

L-Warwick 2.

Deuxième:

Cincinnati 002 000 034-9 10 1

St-Louis 000 111 000-3 10 3

Purkey, Brosnan 8 et Schmidt,

Zimmerman 8: Broglio, McDermott

8 McDaniel 8 Miller 9 et

McCarver, Sawatski 9, G-Purkey

7-3, P-Broglio 6-8.

Première joute:

Milwaukee 000 101 114-8 11 1

Chicago 000 000 400-4 8 1

Willey, Brunet 7 McMahon 7

Spahn 8 et Torre; Ellsworth,

Hobbs 7 Schaffner 8 Elston

9 Schultz 9 et Thacker, Bertell

8, G-Spahn 7-6, P-Schaffner 0-4

0-4, Cir: Mil-Bolling 8 Spahn 2

3-4, Cir: Mil-Matthews 17.

Deuxième joute:

Milwaukee 001 000 001-3 9 0

San Francisco 010 102 000-4 11 2

Law, Friend 6 et Burgess; Loes,

Duffalo 2 O'Dell 4 Bolin 7 et

Bailey, G-Law 3-4, P-Loest 4-3.

Cir: Pitt-Burgess 5 Skinner 2

Nelson 4; SF-Cepeda 17 M. Alou

3.

Philadelphia 003 000 000-3 5 0

Los Angeles 010 120 11x-6 14 1

Mahaffey, Lehman 5 Baldschun

8 et Dalrymple, Neuman 7; Kou-

fax et Roseboro, G-Koufax 9-2

P-Mahaffey 6-6, Cir: Phil-Walls

14, G-Moon 14, Roseboro 11 Hod-

ges 4.

—

LIGUE AMERICAINE

Première joute:

Kansas City 001 020 000-3 8 1

Cleveland 010 010 23x-7 10 0

Walker, Archer 7 Staley 7 et

Pignatano; Antonelli, Stigman 6

et Romano, G-Stigman 1-0, P-

Walker 2-3, Cir: Cle-Kirkland 6

Essegian 2, 3.

Deuxième joute:

Kansas City 000 010 011-3 7 4

Cleveland 1000002 001-4 8 0

Rakow, Kunkel 6 Bass 7, Da-

ley 9 et Sullivan; Grant, Allen

88 Latman 8 et Romano, G-Lat-

man 6-0, P-Daley 4-8, Cir: Cle-

Kirkland 7.

—

Première joute:

Los Angeles 000 000 001-1 5 1

New York 010 000 10x-2 8 0

McBride, Fowler 8 et Avery,

Terry et Blanchard, G-Terry 4-0,

P-McBride 5-4, Cir: LA Hunt

11, NY-Berra 2, 11.

Deuxième joute:

Los Angeles 000 100 000-1 6 3

New York 301 000 10x-5 5 0

Grba, James 4 et Sadowski, A-

verill 8; Sheldon, Arroyo 9 et

Howard, G-Sheldon 3-2, P-Grba

5-5, Cir: NY-Maris 2, 20, Man-

tie 18.

—

Première joute:

Minnesota 000 000 101-2 7 3

Boston 001 004 30x-8 10 1

Ramos, Pleis 6 Palmquist 7 et

Bailey; Schwall, Fornieles 7 et

Nixon, G-Schwall 5-0, P-Ramos

3-8, Cir: Minn-Allison 10, Bos-

ton 2, 2.

Deuxième joute:

Minnesota 005 010 004-10 11 0

Boston 110 100 200-6 11 1

Kralick, Lee 7 et Naragon, Bat-

tey; Cicso, Hillman 3 Stallard

7 Muffert 9 et Pagliaroni, Nixon

8, G-Minn-Allison 10 Killbreth 13,

Cir: Minn-Allison 10 Killbreth 13.

—

Première joute:

Chicago 000 000 002-2 3 3

Baltimore 104 001 20x-8 10 0

Baumann, Larsen 8 et Lollar,

Estrada et Triandis, Courtney 8,

G-Estrada 4-4, P-Baumann 4-6,

Cir: Bal-Philley 1.

Deuxième joute:

Chicago 412 000 000-7 10 0

Baltimore 000 000 010-1 6 2

Pierce et Carreon; Barber, Hall

3 Pappas 4 et Triandis, G-Pier-

ce 2-5, P-Barber 7-4.

Une joute de trois coups sûrs lancée par Réjean Lafrenière

Roger Lafrenière a excellé au monticule avec une performance de trois coups sûrs pour conduire le Lac-a-la-Tortue à une victoire de 6 à 5 sur le St-Louis-France, dans une rencontre régulière de la ligue de baseball du comté de Champlain.

Dans l'autre partie, le St-Maurice n'a fait qu'une bouchée du Mont-Carmel en l'emportant au compte de 22 à 6.

Au Lac-a-la-Tortue, Lafrenière a été l'artilleur victorieux et Dan Newbury le perdant. Au bâton, Jean-Guy Beaudoin a frappé pour le circuit pendant que Bill Ayotte et Daniel Ducharme obtenaient chacun un circuit pour les perdants.

Le St-Maurice a de nouveau démontré hier après-midi, qu'il serait difficile à battre, à la suite de sa victoire de 22 à 6 sur le Mont-Carmel.

Gerry Grondin a remporté la victoire et Léo-Paul Landry a été chargé de la défaite.

Des circuits furent réussis dans cette partie par Réjean Grondin et André Bruneau des vainqueurs pendant que des triples ont été réussis par Clément Masson et André Landry des perdants.

Dans l'autre section, le St-Tite a décroché une victoire de 11 à 6 sur le Ste-Genève-de-Batiscan.

364 Des Forges
Gauthier Sports
TROIS-RIVIÈRES, P.Q.
FR. 4-2355
Spécial de la semaine
JEUX DE BADMINTON \$2.99

CIGARETTES EXPORT
BOUT UNI ou FILTRE

LONDON CLUB
LONDON DRY GIN
LES DISTILLERIES MELCHERS, LTÉE.
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1898

Une première victoire de 14-12 pour les Bûcherons de St-Alexis

Les Bûcherons de St-Alexis ont remporté leur première victoire de la saison, hier après-midi, dans la ligue Intermédiaire de la Mauricie en disposant de Berthierville au compte de 14 à 12.

Dans l'autre rencontre, les Loups de Louiseville ont conservé leur emprise sur la première position en disposant du St-Paulin, 6 à 5.

Rejean Lessard se signale

Rejean Lessard avec cinq coups sûrs a fait produire six points pour aider le St-Alexis à remporter une victoire de 14 à 12 sur le Berthierville.

Réal Picard s'est mérité la victoire et Jacques Doucet a été

débité de la défaite. En plus, Lessard a frappé deux circuits pendant que Jules Laminard en a réussi un pour les perdants.

Garneau est la

Le receveur Gérard Garneau a expédié les offrandes des lanceurs Jean-Paul Paillé et René Langlois pour réussir deux circuits et ainsi aider le Louiseville à remporter une importante victoire de 6 à 5 sur les Braves de St-Paulin.

Jean-Paul Paillé avec une performance de cinq coups sûrs a remporté la victoire. Jean-Paul Paillé relevé par René Langlois à la cinquième manche a été débité de la défaite.

Le club Radisson du responsable Miles Angele Frison et Claude Hamel ont uni leurs efforts pour décrocher la victoire sur le duo de Michelle Grandbois et Mauricienne Francoeur 6-4 et 6-4.

Une rencontre des plus éblouissantes a été disputée entre Jean-Jacques Houle et Guy St-Pierre, deux raquetteurs bien cotés dans la Mauricie. Après de magnifiques échanges, Jean-Jacques Houle a disposé de l'espoir du Pavillon Mauricien, Guy St-Pierre, 9 à 7 et 7-5, dans le simple masculin.

Dans un autre simple, Jean-Guy Richard a pris la mesure de Pierre Trottier, 6-4 et 6-1, pendant que Gilles St-Pierre donna le seul point aux visiteurs en triomphant de Gilles St-Louis 6-2 et 6-2.

Dans le simple féminin, Claudette Hamel a démontré beaucoup de fini et a remporté une victoire de 6-0 et 6-1 sur Mau-

ricienne Francoeur. Dans le double, Miles Angele Frison et Claude Hamel ont uni leurs efforts pour décrocher la victoire sur le duo de Michelle Grandbois et Mauricienne Francoeur 6-4 et 6-4.

Les Capris et le Laurin Sport Shawinigan — Après une semaine d'inactivité en raison du cirque qui s'est installé au terrain de l'arena, la ligue de balle molle Molson de Grand-Mère reviendra en scène ce soir, en présentant une partie, à compter de 8 heures. Les clubs à se

faire face seront les Capris de l'hôtel de La Salle et le Laurin Sport.

En raison de circonstances incontrôlables, cette ligue de balle molle a dû remettre 8 des 12 parties qui devaient être disputées depuis l'ouverture de la saison.

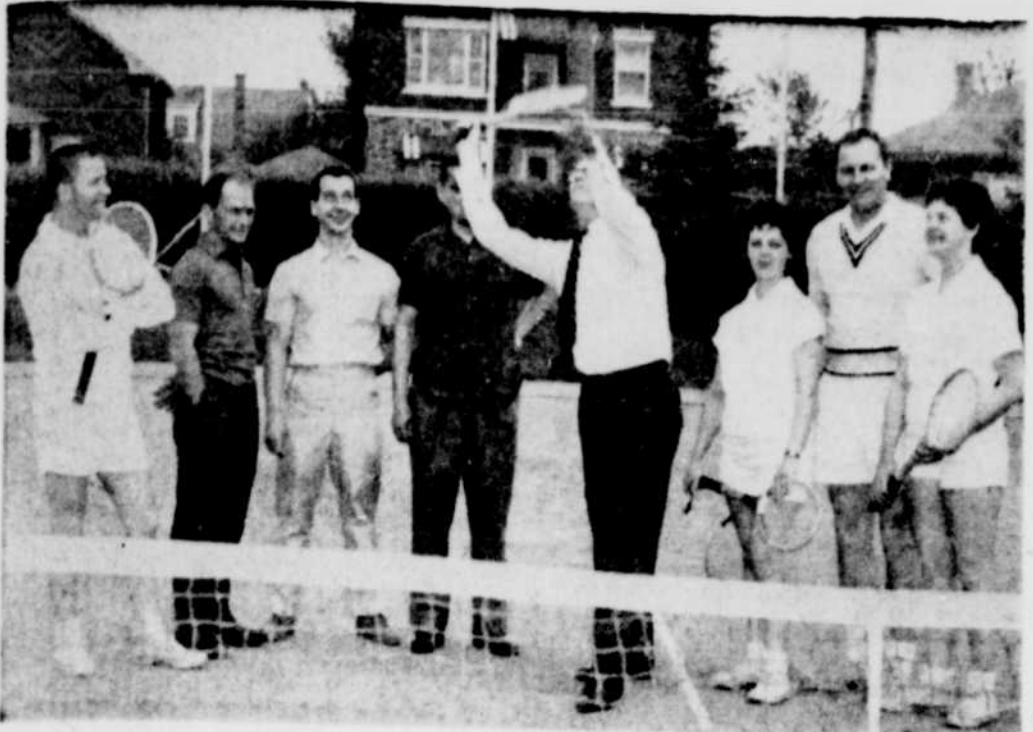
Ce soir, le Laurin Sport tentera de remporter sa première victoire de la saison, après avoir subi 3 défaites. Ce club a dû s'incliner au compte de 14-12 devant les Capris, et 12-4 devant le Grand-Mère Shoe. L'occasion lui est donc fournie de prendre sa revanche sur les Capris.

Le record de ce dernier est d'une victoire et une défaite. Ils ont encaissé leur défaite aux mains des Selects de la Taverne des Sports au compte serré de 11-9.

Une victoire pour les Capris leur permettrait de s'approcher à une demi-partie des Selects en tête avec 2 gains en 2 joutes. Par le fait même, ils laisseront place le Grand-Mère Shoe en 3e place avec un triomphe et un échec en 2 parties.

Ouverture de la ligue de balle molle Ste-Marguerite ce soir

La ligue de balle molle du président Achille Moreau de la paroisse Ste-Marguerite fera ses déb



(Photo Le Nouvelliste)
L'ECHEVIN ANTOINE GAUTHIER effectue ici le premier service qui inaugure officiellement la saison de tennis au club Radisson. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel: G. St-Louis, du Radisson, Marcel Francoeur, directeur du tennis au Pavillon Mauricien, Jean Veillette, président du tennis au Radisson, Georges Pellerin, président du club Radisson, l'ecchevin Gauthier, Mlle Angèle Frigon du Radisson, J.-J. Houle du Radisson également et Mauricenne Francoeur du Pavillon Mauricien.

Le St-Adelphe fait subir un premier revers de 8 à 6 au club St-Etienne

Les Castors de St-Adelphe de l'instructeur Roger Gravel ont fait subir, hier après-midi, une première défaite de 8 à 6 au St-Etienne, dans une joute régulière de la ligue Rurale de baseball Albert Gaucher. Pendant ce temps, St-Boniface remportait sa troisième victoire d'affilée en disposant du St-Théophile 8 à 3, pendant que St-Flore battait St-Georges de Champlain 7 à 4, dans la section du Centre.

Dans l'Est, le St-Casimir a disposé du Portneuf 10 à 7, St-Marc a triomphé du Pont-Rouge, 6 à 3, pendant que Champlain disposait des Indiens de Donnacona 13 à 4.

Dans le secteur de l'Ouest, St-Thomas a surpris Maskinongé 8 à 3 alors que St-Marie Salomée a pris la mesure du St-Gabriel 11 à 3. Crabtree-Mills a disposé du Joliette 10 à 9.

Samedi soir, le Donnacona de Claude Brière a triomphé de St-Marc-des-Carrières au compte de 5 à 2.

Carrières à battre le Pont-Rouge, son Naud a remporté le gain et Richard Buissières fut chargé de tirer du St-Casimir à fait produit. (suite à la page 19)



(Photo Le Nouvelliste)
MARCEL BOIVERT a conservé son championnat samedi après-midi au club de golf St-Louis-de-France en remportant les honneurs du tournoi régional annuel O'Keefe pour les journalistes. Mme Armand Martel a réussi la meilleure ronde chez les dames. M. Camille Le Bon a tenu à remettre des prix aux plus bas et haut scores. Nous reconnaissons ci-haut, de gauche à droite: M. Pierre Courteau du Nouvelliste, plus haute ronde chez les hommes, Mlle Nicole Trudel de CKTM-TV, plus haute chez les dames, MM. Camille Lebon, agent O'Keefe local, Rejean Laliberté, propriétaire du Centre de golf St-Louis-de-France, Marcel Boivert de CKTR recevant son trophée des mains de Camille Lebon et Raoul Guay, commodore du club de Yatch St-Maurice, où s'est déroulée la distribution des prix. En même temps avait lieu au club de yatch la soirée annuelle des journalistes.

Gendebien et Hill remportent la classique annuelle du Mans

LE MANS, France (PA) — Olivier Gendebien de Belgique et Phil Hill de Los Angeles, Californie ont remporté la palme lors de la course d'automobiles de 24 heures du Mans, hier, établissant un record en parcourant 4,476 kilomètres, soit 2,732.80 milles.

L'ancien record établi en 1957 par Ron Flockhart et Ivor Bueb de Grande-Bretagne était de 4,397.108 kilomètres, soit 2,732.80 milles.

Hill était au volant de la Ferrari lorsque cette dernière a traversé le fil d'arrivée. Les Ferrari, automobiles de fabrication italienne, ont remporté les honneurs de cette épreuve d'endurance haut la main.

La vitesse moyenne de l'équipe des vainqueurs a été de 185,83 kilomètres à l'heure, soit 115,94 milles à l'heure.

Le conducteur belge a ainsi remporté pour la deuxième année consécutive, la victoire de cette classique. De plus, il s'agissait également de la deuxième fois que Gendebien faisait équipe avec Hill et s'agissait de la victoire. L'an dernier, le partenaire de Gendebien était Paul Frère, conducteur d'origine belge maintenant à sa retraite tandis qu'en 1958, c'est en compagnie de Hill qu'il a été victorieux.

Willy Mairesse de Belgique et Michael Parks de Grande-Bretagne se sont classés deuxième au volant d'une Ferrari.

Classement

Puis, viennent dans l'ordre, Pierre Noblet et Jean Guichet de France, dans une Ferrari; Richard Thompson de Washington D.C. et August Pabst de Milwaukee au volant d'une Maserati; Maston Gregory de Kansas City et Robert Helbert de Washington, Pennsylvanie, dans une Porsche; R. Greenman et Luciano Bianchi de Belgique au volant d'une Ferrari; Edgar Barth et Hans Hermann d'Allemagne dans une Porsche.

Seulement 22 des 35 participants ont terminé l'épreuve. Plusieurs conducteurs ont dû abandonner la partie à la suite de difficultés mécaniques.

Le plus spectaculaire des trois accidents est survenu lorsque Bruce Halford, de Grande-Bre-

Roland Morin passe en finale

Roland Morin de St-Hyacinthe est passé en finale du tournoi éliminatoire des Cinq Grands hier après-midi à l'émission télévisée de l'Heure des Quilles en éliminant Gaby Bolduc de justesse avec un triple de 694 contre 676 quilles pour Bolduc.

On sait que Morin avait éliminé tour à tour Jacques Desmeules et Gilles Vaillancourt au cours des dix premières semaines. Il rencontrera maintenant Gilles Paradis qui s'est classé deuxième au tournoi éliminatoire. Le vainqueur de la rencontre finale Morin-Paradis, la semaine prochaine, se méritera la coupe Radio-Canada, décernée au champion de l'Heure des Quilles.

Gaby Bolduc, malgré son élimination, a quand même impressionné dans la défaite en remportant deux des trois parties. N'ont été du sensationnel simple de 279 roulé par Morin à la première partie, le résultat final du match aurait bien pu être en faveur de Bolduc. Outre son simple de 279, Morin a roulé des parties de 212 et 203 pour un triple de 694. Bolduc, pour sa part, a dû se contenter d'un triple de 676 avec des simples de 217, 241 et 218.

Balle-molle

On étudie présentement la formation d'une nouvelle ligue de balle molle dans la paroisse Ste-Famille.

Ce nouveau circuit à quatre clubs porterait le nom de Ligue Paroissiale Ste-Famille.

Une importante assemblée sera tenue à cet effet ce soir au Centre des Loisirs Ste-Famille, 40 rue Latreille, au Cap, à 8 heures. Tous ceux qui seraient intéressés à y inscrire un club sont invités à s'y présenter.



Sedan LeSABRE 4 portes

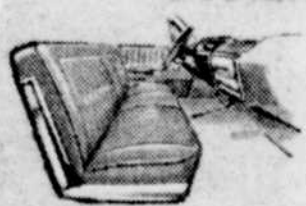
UNE VALEUR GENERAL MOTORS

LA VOITURE HORS DE PAIR!

A la marque BUICK s'associe une réputation sans égale de prestige, d'excellence technique, de sûreté de fonctionnement, de qualité et d'élégance.

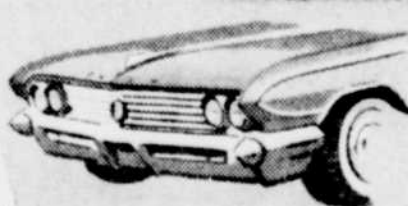
Somptueux intérieurs à Zone de confort

La Zone de confort de la Buick présente un confort incomparable. Banquettes larges et profondes, surplus d'espace en longueur et en largeur, ouvertures de portes plus larges. Tout cela donne un confort inégalable.



Chef-d'oeuvre d'harmonie des lignes

La Buick a une silhouette élégante et une admirable personnalité qui font partout belle figure. De la grille aux feux arrière, sa carrosserie est un éloquent témoignage de la super qualité.



Freinage d'une douceur sans égale

Les freins de la Buick, refroidis à l'air, vous donnent des arrêts très doux, sans oscillations, à la moindre pression sur la pédale. C'est une qualité très importante due à la supériorité technique Buick.



Maximum de souplesse de transmission

La transmission à turbines de la Buick vous fait passer de l'arrêt aux grandes vitesses avec une douceur incroyable. Sa réalisation est d'une simplicité supérieure, ce qui la rend plus sûre et plus économique.



Puissance du moteur Wildcat

Quand on a une fois commandé la puissance du V8 Wildcat, on ne l'oublie plus. C'est un moteur qui donne exactement ce que vous en attendez, aussi bien dans les artères encombrées que sur les grandes routes.



Merveille de commodité

Dans la Buick, tout est prévu pour vous assurer une commodité sans égale. Il suffit de prendre le volant de cette luxueuse voiture pour le constater.



IL SE CONSTRUIT DE MEILLEURES VOITURES, C'EST BUICK QUI LES CONSTRUIT

SIROIS AUTOMOBILES LTEE

BUICK - PONTIAC - TEMPEST - VAUXHALL - CAMIONS BEDFORD ET G.M.C.

501 rue St-Maurice

Trois-Rivières

Tél.: FR 4-3565

Moore le Vieux conserve sa couronne en disposant de Rinaldi par décision

NEW YORK (PA) — Le vieux Archie Moore a infligé une défaite à Giulio Rinaldi d'Italie, samedi soir et a ainsi conservé la parcelle de la couronne des mi-lourds du monde qu'il détenait, l'emportant par décision unanime en 15 rounds sur un adversaire courageux mais surclassé au Madison Square Garden.

Moore, visiblement ralenti par son âge, n'a pu expédier son adversaire au tapis, mais ce dernier avait le visage ensanglanté à la fin du match.

Ce ne fut pas l'un des meilleurs matches d'Archie. Il a été très lent au début tandis que le pugiliste italien a fait état de ses talents. Cependant, au fur et à mesure que le combat a progressé, Archie a retrouvé sa forme d'antan.

L'arbitre Ruby Goldstein, qui a tenté de forcer les deux belligérants à accélérer le tempo au milieu du match, a accordé la victoire à Moore par 11-3-1 tandis que le juge Artie Aidala a voté 11-4 en faveur de Moore et le juge Tony Castellano a favorisé Moore par 9-5-1.

Moins puissant
La dure lutte qu'a menée Moore

contre l'âge et le poids a beaucoup influé sur la performance de ce dernier. Il semblait avoir perdu de sa puissance.

Après avoir été en vedette au cours des premiers rounds, Rinaldi a été complètement surclassé par le champion. Il a surtout fait preuve d'un manque de précision dans ses coups.

A maintes reprises, Rinaldi a déclenché des attaques furieuses contre Moore, mais sans succès. Archie les parait ou les évitait et portait une dure droite au visage de l'Italien.

Rinaldi a été fortement ébranlé au début du quatrième et du septième rounds.

Dans le dixième, le meilleur d'Archie, le champion y est allé des deux poings et Rinaldi a dû se couvrir le visage des deux mains.

Fort assistance
Moore défendait alors son titre pour la neuvième fois. Il réussit chez les mi-lourds depuis 1952. En octobre dernier, la National Boxing Association l'a dépouillé de son titre, mais il est reconnu champion dans les États de New York, du Massachusetts, de la Californie et en Europe.

L'une des plus fortes assistances enregistrées au Madison Square Garden depuis quelque temps a été témoin du match. En effet, 9,500 personnes ont payé \$46,269 pour assister au combat.

Rinaldi a été très fort durant les quatre premiers rounds et certains prévoyaient peut-être une victoire du boxeur italien. Toutefois, les spectateurs ont fait de changer d'avis lorsque Moore a mis la machine en branle.

Des 213 matches qu'il a livrés, Moore en a remporté 182, perdu 25 et annulé six. Par ailleurs, Rinaldi a encaissé son 66 revers en 31 combats.

pour l'acquisition de la tranche de 54 pour cent des parts qui détenait Mme Dorothy Comiskey Rigney, sœur de Chuck Comiskey.

On présume qu'à la suite de cette transaction, complète jeudi soir dernier, Greenberg recevra la somme de \$1,400,000 et Veck celle de \$1,100,000.

Allyn a poursuivi en disant que l'état de santé de Veck était à la base de cette transaction. Il a tenu à préciser qu'au lieu d'une amélioration de la santé de l'ex-magasinier, ce dernier serait le bienvenu au sein des leaders des Sox.

L'achat des parts de Veck et de Greenberg a été fait par l'Artnell Company, entreprise appartenant à Allyn et son frère John W.

Allyn a également précisé que la direction des Sox relèverait uniquement de Greenberg et d'Al Lopez, gérant des Sox. "Je ne donnerai aucun ordre relatif à la politique du baseball, a-t-il dit, pour la simple raison que je n'y connais pratiquement rien et que Greenberg, à mon avis, est l'un des hommes les plus rompus dans ce domaine."

Allyn a ajouté que Greenberg n'avait pas reçu une somme quelconque de la vente de la franchise, mais qu'il avait versé à celle qu'ils avaient versée.

Allyn a ajouté que Greenberg n'avait pas reçu une somme quelconque de la vente de la franchise, mais qu'il avait versé à celle qu'ils avaient versée.

Allyn a ajouté que Greenberg n'avait pas reçu une somme quelconque de la vente de la franchise, mais qu'il avait versé à celle qu'ils avaient versée.

Allyn a ajouté que Greenberg n'avait pas reçu une somme quelconque de la vente de la franchise, mais qu'il avait versé à celle qu'ils avaient versée.

Allyn a ajouté que Greenberg n'avait pas reçu une somme quelconque de la vente de la franchise, mais qu'il avait versé à celle qu'ils avaient versée.

Allyn a ajouté que Greenberg n'avait pas reçu une somme quelconque de la vente de la franchise, mais qu'il avait versé à celle qu'ils avaient versée.

Allyn a ajouté que Greenberg n'avait pas reçu une somme quelconque de la vente de la franchise, mais qu'il avait versé à celle qu'ils avaient versée.

Allyn a ajouté que Greenberg n'avait pas reçu une somme quelconque de la vente de la franchise, mais qu'il avait versé à celle qu'ils avaient versée.



THOMAS MASSON

Camion CHEVROLET '56

3 tonnes



Il me fera plaisir de vous fournir tous les détails sur ce super-spécial de cette semaine.

Tél.: FR. 6-3791

Résidence FR. 6-3394

TROIS-RIVIERES

un gagnant dans votre main

Sans "bluff", sans "frime", sans "blague". Tout simplement un bon cigare, d'un bout à l'autre. On garantit que chaque cigare Trump contient du tabac de la Havane. Chaque cigare Trump est un gagnant, honnête et satisfaisant.

LE MEILLEUR CIGARE À 5¢ AU CANADA

5 pour 25

Gloria Elkington et Hal's Maid

forment une quiniela de \$251.70

On a vu dimanche soir une course comme il s'en voit rarement à la piste locale alors que Gloria Elkington et Hal's Maid ont combiné leurs efforts pour une quiniela de \$251.70 dans la septième épreuve de la soirée.

Gloria Elkington, une pouliche de 3 ans appartenant à J. Candussi, de Montréal, et conduite par F. Baise a amblé le mille en 2:10 pour rapporter \$600 en simple, \$880 en place et \$18.10 en "show". Hal's Maid, une jument de 5 ans à Fernand Glovinsky, de Louiseville, et conduite par Rho Rivard, a remporté \$15.70 en place et \$1.40 en "show" mais la quiniela a été de \$251.70. C'est la une des plus importantes quinielles à la piste locale cette saison.

Dans la principale course de la soirée, Lady Camden, conduite par H. Filion a remporté sa cinquième victoire en neuf départs en amblant le mille en 2:08, rapportant \$10 au mutuel; Hy Marquand, conduit par Rogatien Savignac a pris la deuxième position et Market Wise, la troisième place. Darius Hébret conduisait ce dernier, Good Choice, conduit par Rho Rivard, Direct One, conduit par André Deguire et Count Pick, conduit par Fernand Turcotte ont été impliqués dans un accident et n'ont pu terminer l'épreuve.

Dans un trot D-1, pour une bourse de \$350, Sybert Hanover à M. Gagnon de Sherbrooke et conduit par J.-L. Gagnon, a réussi un temps de 2:08 pour l'emporter et payer \$8.80 au mutuel. Il a traversé le fil d'arrivée suivi de Tyson Dale, conduit par Rogatien Savignac et Colby Joe qui menait Fernand Turcotte.

Samedi soir, dans la principale épreuve à l'affiche, un amblé C-3 pour une bourse de \$500, Lady Lucky, conduit par Rho Rivard, a emblé le mille en 2:08.2 pour devancer Afton Harry conduit par Wilmer Plourde et Spangler Chief qui dirigeait Claude Martineau. Lady Lucky a payé \$4.10 au mutuel.

Au cours de ce même programme, dans la première épreuve de la soirée, True Jack a couru le mille en 2:10 pour l'emporter et

Les résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE

(1) Nedson \$2.80-4.10-18.10

(2) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(3) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(4) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(5) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(6) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(7) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(8) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(9) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(10) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(11) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(12) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(13) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(14) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(15) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(16) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(17) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(18) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(19) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(20) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(21) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(22) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(23) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(24) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(25) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(26) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(27) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(28) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(29) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(30) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(31) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(32) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(33) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(34) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(35) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(36) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(37) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(38) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(39) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(40) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(41) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(42) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(43) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(44) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(45) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(46) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(47) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(48) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(49) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(50) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(51) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(52) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(53) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(54) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(55) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(56) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(57) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(58) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(59) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(60) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(61) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(62) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(63) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(64) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(65) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(66) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(67) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(68) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(69) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(70) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(71) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(72) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(73) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(74) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(75) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(76) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(77) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(78) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(79) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(80) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(81) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(82) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(83) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(84) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(85) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(86) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(87) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(88) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(89) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(90) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(91) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(92) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(93) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(94) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(95) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(96) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(97) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(98) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(99) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(100) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(101) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(102) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(103) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(104) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(105) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(106) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(107) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(108) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(109) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(110) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(111) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(112) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(113) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(114) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(115) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(116) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(117) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(118) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(119) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(120) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(121) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(122) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(123) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(124) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(125) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(126) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(127) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(128) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(129) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(130) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(131) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(132) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(133) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(134) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(135) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(136) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(137) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(138) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(139) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(140) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(141) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(142) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(143) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(144) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(145) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(146) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(147) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(148) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(149) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(150) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(151) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(152) Sundown \$4.30-5.40-22.10

(



(Photo Germain Courchesne) M. Germain Courchesne, président du J.C. de St-Léonard, entouré de ses collaborateurs, lors d'une réception à l'occasion de la fête de la jeunesse de St-Léonard.



(Photo Le Nouvelliste) L'EXÉCUTIF DU JEUNE COMMERCE de St-Stanislas a été assermenté par S.H. le maire Jean-Louis Dery, à gauche, MM. Gaston Lafontaine, secrétaire-trésorier, Louis Marcotte, président, Jean-Louis Dery, maire et Paulin Veillet, directeur.

M. Alphonse Paquin à la mairie

Notre-Dame-de-Grâce — M. Alphonse Paquin a été élu maire de cette localité par une majorité de 71 voix. Il a triomphé de son adversaire M. Omer Gingras. Au total il y avait 207 électeurs à cette élection municipale.

Accusé de voies de fait

NICOLET — M. Fernand Rock, industriel de Nicolet, a été accusé de voies de fait par M. Jean-C. Campeau de Nicolet. M. Campeau a été arrêté par la Gendarmerie. M. Rock a été libéré provisoirement. Il devra comparaître le 15 juin en Cour du Magistrat. On reproche à M. Rock, d'avoir frappé M. Campeau à la suite d'une vive discussion entre les deux hommes. L'incident aurait survenu dimanche dernier à Port St-François.

Tout le monde acclame

MONSIEUR

VAN KAMP

et son célèbre "gros gin" distillé selon une vieille méthode originale.



A St-Marc-des-Carières

Le Centre paroissial fait une demande d'octroi au conseil

ST-MARC DES CARIÈRES — Le Centre paroissial de St-Marc des Carrières a demandé un octroi à la municipalité pour l'organisation des terrains de jeux. Cet octroi serait renouvelable chaque année. Les membres de cet organisme ont aussi fait une demande pour l'installation d'une lumière éolienne à l'intersection du boulevard Toupin-Dussault et de la rue du Collège pour la protection des enfants. Aucun montant ne fut voté par le conseil.

Pour le moment, la contribution de la municipalité à l'œuvre des Terrains de Jeux se limiterait à l'installation de ladi-

M. Germain Courchesne élu président du J.C.

ST-LÉONARD (DNC) — Le Jeune Commerce de St-Léonard a élu, jeudi soir dernier, ses élections annuelles. A cette occasion les membres qui s'étaient réunis nombreux dans la salle publique de l'école Centrale avaient à se choisir un nouvel exécutif local. C'est M. Germain Courchesne, jeune homme d'affaires fort actif de cette municipalité, qui fut unanimement désigné pour remplir le poste que laissait vacant M. Paul Joubert.

M. Joubert devient de fait président ex-officio. Les nouveaux vice-présidents élus ont été MM. Jean Béliveau et Jean-Louis Doucet. Le secrétaire-trésorier sera M. Guy Courchesne. Les directeurs du Jeune Commerce de St-Léonard pour la prochaine année seront MM. Charles Boivin, Julien Landry, Paul Hébert, Marcel Alie et Bruno Racine.

On sait que M. Hubert Vincent a été élu au poste de vice-président de la Région du Lac St-Pierre et à ce titre participera aux activités du nouvel exécutif. Il succéderait à ce poste à M. Gaston Genest. Après ces élections où tous les postes furent confiés par acclamation on décida que la dernière assemblée générale de l'année aurait lieu à la salle du Moulin Rouge, le 14 juin prochain.

A cette occasion, M. Paul Joubert présidera sa dernière assemblée régulière comme président actif. La réunion a été convoquée pour 8 h 30 p.m. et elle sera suivie d'une danse où l'orchestre "Les Fantaisistes" de Nicolet fera les frais de la musique.

On leur réclame \$75.000

Un agronome et deux cultivateurs du comté de Nicolet sont poursuivis pour diffamation

Nicolet — Un marchand d'automobiles de Beloeil a pris une action au montant de \$75.000 en diffamation et dommages-intérêts contre trois personnes de la ville ou de la région de Nicolet tout récemment. M. Paul Adam, par les soins de son procureur M. Marcel Landry de Montréal, a en effet inscrit en Cour supérieure de Nicolet une telle action contre M. Napoléon Mercier, agronome de Nicolet, Laurent Mathieu, cultivateur de Ste-Monique, comté de Nicolet et M. Roger Rousseau, cultivateur de Nicolet.

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

M. Adam croit pour revendiquer cette somme qu'il a tenu ces propos à différents endroits et en présence de personnes dont il révèle l'identité dans le but de "discrediter de salir sa réputation et son honneur de même que de nuire à l'estime et à la confiance que lui portait le public en général, et les éleveurs, agronomes et vétérinaires de la province et du Canada tout entier en particulier".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

Le demandeur après une quinzaine d'allégues estime que les défendeurs ont tenu son compte des propos qui sont "un tissu d'affirmations mensongères, fausses, libelleuses, calomnieuses, diffamatoires".

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- HORIZONTELEMENT**
- 1- Qui se suivent
 - 2- Rameau flexible — Fleuve d'Egypte
 - 3- Tournant — Marquent l'âge
 - 4- Spectacle — Repaires
 - 5- Personnel — Viscères
 - 6- Au monde — Copieux repas
 - 7- Grande colère — En forme d'oeuf
 - 8- Durée — Enerve — En titre
 - 9- Se livrait à un honteux commerce — Fin d'infinif
 - 10- En plein — Placé sur la table
 - 11- Forme géométrique — Note
 - 12- Pays scandinave — Mesure le degré d'alcool.
- VERTICALEMENT**
- 1- Qui sont d'accord
 - 2- Soutient la chair — Utilisée en musique — Négation
 - 3- Mettre sur un même plan — Maladie de peau
 - 4- Passe à Paris — Chanson
 - 5- Va au hasard — Saisit avidement

Nouveau contrat de travail

Louiseville — Mercredi dernier, les employés de Chez France Entreprise, de Louiseville, ont eu une assemblée générale sous la présidence de Mme A. Champagne, agent d'affaires de l'Union Internationale du Vêtement pour dames (UAT-VOI-CTC).

Lors de cette assemblée, les membres syndiqués du local 262 section Louiseville, ont élu leur exécutif qui se compose comme suit: Mme Pauline Noël, présidente; Mme Liliane Boucher, secrétaire; comité des griefs, Mme Yvonne Viau et Mlle Lillette Durand.

L'élection des officiers terminée, Mme Champagne annonça aux membres la teneur du présent contrat de travail, signé entre l'Union Internationale du Vêtement pour dames, local 262 et la compagnie Chez France Entreprise.

Ce contrat de travail donne aux employées une augmentation de salaire de sept cents et demi l'heure, un bonus de 40 et demi pour cent à ceux qui travaillent à la pièce, un bonus de 26 pour cent pour les pres-

Séance du conseil

Louiseville — Il y aura, ce soir, à huit heures, séance du conseil de ville de Louiseville. De nombreux contribuables de la ville s'intéressent de plus en plus aux affaires municipales de leur patelin.

Dans les maisons où vivent des personnes âgées, il faut prendre grand soin de ne pas laisser des carpettes non clouées ou de négliger quelque autre risque d'accident. Il faut bien éclairer les escaliers et les passages.

L'ABSENTE

de Magali

— 7 —

nee devant elle.

Lorsque le nouvel arrivant releva la tête, leurs regards se croisèrent. Celui du prince exprimait une admiration intense, sans fard.

Génée, Judy se demanda s'il fallait exécuter une révérence comme devant un souverain.

Le personnage dégageait une impression étonnante de vie et de vivacité. Il portait un smoking de couleur, très bien coupé, et rien, sinon cette allure à la fois fière et détachée ne le distinguait des autres invités.

De face, son visage parut à Judy plus jeune que de profil. Il avait des yeux sombres qui semblaient briller d'un feu secret et des dents blanches, trop longues pour un homme.

Le regard qu'il posa sur elle se fit caressant.

— Voulez-vous danser avec moi? demanda-t-il d'une voix basse et prenante ou se délectait un très léger accent étranger.

— Mais, dit-elle, déconcertée, en jetant un coup d'oeil autour d'elle, on ne danse pas!

— Nous danserons, si vous permettez, ajouta-t-il pour corriger ce que son affirmation avait eu d'un peu autoritaire.

— Écartez-vous de la piste, s'il vous plaît, messieurs et mesdames! enjoignit la voix éclatante de Georgina.

Elle les poussa d'un geste impérieux de ses longs bras sans cesser de sourire.

— Ne refusez pas, souffla la voix de Daniel à l'oreille de Judy qui restait figée sur place, sans se résoudre à avancer vers le prince.

— Bassoire est un de mes

plus riches clients. Il vient de payer deux millions de de mes toiles. Ce sera demain dans tous les journaux. Adieu, Judy.

— Machinalement, Judy se laissa entraîner.

L'orchestre se déchaina. Judy ne voyait personne. Elle tournait au bras de cet étranger, tout agité d'une crainte qu'elle ne s'expliquait pas.

Autour d'eux, quelques couples les imitèrent et la piste minuscule fut pleine bientôt. Le prince dirigeait sa cavalière avec délicatesse et autorité, lui évitant les heurts, lui communiquant le rythme d'une très légère pression du corps. De très près, elle voyait sa bouche, si rouge dans son visage brun, elle sentait sa chaleur et son odeur d'homme jeune et soigné.

— A quoi pensez-vous? demanda-t-il tout à coup.

C'était la première fois qu'il lui adressait la parole, depuis le commencement de la danse.

— A rien, répondit-elle étonnée et consciente de lui paraître absurde.

— Il va me prendre pour un idiot, songea-t-elle.

Il sourit. Elle comprit qu'il avait deviné son trouble et s'en affraya.

— Si Bob le voyait! Elle fit un effort pour s'éloigner de son partenaire et lui indiquer sa lassitude et qu'elle voulait être reconduite à sa place. Il eut l'air de ne pas

comprendre.

— Ne vous raidissez pas. Laissez-vous mener. Vous danserez bien, si vous voulez.

— Mais je...

Elle allait dire "je ne veux pas", se rebiffa contre cette mainmise sur sa personne. Et puis elle aperçut le visage de Daniel. Il dansait avec une cavalière blonde tout près de leur couple. Il lui fit un signe de connivence. Il paraissait enchanté de l'aide bénévole qu'elle lui apportait.

Elle se mordit les lèvres.

— Savez-vous que vous êtes très belle? disait le prince Bassoire, comme il eût constaté une vérité évidente.

— C'est aussi l'avis de mon mari, répliqua-t-elle, avec le désir de rétablir entre eux les distances.

— Ah! vous avez un mari.

— Il la considérait à travers ses longs cils qui semblaient emprisonner tout l'espace dans leur résille. Il y eut dans ses prunelles un secret amusement.

— Fait-il aussi de la peinture?

— Non.

— Il est journaliste, dit-elle après un temps.

— Et il vous confie à un homme aussi dangereux que Daniel Jausse?

— Les hommes ne sont dangereux que pour celles qui ne savent pas se garder, répliqua-t-elle, du tac au tac.

— Je suis sûr que vous n'êtes pas de celles-là!

Elle fut satisfaite de cet hommage et se détendit.

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

— 7 —

On a commencé à draguer la grande rivière Yamachiche

YAMACHICHE — Une équipe d'hommes ont commencé, jeudi matin, les travaux de dragage dans la Grande-Rivière de Yamachiche et cette tâche se continuera pour un peu plus de deux mois avant que tout soit complet.

Le creusage se fera sur une distance d'un peu plus d'un mile et à certains endroits, il faudra atteindre des profondeurs variant entre 5 et 7 pieds.

On sait que durant la saison, certaines embarcations ne peuvent circuler dans le cours d'eau, l'eau étant trop basse.

C'est la Louiseville Entreprise qui a obtenu le contrat pour ces travaux qui se feront sur la Grande-Rivière et à l'entrée du lac St-Pierre, à Yamachiche.



(Photo Le Nouvelliste)
«LES MARCHEURS DU DRAPEAU CANADIEN». Paul Lapointe, au centre et Normand Gingras sont ici photographiés en compagnie de M. J.-A. Pilote, propriétaire du Château de Blois, lors de leur passage à Trois-Rivières. Partis d'Ottawa le 29 mai dernier, ces deux jeunes gens se dirigent à pied jusqu'à Gaspé et recueilleront le long de leur parcours le nom de ceux qui sont en faveur d'un drapeau canadien vraiment distinctif. Paul Lapointe nous révélait que depuis son départ de la capitale canadienne le premier «Union Jack» qu'il ait rencontré bien arboré, fut celui d'un résident de la Pointe-du-Lac. Comme il était absent, les deux marcheurs lui ont laissé une note aimable lui demandant de bien vouloir se montrer canadien.



(Photo Le Nouvelliste)
L'ÉCOLE ST-JEAN-ROSCO s'est classée la première de toutes les écoles de la ville pour l'efficacité de sa caisse scolaire avec un pourcentage de 98,3%. C'est la deuxième année consécutive qu'elle mérite cet honneur. Pour la circonstance, vendredi après-midi, le gérant de la Caisse Populaire St-François d'Assise a remis à chacun des 36 finissants un livret d'épargne d'adulte pour leurs dépôts à la caisse paroissiale. Il remit également à chaque classe un volume d'un auteur canadien. Sur la photo, dans l'ordre habituel, nous remarquons la présence de M. Bruno Lanneville, principal de l'école, M. le curé Dollard Duval, de la paroisse St-François d'Assise, M. Leo Carle, secrétaire de la Commission scolaire, M. Leopold Auger, gérant de la Caisse Populaire St-François d'Assise, et debout, M. Louis-Georges Gervais, propagandiste des Caisse populaires et des caisses scolaires.

Les jeunes protégés du Kiwanis iront passer deux semaines au camp Plein-Jeu de Joliette

Les jeunes protégés du club Kiwanis de Trois-Rivières iront passer deux semaines de vacances au Camp Plein-Jeu, près de Joliette. Un groupe de 80 garçons de 8 à 13 ans sera sélectionné des cette semaine parmi les quelque 150 noms inscrits. Quant à l'idée d'organiser un tel camp pour les jeunes filles, il faut l'abandonner par la force des choses.

On sait déjà que le camp de santé du Kiwanis devait être organisé au domaine Weicker; mais ce dernier, pour des raisons diverses, n'ouvrira pas ses portes cette année. Les kiwanistes ont cependant découvert un endroit magnifique, un camp organisé à St-Alphonse-de-Joliette.

Ce camp où sont appliquées certaines formules scouties, est sous la direction de l'abbé Laperle et de M. Raymond Mayer. Plein-Jeu recevra nos enfants du 6 au 19 août. Les jeunes, sous la direction de moniteurs, pourront y pratiquer tous leurs sports préférés: balle molle, ballon volant, badminton, deck-tennis, jeux sur tables.

On leur donnera des cours de modelage et de pyrogravure, d'herbier, c'est-à-dire la culture physique au grand air. Ils travailleront les émaux sur cuivre, le modelage et le plâtre. En somme, ce camp cherche à travers les divertissements à former le corps et l'esprit de nos jeunes.

C'est le camp de la joie à travers les grands jeux scouties. Les feux de camp, les séances de lecture à la bibliothèque. Les enfants âgés de 11 ans et plus dorment dans des lits mais sous la tente, les plus jeunes sont logés dans des dortoirs.

Le Kiwanis défrayera le coût du camp, fournira l'uniforme et prêterà à chacun le matériel de camping exigé. Ce sera à coup sûr une magnifique aventure pour ces jeunes.

Pour ces jeunes, disons-nous, mais aussi pour les kiwanistes qui s'y rendront en pique-nique, dimanche le 18 juin. Ils visiteront l'emplacement et fêteront joyeusement en compagnie de leur famille. Le départ s'effectuera du Nouvelliste à 11 hres.

Un camp pour les personnes âgées

Que deviendra le camp de Champlain? Les kiwanistes y sont rendus en corvée, mardi dernier et la nostalgie les a pris.

Il leur en coûte de vendre ce camp qui fut leur œuvre à tous. Certains ont eu l'idée d'y établir un camp de repos pour les personnes âgées qui sont souvent les plus oubliées.

Le camp ne répond plus aux exigences d'un camp de santé pour les jeunes à cause de son exiguïté, mais servirait admirablement une œuvre pour les personnes âgées. La suggestion est présentée à l'étude. Il est à souhaiter qu'elle devienne une réalité.



Votre tirelire est

VIDE?

Vous pouvez emprunter de l'argent chez...

Jusqu'à \$2,500.00

...et davantage

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

La plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne

SUCCURSALES A TRAVERS LE QUÉBEC

1635, rue ROYALE FR. 5-7314
à SHAWINIGAN: 794, 5e RUE LE. 7-7255
à LA TUQUE: 334-A, rue St-Joseph LA. 3-4503

**FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITÉS
DE LA BIÈRE...**



DOW EST CLIMATISÉE

Le secret de la fraîcheur, DOW le possède car seule la bière DOW est climatisée. Grâce à ce procédé exclusif, DOW est incomparable de fraîcheur en tout temps, en toute saison. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.



Nous certifions que la bière DOW est «CLIMATISÉE» selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

BINGO

"MONSTRE"

organisé par la Société d'agriculture du Comté Richelieu
à l'occasion de l'exposition des Jeunes éleveurs

MERCREDI SOIR 14 JUIN à 8.30 hres AU COLISEE DE SOREL

Une VALEUR TOTALE en PRIX de \$10,000.00

15 TOURS de BINGO pour \$1.50 PRIX à chaque TOUR de \$50.00

PRIX DE PRESENCE UN TOTAL DE

\$5,000.00

1er Prix \$3,000.00 - 2e Prix \$1,000.00

ET 8 PRIX de \$100.00 chacun

SERVICE SPECIAL D'AUTOBUS de TROIS-RIVIERES

PASSAGE \$1.50 ALLER et RETOUR

Départ à 6 h.30 précises du Terminus d'autobus

POUR RESERVATION: FR. 4-2944

— ATTENTION —

Ces Bingos sont permis à l'occasion d'Exposition Agricole